

THE AFRICAN ANTHROPOLOGIST
L'ANTHROPOLOGUE AFRICAIN

Vol. 17, Nos. 1&2, 2010

**Journal of the Pan-African
Anthropological Association**

**Revue de l'Association
panafricaine d'anthropologie**

CODESRIA would like to express its gratitude to the Swedish International Development Cooperation Agency (SIDA/SAREC), the International Development Research Centre (IDRC), the Ford Foundation, the MacArthur Foundation, the Carnegie Corporation, the Norwegian Agency for Development Cooperation (NORAD), the Danish Agency for International Development (DANIDA), the French Ministry of Cooperation, the United Nations Development Programme (UNDP), the Netherlands Ministry of Foreign Affairs, the Rockefeller Foundation, FINIDA, the Canadian International Development Agency (CIDA), the Open Society Foundations (OSFs), TrustAfrica, UN/UNICEF, the African Capacity Building Foundation (ACBF) and the Government of Senegal for supporting its research, training and publication programmes.

Le CODESRIA exprime sa profonde gratitude à la Swedish International Development Corporation Agency (SIDA/SAREC), au Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI), à la Ford Foundation, à la Fondation MacArthur, à la Carnegie Corporation, à l'Agence norvégienne de développement et de coopération (NORAD), à l'Agence Danoise pour le Développement International (DANIDA), au Ministère Français de la Coopération, au Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), au Ministère des Affaires Etrangères des Pays-Bas, à la Fondation Rockefeller, à FINIDA, à l'Agence canadienne de développement international (ACDI), à l'Open Society Foundations (OSFs), au TrustAfrica, à l'UNICEF, à la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique (ACBF) ainsi qu'au Gouvernement du Sénégal pour le soutien apporté aux programmes de recherche, de formation et de publication du Conseil.

The African Anthropologist (TAA) is a bi-annual journal published by CODESRIA for the Pan African Anthropological Association (PAAA). First published in 1994 by the PAAA, it aims at stimulating debate among African and Africanist scholars on the teaching and practice of Anthropology as well as the development of methods and theories.

L'Anthropologue Africain (LAA) est une revue bi-annuelle publiée par le CODESRIA pour l'Association panafricaine de l'anthropologie (APA). Elle a été publiée pour la première fois en Décembre 1994 par l'APA avec pour objectif principal la stimulation de débats entre universitaires africains et africanistes aussi bien sur l'enseignement et la pratique de l'anthropologie que sur le développement des méthodes et théories.

Authors should not submit their manuscripts to other journals while *The African Anthropologist* is considering them for publication. Manuscripts should be sent to:

PAAA/APA – ICASSRT
PO Box 1862 Yaoundé – Cameroon
Tel: (237) 223 42 27 – Fax: (237) 222 18 73
E-mail: icassrt_paaa@yahoo.com
URL: <http://www.ethnonet-africa.org>

Subscription Rates / Tarifs de souscription

Institutions

USA/Europe/Asia – USA/Europe/Asie \$ 70
Africa – Afrique \$ 60

Individuals / Particuliers

USA/Europe/Asia – USA/Europe/Asie \$ 40
Africa – Afrique \$ 25

Students / Etudiants

USA/Europe/Asia – USA/Europe/Asie \$ 20
Africa – Afrique \$ 16

All the remittances or checks must be sent directly to the PAAA Secretariat
Les chèques doivent directement être envoyés au Secrétariat de l'APA.

1. Available at: <http://www.infoplease.com>; www.islamicpopulation.com;
2. Available at: <http://www.unaids.org>; www.childinfo.org;
3. SA protectorate: www.worldbank.org/data/databytopic/GNIPC.pdf.

ISSN 1024-0969

Contents / Sommaire

African Youth and Globalization: The Experience of Ethics Club in the Process of Socio-political Integration of the Youth in Cameroon	
Herman Touo	1
La Mosquée au Cameroun: espace public ou espace privé ?	
Hamadou Adama	41
Patriarchy and Institutionalised Sexism in the Nigerian University System: The Case of the University of Port Harcourt	
Kinikanwo Aznunda Anele	63
La participation des universitaires au processus de construction/reconstruction de l'espace public au Cameroun	
Hilaire de Prince Pokam	81





The African Anthropologist, Vol 17, Nos. 1&2, 2010, pp. 1 - 39

© Council for the Development of Social Science Research in Africa, 2013
(ISSN 1024-0969)

African Youth and Globalization: The Experience of the Ethics Club in the Process of Socio-political Integration of the Youth in Cameroon

Herman Touo*

Abstract

This article attempts to illuminate the Ethics Club's activism in relation to one of the pillars of globalization, democratic/good governance and youth integration in Cameroon. The article is guided by the hypothesis that youth mobilization can affect democratic/good governance as an issue of collective efforts and survival in Cameroon in a global age. Based on a constructivist approach, the essence of which is the social representation of the reality that one can improve, rather than speculation. Through interviews, participant observation operational techniques, the article problematizes the global context and the main theme driving the Ethics Club activism. It further examines Ethics Club as framework of youth integration and participation and highlights suggestions that could improve the efficiency of this youth movement and direct government policy towards young people. The article finds that renewing hope in young people in Cameroon, as elsewhere on the African continent, can entail overcoming the vestiges of corruption and consolidating a robust democratic governance as well as ethics in leadership. It also finds that the ruling coalition welcomes the Ethics Club with great enthusiasm and hope that it will help restore its fragile legitimacy. It further finds that Information and Communication Technologies, associated with globalization, are transforming the Cameroonian society at a remarkable speed. The article argues that no matter the form that development can take in any context, the implication of those concerned cannot be undermined. Therefore, young people

* Faculty of Law and Political Science, University of Ngaoundéré.
E-mail: htouo@yahoo.fr

must be given the opportunity to ensure their own survival through a transparent system of decision-making that puts them at the centre.

Résumé

Cet article tente d'éclairer l'activisme du Club Éthique en relation avec l'un des piliers de la globalisation, à savoir la gouvernance démocratique, et l'intégration des jeunes au Cameroun. L'article est guidé par l'hypothèse selon laquelle la mobilisation de la jeunesse peut influencer la gouvernance démocratique considérée comme une question d'effort et de survie collectifs au Cameroun à l'ère de la mondialisation. Basé sur le constructivisme dont l'essence est la représentation sociale de la réalité que l'on peut améliorer que la spéculation ; les interviews et l'observation participante comme techniques de collecte des données, l'article problématise le contexte global et le principal thème qui irrigue l'activisme du Club Éthique. Il examine, ensuite, le Club Éthique comme cadre d'intégration et de participation des jeunes et fait des suggestions qui peuvent améliorer l'efficacité de ce mouvement de jeunes et orienter les politiques publiques en faveur de la jeunesse. L'article relève que susciter l'espoir aux jeunes camerounais, comme ailleurs sur le continent africain, suppose une croisade contre la corruption, la consolidation de la gouvernance démocratique et un leadership fondé sur l'éthique. L'article a également relevé que la coalition au pouvoir a accueilli avec enthousiasme ce Club dans l'espoir qu'il pourra renforcer sa légitimité et lui permettre de gouverner sereinement. L'étude note aussi que les Technologies de l'information et de la communication (TIC), associées à la mondialisation, sont en train de transformer la société camerounaise à une vitesse assez remarquable. L'article soutient que peu importe la forme que le développement peut prendre dans un contexte donné, l'implication de ceux qui sont intéressés ne doit être négligée. En conséquence, on doit donner aux jeunes la possibilité d'assurer leur propre survie à travers un processus décisionnel transparent qui les met au centre.

Introduction

Now and then in the history of mankind there comes a moment when we have the chance to grasp opportunities which have not been there before and which may not come back again.

Stefan Zweig

We are all living in such a time today. The old order has given way and we find ourselves in a very special moment in history, when we can take part in creating a new world order. This new order will be built on two pillars: regional integration and democratic governance.

[...]. In recent years we have witnessed the end of the cold war and the tearing down of the Berlin wall; ... we have experienced the end of Apartheid and have seen Nelson Mandela walk from prison to the presidential palace. We must have hope, for hope is almost as important as life, and without it we would never achieve our goals.

Thorvald Stoltenberg

The world is experiencing today its largest ever number of young people in the history of mankind. Half of the 7 billion people living on the earth are under the age of 25. Demographic trends reveal that African countries have an extraordinarily high percentage of their populations between the age of 15 and 25 and are under extreme threat from devastating socio-political and economic health risks, illiteracy and poverty. Projected from the results obtained from the third Population and Housing Census of November 2005 and based on the average demographic growth of 2.6 per cent, Cameroon's population as at January 2010 is estimated at 19.406.100 inhabitants. The census results indicate that the population is constituted essentially by young people: less than 25 (64.32%), 25 - 64 (32.44%) and more than 65 years (3.24%). To tackle the puzzle of youth integration requires, in fact, specific policies and social renewal in developing and developed countries, with the situation being more complex in Africa due to the youthful nature of the continent's population, poor economic conditions, autocratic governance and lack of ethics in leadership. International debate is starting to recognize that youth marginalization is a grave and gathering danger for peace and security. Today, more than ever before, the debate is shifting into the core of good governance agenda. In Cameroon, young people form both the bulk of the population and the majority of those that live below the poverty line and are not yet socially and politically integrated. Cameroon has made progress in some areas of its transition from a one-party authoritarian regime to a more pluralistic, representative democracy; however, the country has also encountered significant setbacks in areas of democratic governance. Existing institutions, including the government's heavy autocratic bureaucracy (Kontchou Kouomegni 1984; Titi Nwel 1999) and security establishment (Diamond and Plattner 1996), are often obstacles to democratic development. Our focal point here is the exploration of the global context, its implications and youth movements in particular, in formulating and implementing good governance projects in Cameroon through the experience of the Ethics Club: in propagating good governance, education for the citizenship and calling for massive participation of young people in the socio-political life of their country. Confronted by the increasingly societal collapse in the face of endemic corruption, moral decadence and the rise of 'feymania', members of this club seek to respond

in their manner to these scourges of society from within the ruling coalition. The central focus of this paper can be summarized directly and clearly, in the simplest terms, as follows:

Can youth mobilization really impact democratic governance as an issue of the collective efforts of the Cameroonian people? In other words, is good governance a remedy to youth exclusion? How dialectical may the relationship between globalization and marginalization or social exclusion be? How does the shift in new information and communication technologies (ICT) associated with globalization affect the opportunities for (un)employment as well as social progress for African youth in general and Cameroonian youth in particular? What is the real sense of the global governance agenda?

Intra- and infra-state dynamics through the mobilization of local, national, generational as well as gender, religious and ethnic identities to support a good governance program is becoming a fact of national survival in Cameroon (Eboussi Boulaga and Zinga 2001). The anti-corruption campaign was thus formerly launched simultaneously by both the state and the civil society (Gatsi 2001). Within this framework and from the perspective of democratization and the establishment of basic freedoms, including those of association and expression, what is needed in this age of globalization is to construct a new type of relationship between the state and the citizens based on participation (Clayton 2002; Ribot 2002). The extraordinary vitality of the Cameroonian youth as with other African youth (Diouf 2001) in the political field, and their spectacular demonstrations in pro-democracy and anti-corruption campaigns is assimilated to the rise of global youth culture (Comaroff 2005). This is often associated with the monumental events of spring 1989 (June) with the Chinese student uprising at Tiananmen Square in Beijing, for which Craig Calhoun offers a vivid and carefully crafted analysis. From students' parliaments to the present youth movements, young people have played a crucial role in the construction of a democratic political community in Cameroon since 1990.

Based on the constructivist approach, the essence of which is the social representations of the reality (Berger and Luckman 1986; Calhoun 2000; Giddens 1979) that one can improve, rather than on speculation (Durkheim 1981) and interviews, participant observation operational techniques, the paper problematizes the global context and the main theme driving the Ethics Club activism (Section 1), and examines the Ethics Club as a framework of youth integration and participation (Section 2). The concluding remarks highlight suggestions that could improve the efficiency of this youth movement and direct government policy towards young people.

The Global Context and the Main Theme Behind the Ethics Club Activism

Globalization is one of the key concepts of our time. It is used by both the right and the left, the North and the South, 'pro' and 'anti', as the cornerstone of their analysis of the world's social, cultural, economic and political global transformations. This section assesses the benefits and the costs of globalization in general, as well as how it is perceived and understood by young people in Cameroon in particular. It also addresses the notions of marginalization, governance and ethical issues that move with this paradigm.

The Globalization Paradigm

John Urry remarks that over the past decade, across the globe, two of the most powerful organizing processes have been those of 'citizenship' and 'globalization' (Urry 1998). They have surpassed all else before them, reconstituting social and political life in stunningly new ways. In the case of citizenship, movements to demand rights of national citizenship have been enormously powerful in one continent after another. This demand for the rights of the citizen and for the institutions of civil society occurred most strikingly within the former Eastern Europe. 1989 in many ways represents the year of the citizen, being of course two hundred years after the subjects of Paris took to the streets, in 1789, demanding to be considered as full citizens (Murdock, in Urry 1998). And yet, 1989 is also when the discourse of 'globalization' really took off, when exponential growth in the analyses began to suggest that there was a putative global reconstitution of economic, political and cultural relationships. One central feature of that was the sense that people had that they were living in a global village, as the struggles for citizenship themselves were brought instantaneously and 'live' into their homes wherever they were located. The struggles for citizenship, most strikingly in the fall of the Berlin Wall and crushing of the pro-democracy movement in China, both in 1989, were increasingly globalized, instantaneously transmitted through the global media communication systems (Urry op cit.).

The fundamental questions are as follows: What is globalization (Hirst and Thompson 1999) ? Why is it the source of such intense controversy (Held and McGrew 2002) ? Is it creating a more disorderly world or can globalization be tamed? These questions have acquired a new and even greater sense of urgency as the post-September 11th, 2001 has widened the net of suspicion and reduced social trust that has evolved since then, with the increased awareness of generalized surveillance whose system is also globalizing. Globalization is however a new powerful analytical paradigm. It is a contested agenda. To some, it is specific and often technical

term, highlighting the spread of inter-country integration in particular areas – in trade, or perhaps finance, or in the migration of people and generation of new forms of citizenship. John Urry summarizes this aspect of the ‘so-called’ globalization in the following terms:

First, there is the development of new machines and technologies which dramatically shrinks time-space and in part transcends societal control and regulation. These include fibre-optic cables, jet planes, audio-visual transmissions, digital TV, computer networks including the Internet, satellites, credit cards, faxes, electronic point-of-sale terminals, portable phones, electronic stock exchanges, high speed trains and virtual reality [...] These global flows across societal borders makes it less easy for states to mobilize clearly separate and coherent nations in pursuit of societal goals. This can be seen both economically and culturally (Urry 1998:3).

To others, the term ‘Globalization’ is more ideological, imbued with normative content – a ‘good’ or a ‘bad’ process, one which can be used to justify particular policies (for example, privatization) (Institute of Development Studies Research Globalization n.d.), or encourage resistance, or lead to what José Bové¹ called the ‘marchandization’ of the world, or defend intellectual property rights. Anti-globalization and anti-capitalist movements from Florence, Barcelona, Geneva and Evian used their gatherings to write their condemnation of the G8 from every conceivable point of view: “They are ‘bloodsuckers’ and ‘criminals’ and ‘to remain silent is to collaborate’”. Someone in Geneva (2003) proudly sprayed ‘Mai G8 = Mai 68’.²

Furthermore, the rapid and huge increase in the amount of economic activity taking place across national boundaries has had an enormous impact on the lives of workers and their communities everywhere. To some, the current form of globalization, with the international rules and policies that underpin it, has brought poverty and hardship to millions of workers, social and political exclusion of young people, particularly those in developing and transitional countries. They have seen an erosion of their working conditions, wages and job security in a time of unprecedented wealth and technological capability. There is no doubt that globalization creates social exclusion (Falk 2002). For instance, Thomas Pogge (2002) concludes that:

The poorest 46 per cent of humankind have 1.2 per cent of global income. Their purchasing power per person per day is less than that of \$2.15 in the US in 1993, 826 million of them do not have enough to eat. One-third of all human deaths are from poverty-related causes: 18 million annually, including 12 million children under five. At the

other end, the 15 per cent of humankind in the 'high-income economies' have 80 per cent of global income. Shifting 1 or 2 per cent of our share toward poverty eradication seems morally compelling. Yet the prosperous 1990s have in fact brought a large shift toward greater global inequality, as most of the affluent believe that they have no such responsibility.

However, there is growing recognition that the globalization process is playing an increasingly important role in shaping work patterns. Cheap telecommunications and the spread of computing associated with globalization are creating change in the location of work, within and between countries. The great debate on globalization has been polarized around for or against, or, put another way, enthusiasts versus sceptics. It is now possible and necessary to take a more balanced view, given that the current debate has rather run out of steam. Our own perspective is one which seeks, wherever possible, to separate the normative and the ideological policy conclusions from the underlying exploratory research. Drawing inspirations from Senghor's 'integral humanism' (1964-1990), and definitions by David Held, Anthony McGrew, Anthony Giddens, Craig Calhoun and Dani Nabudere, we see globalization as a multidimensional construct, the process of the integration of national political patterns and economies into the global geopolitical reordering and production systems, as well as the multiplicity of linkages and interconnections between the states and individuals which shape the modern world system. The position adopted by the leadership of the Ethics Club is more pragmatic and its members did not seem too worried about trying to define their stand on globalization. On the other hand, it soon became clear that the majority of young Cameroonians, members and non-members of this Club, stand for this global movement. The result of the survey questionnaire administered during our fieldwork conducted between December 2002 and June 2003 indicate that 61 per cent of the respondents supported globalization, 20 per cent were radically opposed to globalization, while 19 per cent have a mitigated position. The respondents were also largely positive about the use of new information and communication technologies, most especially the Internet and mobile phone. The result also shows that most young people aged 15 to 25 are fascinated by foreign models of sociability and are ready to leave their country for ever, especially through Internet marriage for young girls. Below are some selected significant views expressed by those who are for or against globalization.

In connection to this, one can mention the case of the young girl who committed suicide when she discovered that her picture where she posed naked had been posted on the internet by a 'white fiancé' met, thanks to the Internet.

Africans are living in critical times. And yet, confusion reigns over their objectives, ideals, methods and goals. A confusion that could be fatal – if they miss their chance when it is presented to them they might not get another one.

For Globalization

- It facilitates contact between the various parts of the world. For instance, easier communication will in turn foster development and enforce equal opportunities. This is because, with globalization, we get connected to each other and learn more about other cultures; and in this way, the world becomes a small village.
- It helps to improve our socio-economic policies and also to curb corruption.
- It gives me easy access to the external world and facilitates my transactions. Globalization will help to inform everybody at the same time around the world.
- It helps people from all over the world to meet and share ideas of common interest.
- With globalization, we are becoming world citizens.
- Unity among people.
- I am for it because, with globalization, all countries have no choice but to prepare and embrace it or be left out in the new world order.
- I am for globalization: it has made the world a small village; communication has become so easy, unlike in the past.
- It is a good perspective as regards communication. There are quite easy means of sending and receiving information from abroad.
- A golden opportunity for students and researchers who can compete on an equal opportunities basis.
- Globalization means common initiative, reduction of inequality between tribes, races, states and continents.
- It helps all the nations of the world to develop.
- With globalization, we get connected to each other and learn more about other's cultures. The world becomes a small village.

Against Globalization

- Exploitation, unemployment, high crime waves.
- Globalization as a new form of domination of the South by the North politically; Africa will lose its sovereignty.
- Information that is personal has lost its worth and immorality as portrayed by some cultures is copied by those of other cultures, like Africans who have adopted bizarre western habits.
- In this process, certain specifics should be respected according to each state or continent.
- Most countries in the developing world don't have enough finance to sponsor a good communication network.
- This brings about a lot of disunity and disorganization amongst families and society as a whole.
- Globalization will reinforce exploitation, wars, unemployment, and high crime waves.
- Globalization will reinforce the economic crisis in Third World countries, cultural assimilation, and moral depravity.

It goes without saying that Africa cannot stop globalization, just as it could not stop industrialization which had negative consequences for those who were poor, weak or unskilled. One of the challenges of an African Renaissance is the reorganization of African governments and adoption of policies that are people-driven. The old order is giving way and regional integration and democratic governance appear to be some of the pillars on which the new order can be built in this special moment in human history. Craig Calhoun (2004) summarized the situation in the following terms:

Globalization and the coming of post-national and trans-national society are often presented as a matter of necessity. Globalization appears as an inexorable force – perhaps of progress, perhaps simply of a capitalist juggernaut, but in any case irresistible. [...] globalization moves of itself, and governments and citizens have only the option of adapting [...]. Alternatives to globalization, on the other hand, are generally presented in terms of inherited identities and solidarities in need of defence. Usually this means solidarities and cultural identities imagined on the model of nations; sometimes it means religions, civilizations, or other structures of identity presented by their advocates as received rather than created. These are denigrated by proponents of transnational society who

see the national and many other local solidarities as backward or outmoded, impositions of the past on the present.

Thus, like the modernization theory of the 1950s and 1960s, globalization talk is influential and deeply misleading, for assuming coherence instead of probing causes and processes.

To many Cameroonians interviewed during this research, as indicated above, globalization has both a positive and negative face. They recognized that the growth in telecommunications on the one hand gives us access to knowledge and information³ while, on the other, it leads us to face the reality of inequality⁴ on a daily basis. Furthermore, very few Cameroonians are against globalization. Many of them believe that globalization will accelerate unity between people through cross-border processes and long distance networks, and they do not see a major direct link between youth marginalization or exclusion and the current movement towards globalization, which is making the world a 'global village'.⁵

This general trend can also be seen in the declaration of Mr Peter Mafany Musongue, Prime Minister and Head of Government of the Republic of Cameroon (2001):

As for the challenges of globalization, it suffices to say that we Africans should work very hard. We are not lacking in ability and so we should rise up to the challenges of globalization. And this will entail putting all hands on deck; that is, all Cameroonians must give their support: the government, the civil society, the population, in effect, every single Cameroonian must contribute towards this process of accelerating the integration of our country into the global economy.

According to Arjun Appadurai, the global situation is an interactive rather than a one-side dominated one. The struggle against globalization is therefore full of confusion and misunderstandings. The limited states no longer dominate the world system of images, but are only one mode of a complex transitional construction of 'imaginary landscapes'. In his widely cited paper "Disjuncture and Difference in the Global Cultural Economy", he emphasizes that the invention of tradition and other identity-markers becomes slippery, as the 'search for certainties is regularly frustrated by the fluidities of transitional communication'. He also stresses that there are various alternative fears than that of Americanization: 'It is worth noticing that for the people of Irian Jaya, 'Indianization' may be more worrisome than 'Americanization', as 'Japanization' may be for Koreans, 'Indianization' for Sri Lankans, 'Vietnamization' for Cambodians, and 'Russianization' for the people of Soviet Armenia and the Baltic republics' and reminds us that 'one man's

imagined community is another man's political prison' (Appadurai 1990). Appadurai stresses that globalizing and localizing processes, or 'global homogenization' and heterogenization feed and reinforce each other rather than being mutually exclusive, 'the production of locality' (Appadurai 1995) is becoming a crossbred construction, hybrids of the post-colonies (Appadurai 2001).

The advent of new technologies of information and communication has introduced new forms of trade and professions in Cameroon. The computer came along with the setting up of public secretariats or computing services as a form of business enterprise and changed the nature of work for secretaries. Not only did secretaries abandon the typewriter whose buttons were difficult to punch for computers which need just a gentle touch on the button, but they were also able to be employed in public businesses and not only public offices as before. The introduction of the internet also brought in the novelty of cybercafés where people could go and work on the internet for a specific duration in exchange for payment to the owner of the cybercafé (with a drop from 2,000 F per hour three years ago to between 500 and 300 F CFA today i.e. from approximately \$5.00 USD to less than \$1.00 USD). Above all, cybercafés have also come to serve as a means of massive employment of young Cameroonians, especially young people who operate as monitors in the cybercafés.

Furthermore, the introduction of mobile phones brought in the phenomenon of call boxes. The call box is simply a mobile telephone subscribed to as a less expensive service to the public in exchange for payment. All that is needed to open a call box is a mobile phone, an umbrella, and a small table. A minute's call is 200 or 250 Frs (less than half \$1 USD) depending on the cost of a call in the service one is subscribed to. Call boxes serve as a sort of poverty alleviation measure in that they provide employment to thousands of jobless youths and have created 'internet and mobile phone bourgeoisie' and 'the new riches', people generally under 35 who invested in this business as in the Internet. Statistics show that more than 50,000 temporary jobs have been created in the field of the mobile phone in 2003. Some of the young girls dominating this field are sole proprietors of these businesses while a bulk of others as well as some young men are employed to do the work. Most employers reveal that they choose young girls to manage their 'call boxes' because first and foremost women are presumed to be very accountable and honest. As there is no rose without a thorn, young girls involved in this sector witness many dishonest persons who take advantage of their physical weakness to escape without paying their bills. There have even been

cases where armed bandits harass these young girls and make away with their mobile phone and money, since they are sometimes exposed to the public right into the night (*The Herald*, no date). However, the popularity of call boxes is growing and in some streets in Yaounde, Douala, Bamenda, Bafoussam, and Bertoua, there are about 50 to 100 call box operators within a span of only 10 meters. The contribution that new communication technologies have made to both social and economic development is immense. Businessmen can now monitor market prices and stock more easily across long distances without much displacement. Many young Cameroonians have successfully found jobs abroad and enrolment in foreign universities, as well as scholarships, thanks to the Internet. This can be verified through careful observation and private dialogue with those seeking visas in front of the US, German, British, French and Canada consulates and embassies. Internet marriage has also been growing.

The Head of State, President Paul Biya, in his address to youths on the eve of the 35th National Youth Day,⁶ expressed the wish of government to introduce and generalize the learning of computer science in schools nationwide. This wish was closely followed on 30 November 2001 by the launching of a vast program by the presidential couple (Chantal and Paul Biya) to equip more than 30 government high schools across the country with new information and communication technologies. The multimedia centres in General Leclerc High School and Bilingual High School Essos were inaugurated that day. Others, such as the projects which are already underway in Douala, Bafoussam, Bamenda, Bertoua, and Garoua, and other projects which are still to be set up, are expected to serve as pilot structures in their respective localities. These centres already have a relatively good stock of computers. A specialization in computer sciences has also been created for high school students. By this, computer studies will become a fundamental subject in schools and will be classified in the same way as History, Philosophy, Mathematics, French, English, Biology and Physics.

However, the challenges are real for this dream which is becoming true. With computers comes the need for trained staff and the training of trainers. Furthermore, it will be a herculean task to equip all the secondary and higher schools in the country with computers (*Cameroon Tribune*, 2003). Without computers in some schools, this implies that the training will be more theoretical than practical. It also calls for a good measure of investment, and the participation of NGOs, elites and ex-students, as well as international donors. Through the Internet, for example, today

the world is a global village as one can get information on virtually everything on the net. Training in schools and universities will be adapted to the needs of the job market. It may enable school leavers to enter an active societal life with ease.

An objective look at recent years provides impressive evidence of the economic advantages of globalization. Nevertheless, globalization also contains risks. The benefits of economic integration have been primarily extended to the industrialized countries. The globalization of financial markets has been accompanied by the devastating economic crisis in developing countries, resulting in the increasing structural marginalization of Africa.

The Growing Burden and Danger of Marginalization/Exclusion

For Dani W. Nabudere, 'globalization' has become a new buzzword that nevertheless connotes new qualitative developments in the world economy and international relations in general (Nabudere 2000). Claude Ake defined globalization as the march of capital all over the world in search of profits, a process reflected in the reach and power of multinational corporations (Ake 1995). In this 'march', Ahmad A.H.M. Aly notes that the conditions that enhance trade creation among developed countries are different from those in developing areas. He concludes that:

Developing countries suffer from structural disequilibria and, particularly, the lack of a well-developed manufacturing sector. Invariably, they produce primary commodities, and foreign trade is conducted with developed countries, whereas trade among developing countries is extremely low. Reallocation gains are therefore not expected to accrue from these unbalanced patterns of production and foreign trade. Integration can at best be neutral, and hence useless, when neither country is producing a giving commodity. In this case, the removal of tariffs on trade between trading nations causes no change in the pattern of trade in this commodity; each country will continue to import it from the cheapest possible source outside the group (Aly 1994).

Unfortunately, the main and lasting effect of decolonization was to open up vast new markets and opportunities for increased and more efficient exploitation, comment some observers. Even though exploitation clearly took place on a vast scale under colonial rule, the attempt was not made to integrate people into the capitalist mode of production – to make them into waged workers. 'Extractive industries such as mining and oil production had operated into the Third World for many years previously,

but such enterprises don't necessarily require the generalized imposition of a new set of social relations in order to function' (Do or Die n.d.). The process of turning Third World peasants into proletarians and the marginalization of the youths is in some ways similar to the development of Capitalism.

One can therefore agree with Robert Biel to whom world capitalism can only have one set of winners. His conclusions on this matter are clear:

The conditions for the form of development which entrenches poverty are international. The dependency perspective (which is the radical critique of mainstream development theory) highlights these conditions by introducing a dangerous idea: it is not just that there is one group of countries in the world which happens to be poor. The two are organically linked, that is to say, one part is poor because the other is rich. The relationship is partly historical – for colonialism and the slave trade helped to build up capitalism, and this provided the conditions for later forms of dependency – but the link between development and underdevelopment is also a process that continues today (Biel 2000; see also Boltanski and Chiapello 1999).

As Amin (Samir) pointed out, in what is perhaps the single most important idea of dependency theory, the tendency to pauperization – the acute poverty that is both the basis and product of capital accumulation, and thus of 'growth' – was transplanted to the periphery. For Samir Amin in one of his books, capitalism is going senile. Its ambition is now restricted to maintaining the wealth of the wealthy world, while the poor, condemned to remain out of the loop, are increasingly demonized as the enemy. In this book, he depicts a world in which NATO has taken over the role of the United Nations, in which US hegemony is more or less complete, and in which millions are condemned to die in order to preserve the social order of the US, Europe and Japan (Amin 2003).

Africa is characterized by problems of poverty, underdevelopment, conflict, illiteracy, famine and diseases especially exposed to HIV/AIDS. To work towards improving the conditions of African people is the great challenge of our time. Prime Minister Tony Blair once said: 'The state of Africa is a scar on the conscience of the world. But if the world as a community focused on it, we could heal it. And if we don't, it will become deeper and angrier' (Blair 2003). Addressing a joint session of the United States Congress (the Senate and the House of Representatives) in July 17, 2003, he added: 'There can be no freedom for Africa without justice, and no justice without declaring war on Africa's poverty, disease and famine with as much vehemence as we removed tyrants and the terrorists'.

Desperate youths, with nothing to do, are attracted by gang life as a form of depraved identity and survival. Among scholars, there is a growing consensus that marginalization is a factor of conflict and discontent (Abdullah 2002; Eyoh 1998a). Such Africanization of marginalization as a human dignity issue intends to stimulate effective poverty alleviation programs (PAPs). This is because the state, civil society through NGOs, and international agencies or donors who have so far taken a paternalistic attitude to PAPs will begin to look beyond giving benevolent hand-outs to the poor, to focus on implementing policies that take the rights and dignity of the people as given. Poverty alleviation policies would then cease to be populist and a campaign strategy to win votes or legitimize failing governments, but properly regarded as a right for the citizens and, more especially, young people. The 1993 World Conference on Human Rights in Vienna affirmed that: 'Extreme poverty and social exclusion constitute a violation of human dignity'. The leadership and policy makers can successfully manage the economy if they perceive and believe in a people-oriented system. The focus must be on the people in the first place.

Renewing hope for young people in Cameroon, as elsewhere on the African continent, would have to entail overcoming the vestiges of corruption and consolidating a robust democratic governance as well as ethics in leadership.

The Necessity and Limits of Robust Governance and Global Ethics

From semantic debate to reality, one can agree that globalization offers great opportunities for human advance – but only with stronger governance. Assistance from the donor institutions is becoming a double-edged sword. On the plus side, it has brought a welcome focus on democracy and good governance. The term governance, as generally used, encompasses all aspects of the way a country is governed, including its economic policies and regulatory framework. Corruption is a narrower concept, which is often defined as the abuse of public authority or trust for private benefit. The two concepts are closely linked: an environment characterized by poor governance offers greater incentives and more scope for corruption.

Although moral and civic aspects (the focal point of the Ethics Club activism) should not be neglected, many of the causes of corruption are economic in nature, and so are its consequences – poor governance clearly is detrimental to economic activity and welfare. Because of their economic nature, issues related to governance and corruption often fall directly

within the 'mandate and expertise' of the Bretton Woods Institutions: the World Bank and the IMF. The IMF was urged in 1996 by its Board of Governors to 'promote good governance in all its aspects, including by insuring the rule of law, improving the efficiency and the accountability of the public sector, and tackling corruption, as essential elements within which economies can prosper'.⁷ Since then, the IMF's role in promoting good governance has been expanded considerably, while still being limited to economic aspects of governance that could have a significant macroeconomic impact. Governance and corruption are mentioned explicitly in over two-thirds of the letters of intent by giving country authorities when seeking financial support from the IMF and World Bank. Since 1997, Cameroon's government under the usual 'Instruction of the Head of State' started mapping out measures culminating in the adoption of the good governance agenda in 2000, the implementation of which is still an issue of concern.

African governments are increasingly subjected to, and colonized by, discourses of governance to the extent that is now becoming almost hegemonic, and all action or behaviour is read in terms of the implementation or transgression of good governance principles. The extreme intervention of the Bretton Woods Institutions, notably the IMF, has been considered by many as another attempt which, like the Structural Adjustment Programs (SAPs), will keep many African countries in the periphery; and the main aim of the global governance as to discipline African governments whose misbehaviour may disturb the present world order. In this view, far from integrating Africa in the global economy or 'taming power politics or establishing the international rule of law, it is simply another mechanism through which the struggle for power and national advantage is expressed' (Held and McGrew 2002). As Held and McGrew have correctly observed:

International governance is a contingent rather than an institutionalized feature of world order: it only exists, and continues to exist, because the most powerful states perceive it as being in their national interests. International institutions are, therefore, principally devoid of independent power, and function largely as instruments for the advancement of the interest of the most dominant states or coalitions of states. This is evident in the limits to their power that exist not only formally, as in weighted voting systems and institutionalized vetoes embedded in the operations of many IGOs, but also more informally in so far as it is widely understood that collective rules or policies (even where these are in the global interest) cannot be imposed or enforced on the most powerful states. On a whole range of global issues, from the eradication of poverty to

humanitarian intervention and global warning, the formal and informal 'veto' power of dominant states constructs the effective limits to concerted global action. International governance, in key respects, is the contemporary equivalent of old-style imperialism in so far as it represents a distinctive political mechanism which entrenches a system of global domination of the weak by the strong (Held and McGrew *ibid*; see also Callinicos et al. 1994 and Gowan 2001).

Sceptics to global governance argue that it will maintain US/Western hegemony, sustain Western Security community, and defend and promote an open liberal world order, while deepening the gap between the North and the South and maintaining global disorder, poverty and inequality which are at historic levels today. For the globalists, global governance will produce transformations through complex global interdependence, agencies of transnational civil society, and globalization of political activity. Globalization of governance has contributed to expanding political and civil freedoms in many countries bleeding under the pressure of autocratic regimes.

The central characteristic of global governance is a redrawing of the boundaries between public authority and 'private power'. This may lead to the integration of African countries into the world economy and solve the problem of marginalization of the marginalized, that is, the youth.

However, the new 'paradigm' of governance in international literature underpins the challenge facing the new democratic experiments in Africa. In the words of Richard Joseph:

The erosion of public institutions, as a result of corruption, autocratic rule and the political manipulation of ethnicity and religion, has not abated. Without a fundamental, indeed revolutionary, transformation of governance in Africa, in both private and public sectors and at local, provincial and national levels, the woes of the continent will deepen. [...] Entrenched political corruption has become one element of a broader phenomenon that can be called 'catastrophic governance'. I define catastrophic governance as endemic practices that steadily undermine a country's capacity to increase the supply of public goods. It is catastrophic governance that is mainly responsible for Africa's failure to realize its immense development potential, aided and abetted by external opportunists. [...] Unless the chains of catastrophic governance are broken, Africa's productivity will slip further behind that of the rest of the world. [...] The revolutionary transformation of governance in Africa must be directed from within the continent, within Africa's communities, schools, businesses and research institutes. It must also involve the active participation of Africa's many sons and daughters who have honed their skills in overseas institutions (Joseph 2003).

The Ethics Club appears to be a partner in this historic endeavour, in the case of Cameroon, through which Africa will decide to make or to mar, according to Bernard Nsokika Fonlon.⁸ For John W. Forje (2002), the key to poverty reduction is good governance. It is necessary for research-related activities to flourish and contribute in finding the appropriate solutions to the problems plaguing the nation. And the key to good governance is accountability, transparency, rule of law, and social justice. The poor must be empowered to voice their need. They must be included so as to ensure a sense of belonging. Participatory approaches can be used to enable poor people, mostly young people, to express their priorities and exercise selectivity. This will speed their inclusion in society and make the country more effective, and society more democratic. It implies government's obligation to respect the interests of those affected by its decisions, programs and interventions through mechanisms of answerability and enforceability (Consodine 2002).

We can agree with Held and McGrew (2002) that the main implications and guiding ethical principles or core values of globalization are: global social justice, cosmopolitan social democracy, universal human rights, human security, rule of law and transnational solidarity. One can also think about:

- Ethics in knowledge production and dissemination (intellectual honesty);
- Ethics in agro and biomedical sciences (debate on issues of genetically-modified crops and transgenic animals);
- Ethics in business (the end of speculation and artificial inflation);
- Ethics in the presentation of evidence in both national and international affairs;
- Ethics and new technologies;
- Above all, ethics in leadership positions, reconciliation and justice as an ethical and political challenge.

The source of the new ideas, attitudes and practices may be the partnership between the state and citizens, the real civil society organizations. Young people have a major role to play in this process.

The Ethics Club as a Framework of Youth Integration and Participation

Integration and participation are crucial to democratic governance. They have become essential ingredients and prerequisites of good governance. Development as a process of improving people's lives means that they should be included in the process. This section introduces the Ethics Club in its historical context. It analyses the club's organization, vision and agenda, as well as its impact.

Historical Background

The peripheral role of young people in Cameroon is a patent reality, as their marginalization in all aspects of life is amply manifested. This situation reflects the gerontocratic and patriarchal nature and essence of the state in Cameroon, the gerontocratic political dominance. As a result, young people have not effectively influenced policies in the process of the socio-political development of their country. Also, the hegemonic project of the ruling elite has been the major obstacle to youth integration in Cameroon. Jean François Bayart defines the hegemonic project as:

A system of coherent social hierarchy which rests on a process of reciprocal assimilation and fusion of the former dominant groups and of new elites born from colonization and decolonization. The contemporary lines of inequality and domination thus seem to register, in the direct extension of the pre-colonial social structures, the dominated of yesterday constitute the mass of the dominated of today (Bayart 1985).

Bayart also establishes the distinction between senior and junior citizens (*âînés* and *cadets sociaux*). A sentiment of disappointment has gradually replaced that of hope, as it has dawned on young people that qualifications, competence and merit are the preserve of a certain social category: the old. Tentative youth emancipation or de-marginalization re-emerged in the early 1990s, following Cameroonian students' opposition to the neo-colonial project of France in 1958 and the autocratic regime of President Ahmadou Ahidjo in the early years of independence (the early 1960s).

All over Cameroon during the early 1990s, one could hear the voices of change. The population was hungry for democratic governance and leaders who offer more than empty slogans, who can put people first, especially the youth, and fight for what Cameroonians deserve: a high standard of education, good jobs, infrastructure and quality health care.

Since the initial outburst of student resistance in France, Soweto and Beijing, the education as well as citizenship and democracy struggles has been a central component of the struggle for national liberation all over the world. In the late 1980s and the early 1990s, a number of student organizations were formed in Cameroon. The democratization process was marked in this country by numerous strike actions on the campus of the then university of Yaounde during the period 1990-1992, with sporadic action up to 1997. The demands for democratic reforms provided space for students to organize and voice their multiple grievances about the poor living and study conditions on campus as well as the process of decentralization and the 'institutional renewal' of the University of Cameroon, which blocked academic excellence. According to Piet Konings,

the unprecedented degree of violence that accompanied the protracted strikes may be attributed not only to the persistent refusal of university authorities and the regime to enter into a meaningful form of dialogue with students, but also to the internal divisions among the students along party and ethno-regional lines (Konings 2002; Sindjoun 1994). The major lines of division were between two groups: the 'stranger' students organized in the 'Students Parliament' and closely allied to the radical opposition: the group found a mouthpiece in the struggle for freedoms, calls for civil disobedience, general strikes, the demise of the state and the convening of a Sovereign National Conference which would have introduced new states structures afresh. On the other hand, the 'autochthonous' Beti students organized the 'committee for self-defence' and were closely allied to the regime in power (Nyamnjoh 2002; Eyoh 1998; Mbembe 1997; Monga 1997). However, the meteoric rise and subsequent disintegration of a vigorous Cameroonian youth movement (the Students Parliament) may be associated with the changing terrain in which young people table their grievances as well as its domestication by the opposition. The rival movement may be associated with the ruling elite hegemonic project by manipulating desperate students into compliance and complicity with mediocrity and alienation (Nyamnjoh 2002).

To many young Cameroonians, the excitement at change and democracy that came with clamours for liberalization in the early 1990s has given way to 'disenchantment and cynicism with the callous disregard of the ballot by the ruling Cameroon People's Democratic Movement' (Nyamnjoh *ibid*). Meanwhile, in this context of widespread poverty, corruption with scandals about embezzled money, political clientelism and youth marginalization, many young Cameroonians as members of the Ethics Club still believe that there are opportunities for upward social mobility for young people through good governance and ethics in leadership.

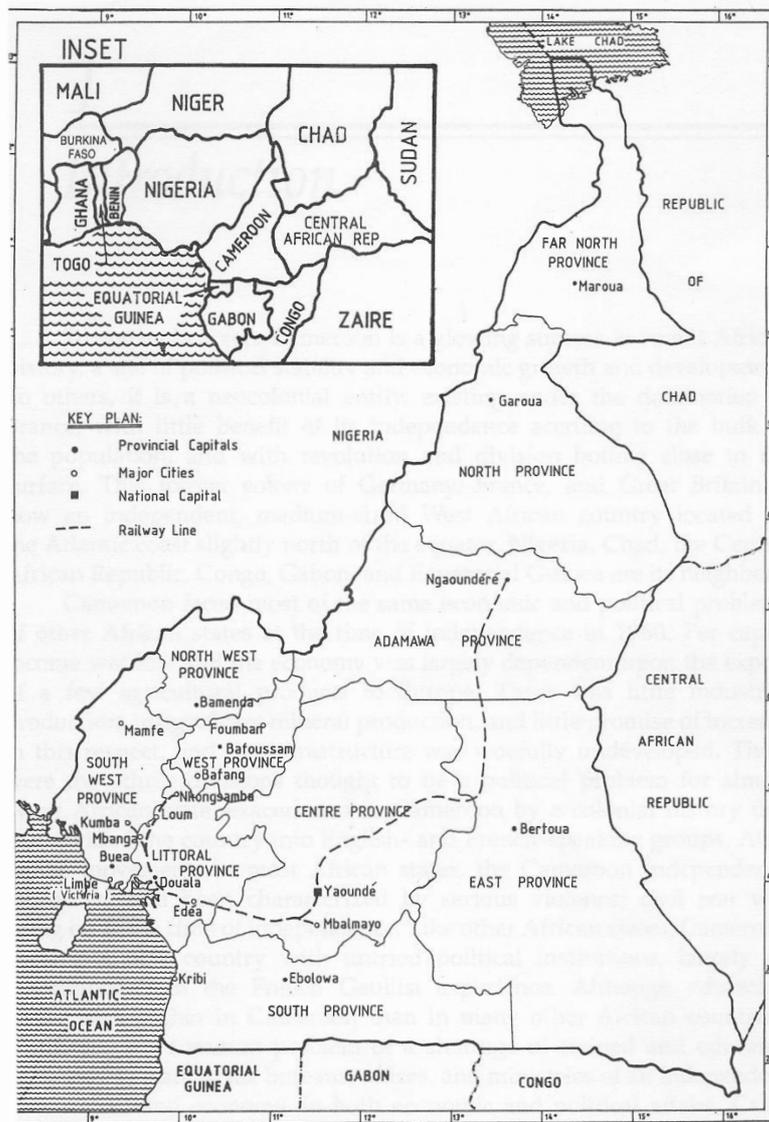
In the North as well as in the South, many youth movements emerged as young people's responses to autocratic leadership, corruption, political clientelism and violation of their citizenship rights. This article argues that what happened in France, Soweto and Beijing or during the student's parliament meeting of May 1991 (when the authorities sent troops to disperse the students, resulting in turmoil) may have happened during the launching of the Ethics Club in 1999 at the Advance School of Mass Communication (ASMAC) in Yaounde. This is because talking of ethics and good governance in an environment or a society where corruption (Ayissi 2003), moral decadence and the politics of the belly (Bayart 1992) were deep rooted, and becoming an institution as patterns of government

may be considered by many officials and some common citizens as a conspiracy from the West. In France, authorities used the excuse of a rumour that the right wing was going to attack the students meeting to criminalize the protesters and justify the police intervention. In Soweto, authorities considered children's claims for better education as manipulation by black elites that should be destroyed, even through bloodshed. In Beijing, the authority used the excuse of capitalist subversion to send troops and tanks to neutralize the demonstrators. In Cameroon, drawing inspiration from the above experiences, the authorities preferred to monitor through infiltration, then closely control the Ethics Club's first gathering, and later domesticate the movement.

In two consecutive years (1998, 1999) Cameroon was rated the most corrupt country on the Corruption Perceptions Index of Transparency International, a German-based International NGO. Since then, the government has taken the political commitment, before the population and international funding bodies, to fight what is now called the scourge of corruption or a cankerworm in society. Churches and civil society organizations promptly joined this enterprise which was more of a crusade or which at least finally sped up the political will to eradicate corruption or, short of that, to reduce it to less devastating proportions. Corruption is one of the foremost problems in Cameroon and it is receiving much greater attention today. It has become a central issue in popular uprisings and election campaigns. In the past five years, international aid organizations such as the IMF, the World Bank, the United States Agency for International Development, 'La Coopération Française', and the United Nations Development Program have organized seminars and launched programs concerned with corruption and what to do in order to curb it. At the national level, civil organizations such as the local branch of Transparency International, headed by Barrister Akere Muna, former chairman of the Cameroon Bar Association, with Cardinal Christian Tumi among the college of advisers, the former Minister Garga Haman Hadji's 'Bonne Conscience', Dr Moïse Albert Djambe's SOS Dialogue for Peace in Africa, the research group GERDDES-Cameroon, and the churches as well as the Ethics Club headed by Charles Ateba Eyene, are very active in the fight against corruption, this scourge that strangles civic rectitude and warps public morals.

Although the Ethics Club started its activities in 1999, its national coordinator insists that his decision to set up this youth movement did not wait for Cameroon to hit the record books in terms of corruption which is a real governance issue, nor did he wait for the Organization for

Republic of Cameroon
(inset shows Cameroon in relation to neighbouring states)



Source: Mark W. DeLancey, *Cameroon Dependence and Independence*.

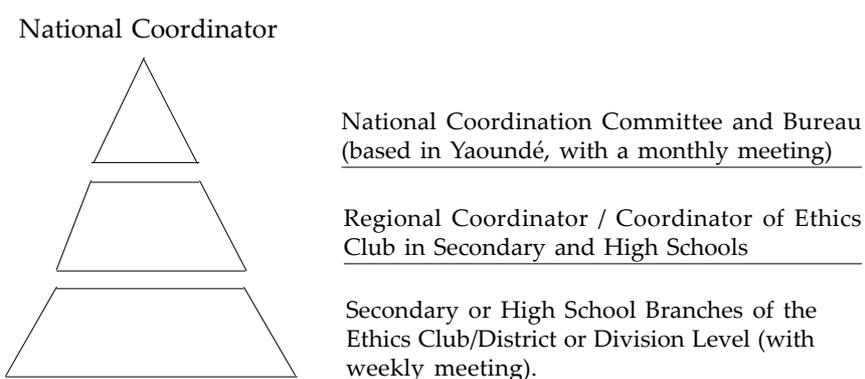
Economic Co-operation and Development's emphasis on basic social provisioning and the NGO substitution for government provisioning, nor the United Nations Educational Scientific and Cultural Organization (UNESCO)'s determination to take African youth out of its present poor situation.

Organization, Visions and Agenda of the Club

With its pyramidal structure, the Ethics Club is struggling to play a significant role in the process of youth's integration and participation.

Organization

The club organization is in the form of a pyramid:



Membership is voluntary. Members of each Bureau are elected or co-opted. Members guilty of unethical behaviour are suspended for a period of time from the activities of the club or excluded definitely from the group. Membership may also be rewarding as the club has successfully contributed to the election of some of its members in some municipal councils.

Vision

The Ethics Club is of the opinion⁹ that citizenship education gives young people the knowledge, skills and understanding to play an effective role in society at local, national and international levels. It helps them to become informed and responsible citizens who are aware of their rights and responsibilities. Citizenship education encourages pupils to play a helpful part in the life of their schools, communities and the wider world. It also teaches them about their economy and democratic institutions, and encourages tolerance and respect for different national, religious

and ethnic identities. Citizenship education develops young people's and common citizens' ability to understand about moral and ethical values, and put them into practice; it provides opportunities to reflect on issues, and to take part in discussions.

It goes without saying that time is running out for leaders who pretend to act on behalf of the many but who refuse to involve the many in their deliberations (Clayton 2002). This is the challenge of the new public involvement in the decision-making process in Cameroon. As the spread of information through education has been enhanced by new technologies, more people feel capable of speaking out about decisions that will affect their lives and, consequently, they have been demanding a say in those decisions.

Since its foundation, the Ethics Club has been struggling for transparency, accountability and ethical behaviour. Since the unethical behaviour due to ignorance and lack of civic education has been the main reason for the backwardness of the country, the work was started by founding several clubs in secondary and high schools and distributing many booklets, first in Yaounde and later in other cities like Ebolowa, Bertoua and Douala. The campaign was widened by organizing seminars and discussion meetings that involved young people, government officials, politicians and civil servants. So far the number of its activists, members and sympathizers exceeds five hundred. The movement strongly supports the idea that the problem of socio-political integration of the youth in Cameroon can be solved through good governance. It also maintains that a democracy which mismanages public institutions and refuses to take care of the general interest, including those of the youths, cannot succeed; and youth marginalization is a threat to national unity and cohesion.

Finally, the Ethics Club's vision is one of a common future, a future in good governance values so that young people emerge as competitive and effective players in national politics and the economy, with freedom, social justice and security for all Cameroonians. This shared vision reflects the Club agenda.

Agenda

The Ethics Club's general agenda is set out in its constitution as well as in its seminar's reports and booklets, and consists of the policies and strategies of the Club (Ateba Eyene 1999). The Ethics Club promotes the moral, cultural, spiritual, social and political developments of young people. This implies helping the youths to have: a critical appreciation of issues of rights and obligation in society; understanding of the nature and role of the different groups to which they belong, and promoting respect for diversity

and difference; awareness and understanding of meaning and purpose in life and of different values needed to become responsible and effective members of society; and massive participation of young people in local, regional and national politics. The Club's key skills are: sensitisation/communication, discussing and sharing information and ideas about social, political issues of the community; working with others in formulating policies and taking responsible action in the community; and problem solving in drawing awareness to certain issues.

Thus identified, the combating of corruption is the overarching priority in its integration agenda, the importance of good governance for socio-political integration of the youths, and responsible behaviour among young people.

Broadly speaking, the policies of the Club are to:

- Defend democratic governance, peace, security and stability;
- Empower young people in the process of nation building;
- Participate actively in the fight against corruption¹⁰ and unethical behaviour through workshops on citizenship and national conscience;
- Develop youth through civic engagement, socialization, responsible life skills and networks;
- Fight fraud in the education milieu as well as in the public service;
- Encourage meritorious students through the institution of a prize for the best student paper presented at the beginning of each academic year in some secondary and high schools. The winning paper is posted on the school board and may also be eligible for submission to the school journal where it will be considered for publication;
- Organize the funeral of some senior citizens for their remarkable contribution in shaping moral standards and hard work. The recent manifestation was during the funeral of Jean Baptiste Obama (died on 17 April 2003), who was also known as the 'African philosopher', in May 2003. The deceased contributed greatly to the preservation of the Reunification Monument and the teaching of Cameroon's history.
- Assist in the fight against impunity in the education milieu as well as in the public service.

Whether its activities are based on altruism, a real desire to contribute to youth integration and participation, or a simple opportunity to receive more aid from their national and international mentors by a group of people whose survival depends upon the preservation of the current regime, its impact remains to be seen.

The Club's Impact: Achievements and Setbacks

This section analyses the impact of this non-institutional channel for youth participation, based on some new forms of socialization in the face of the challenges facing Cameroon and the seductions of globalization.

Achievements

The achievements of this Club, which enjoys the sponsorship of UNESCO and other undisclosed national and foreign mentors, include, as previously mentioned, a series of activities amongst which are:

- The organization of seminars on the fight against corruption, the virtues of good governance, citizenship and national conscience (all these topics were discussed during one of the club's seminars in Mfou/Mefou Afamba, Center Province on 16 March 2003 on the general theme: 'Youth, Citizenship and National Conscience'. Previously, the club had organized a workshop on the causes and remedies of the uprising insecurity in Yaounde as well as in the entire country. Urban unemployed university graduates and school drop-outs were easily mobilized to protest against their chronic unemployment and the high cost of living. In attempting to survive at the margins by joining armed gangs and engaging in banditry and other forms of anti-social behaviour, they created insecurity for everybody (elsewhere as in Sierra Leone, Liberia and recently in Ivory Cost, this marginalized youth joined rebel armies to fight incumbent regimes). The Cameroon Government got the message and this was manifested in the massive recruiting of young people in the whole security-military complex in a process, however, full of irregularities and problems (*The Post* n.d.).
- The club also organized a seminar in Bertoua to draw the attention of the public to the resurgence of the phenomenon of trance (sudden fear, loss of control and agitation) in the school milieu (December 2002). This workshop was highly appreciated by people we met during our fieldwork in this region.
- The club's condemnation of the plundering of the National Museum, former French High Commissioner's Residence and former Presidency of the Republic of Cameroon, has resulted in court action against the authors of such criminal activities, as a crime against the preservation of the national cultural patrimony.

- Its achievements also include a sensitization campaign, using booklets. In addition, the Ethics Club leaders took part in the elaboration of the National Good Governance Programme (NGGP). Among the measures prescribed by the Prime Minister, Head of Government and Chairman of the Ad Hoc Committee on the Fight against Corruption (*Cameroon Tribune*, 2003) are:
 - Introducing lessons on ethics, good governance and the fight against corruption into the school curricula.
 - Strengthening the means of action of certain anti-corruption units, notably through the publication of a news bulletin by the anti-corruption observatory¹¹ (each ministry has its own anti-corruption units where efficiency and effectiveness remains an issue of concern).
 - Systematically publishing final sanctions taken against government workers and users of public services.
- Furthermore, members of this grouping also focus public attention on corruption in government and the overall incompetence of some public officials.
- With no intention to directly link other government's initiatives to the influence of Ethics Club, one can nevertheless observe that:
- Generally, in respect of getting the Highly Indebted Poor Country (HIPC) Funds closer to the people and gaining the confidence of international donors, the representation of civil society has been guaranteed. This has also prompted the creation of many NGOs by some unscrupulous individuals.
- The National Election Observatory (NEO), an independent structure set up by Law N° 2000/016 of 19 December 2000 promulgated by the President of the Republic, aiming at guaranteeing greater transparency in the electoral process (*Practical Guide on Municipal Elections in Cameroon 2001*), reserves room for civil society.
- President Paul Biya remarks that we are moving from an international society where states played the preponderant role towards a 'world society' where individuals, associations, non-governmental organizations (NGOs), in short civil society, play a more and more important role (Biya 2001).

- Fabien Eboussi Boulaga and Valentin Siméon Zinga of GERDDES¹² mentioned that churches and religions are not being left behind in this crusade against corruption. Through sermons and homilies, pastors are trying to move their flock into their parishes. Churches are both populous and organized groups, and are able to have a more sustained and far-reaching impact in the social, educational and moral fields than any other organizations. A meeting was organized in Bamenda from 27 to 30 April 2001, under the auspices of the National Catholic Education Secretary, with a view to launching an anti-corruption campaign in Catholic schools in Cameroon. This National Episcopal Conference of Cameroon's project aimed at seeing, in concrete and explicit terms, how the specificity of Catholic education – whose aim is the education of the whole man and of all men – can be used as an instrument to fight corruption. Previously, the National Episcopal Conference of Cameroon published in September 2000 the "Pastoral Letter of the Bishops of Cameroon to Christians and All Men of Goodwill on Corruption". As other actors of civil society, the bishops maintained that: 'Not to speak out strongly against corruption would be a blameworthy silence. Not to combat it forcefully would be an unacceptable dereliction of duty. And not to act in earnest to eradicate this plaque would be a betrayal of our people' (Bishops of Cameroon 2000). In fact, the bishops want to 'educate citizens to develop a sharper awareness of this evil so that they can fight it better'. This means 'fostering a greater awareness of the rights and obligations of citizens everywhere, in order to tackle corruption and its consequences more effectively nationwide'. According to Fabien Eboussi Boulaga (2001), the pastoral letter is both an analysis of corruption and an appeal to all, and it ends with a 'prayer against bribery and corruption in Cameroon', intended to be read every Sunday at the close of each mass.
- Finally, the National Governance Programme has been described as a benchmark framework set up by the Head of State, with a view to ensuring the balanced, sustainable and equitable development of Cameroon, through lasting and workable partnerships between the state and other players of the economic and social system, which are the private sector and civil society.

It will certainly be unjust to take stock of achievements of the Ethics Club without taking into consideration its limitations, beginning with its very own future.

What young people expect from the Ethics Club in terms of governance

- Transparency, and the agenda should be set through a bottom-up initiative.
- The Club should not be for personal interest and the process of decision-making should involve its entire membership.
- I hope its campaign may bring some change.
- Corruption is dangerous to society as HIV/AIDS is dangerous to the human body. Stimulating the spirit of hard work and honesty among young people is a good idea.

What young people expect from the Ethics Club in terms of the socio-political integration of the youth

- We should admit that the Ethics Club has failed in the achievement of its objectives. I think that the Ethics Club has been politicized.
- I think there is not a veritable Ethics Club that can really secure the socio-political integration of the youth in Cameroon.
- The Club should respect its agenda.
- I have nothing to expect from this Club since the fight against corruption is almost a lost cause.
- I wonder if the socio-political integration of the youths is even on the government's agenda in Cameroon.

Setbacks

Although it has not had enough time or resources to make a name, this aspect of the stock-taking is important for the analyses, because the Ethics Club seems to be suffering from congenital diseases common to youth movements in Cameroon.

- The club was engineered within the high sounding and paternalistic proclamation of the centralized government practices in Cameroon to play a peripheral echo of the marginalized youths. This posed a problem for the club's autonomy and neutrality. In the fight against corruption, one of the aspects of the NGGP agenda is that it cannot be more than an agitation of ideas, that is, almost nothing in the present circumstances, as long as they cannot help to bring about a just and equitable society, as the results of our questionnaire and discussion indicated.

- The club has been accused of being manipulated by factions of the ruling coalition to settle scores and to destabilize others. An instance cited is the Ethics Club's President, who is also a member of CPDM (youth wing). Also, the running of the national bureau of the youth wing of the ruling party (CPDM) was vigorously condemned by the members of the Bureau and other ordinary members of the youth wing of the party. To some, it was nothing less than manipulation. This can also be seen in the relations between the Ethics Club and President Biya Youth (PRESBY), which are not good at all. For many members of the youth wing of the ruling party who we met, the Ethics Club is a group of opportunists in search of what to be grabbed, whereas the essence of ethics in general is neutrality, a good moral record and not just young people in business or agitation.
- The Founder and National Coordinator of the Ethics Club, Charles Ateba Eyene, who has also been a member of the anti-corruption unit of the Ministry of Youth and Sports since 2001, is working at the Division of International Cooperation as assistant in charge of studies at the Ministry of Culture. He is also one of the presenters for CPDM of the program 'Direct Expression of Political Parties Represented at the National Assembly',¹³ and has been accused of mobilizing young people to achieve nothing else but personal political ambition. His co-option policy, whose aim is personalizing what was not personalized at the beginning and use of funds, is a matter of silent criticism within the Club. His lofty idea of writing a conversation book with a quasi-retired army general and former first Army Chief of Staff (Ateba Eyene 2002) received divergent interpretations. To some people, it is nothing less than instrumentalization of the leader of the Ethics Club by the General who is seeking more recognition for the services rendered to the nation. To some others, the leader of this club is using the present nationwide dedication ceremonies with the General in the major cities (Yaounde, Ebolowa and Douala) to implant his organization where it is not yet effective, and to mobilize its members where it is already a reality.
- In the field of the campaign leading to the adoption of responsible behaviour among young people, the club is facing competition from other youth movements more accepted and supported by both young men and women, such as 100% Youths, Between Us Youths and UNESCO Club in many secondary and high schools.

This is reflected in some characteristics of the Ethics Club:

- 80 to 90 per cent of its members are also members or sympathizers of the ruling party;
- 60 to 70 per cent of its members are male;
- Although the group is opened to all the tribes in the country, 70 to 80 per cent of its members are from the Equatorial Bantu or Beti ethnic group based in the Centre, South and East Provinces which are the stronghold of the leading ruling coalition party.

Many young people interviewed really doubt the neutrality and autonomy of this group as well as the real motivations of its leader.

The present Cameroonian government under Biya, like the previous one under Ahidjo, has argued that the benefits of the economic progress of the country are to be spread among all its citizens, not limited to a few in places of power and authority, and that equality of opportunity is to be extended to all the population, regardless of location, age or ethnic origin. In spite of the rhetoric, and even though one may point to timid improvements in education, health care and social security services – all of which benefit the common citizen – it is also true that social inequality as measured by the same types of indicators has increased greatly in Cameroon over the past ten years, compromising the idea of social justice.

According to Mark W. DeLancey, some Cameroonians have received far more benefits from the country's resources than others. In a social sense, those in the bureaucracy and upper power echelons of the ruling party are gaining much more than others. Although it is difficult to document such statements, a brief trip in Cameroon provides visual evidence to support such assertions (DeLancey 1989). The children of government ministers and other top ranking officials are still going to preparatory schools and universities in Europe and North America, while others remain in Cameroon under a collapsing education system. It evokes pity that teachers, duly trained by the government, only get absorbed and fully take up services one or two years after graduation. Students, half-nurtured by such professionally and financially retarded teachers, also recruited through a process full of irregularities, will produce no miraculous results when they become office holders tomorrow, especially when their certificates and transcripts also take one to two years to be ready, letting job opportunities sail by (*Insight*, April 2003), or when parents corrupt teachers (Oumaroudjam Yaya 2003).

Although Cameroon dropped from first position in 1998 and 1999 to eighth in 2003 and thirteenth in 2008 on the Corruption Perception Index of Transparency International, corruption remained matter of concern in this country. The national political debate is currently centered on the effective implementation of Article 66 of the January 18, 1996 Constitution of the Republic of Cameroon. According to this article, the principal officers of the government, including the Head of State, are expected to declare their assets at the time they assume office. Many actors as opposition figures, political activists, leaders of civic organizations and members of diplomatic corps and NGO have been quite vocal over the need to get Article 66 of the constitution operational. In fact, the desired objective of this constitutional provision is the protection of the national wealth against predators. The adoption of "application text" and the full implementation of such a provision will certainly give a decisive impetus to the anti-corruption campaign waged by the government and code-named by the press: "Operation Sparrow Hawk" (*Opération Epervier*).

In addition, several youth projects created in order to fight against social exclusion, such as the National Employment Fund (NEF), Integrative Program in Support of Stakeholders in the Informal Sector (PIAASI), Youth Socio-economic Integration Project (YSIP) and the Support Program for Rural and Urban Youths (PAJER-U), have so far timid impact on employment due to corruption and the inertia of some government services. The participation of the youth in development implies personal civic commitment. This commitment also has a moral and patriotic dimensions based on national solidarity and devotion to the general interest. These virtues should be nurtured in the different youth associations or movements whose aim is to steer young people away from deviant behaviors that are now commonplace in modern society, notably corruption that has done so much damage to the Cameroonian nation. Therefore, stimulating the spirit of hard work and honesty among young people (tomorrow's elite) is laudable, since corruption is dangerous to the society as HIV/AIDS is dangerous to human body. With the present high rate of unemployment and technological advances in electronics and telecommunication, many young people are tempted to get involved in various ways of getting rich fast, no matter the means, as some government officials. This study argues that a certain degree of corruption and inertia should be associated to a crime against humanity or a terrorist act.

Conclusion

Africa is not winning the battle to control its development agenda because the struggle has been construed too narrowly as one over economic and political power. But it is much more than that. It is also a struggle of ideas and knowledge ... Scientists are a major part of the problem. To begin with, we ourselves have no faith in the power of scientific knowledge or in our ability to use it to solve problems. If we did, we would talk less about how our governments constrain science and concentrate on using the power of our knowledge to change them so they can value science, support it and exploit its potential. It is not very useful to lament incessantly the persistence of traditional and popular attitudes which are detrimental to the production and utilization of scientific knowledge. Why not problematize this scientifically and devise a means for changing these attitudes? Without articulating how to proceed and why, our march to development cannot really begin. Can we (scientists) live with this tragic betrayal of our mission?

Claude Ake

From the data gathered during this research, we can make the following suggestions:

- The Ethics Club should establish links and partnerships with other youth movements operating in the same field (youth integration, citizenship and responsible youth life skills and the generation of new forms of sociability among young people) such as 100 percent Youth, Between Us Youths, and UNESCO Club.
- The Ethics Club should avoid being a catch-all organization. Its target should remain young people, their problems and proposed solutions.
- Since decisions concerning the future of ordinary citizens made at high levels without consulting civil society could not be implemented because they did not have the support of the community, we suggest that civil society needs to be involved more than ever before in the decision-making process and even at the stage of drafting laws.
- Government should accelerate the preparation of a databank on the Cameroonian civil society organizations.

- Corruption continues to impoverish Cameroon and is contributing directly to poverty and youth exclusion as well as the breakdown of the fabric of society. Strategies of poverty alleviation, therefore, should continue to address the issue of inclusive governance as well as the issue of increased democratic participation of young Cameroonians in the social, economic and political affairs of their communities. In this regard, alongside the 'Children Parliament' instituted in June 1998 in memory of Soweto's children massacred in 1976 (which has a daily annual session each 16 June during which junior parliamentarians pose questions to ministers on the running of the state affairs, and also table young people's grievances), government should establish municipal youth councils and promote national and global networking among them. Selected youths would comprise a body that sits at the table with local decision-makers in order to express their view and that of their peers on the issues of the local agenda and local government policies. Such views should be incorporated in municipal planning processes. Furthermore, the linking and exchange of local youth councils should be promoted at national, regional and global levels.
- During our fieldwork, a member of the 'Ethics Society Club' (a village group of some old men) refreshed our memory of this worthy graffiti quotation: 'To call in question the society you live in, you must first be capable of calling yourself in question'. The Ethics Club leadership has to follow this advice or join the club of the manager of anger (Monga 1996) and traumas. The Ethics Club without ethics will be a barrack for young people serving the structures instead of the structures serving them, or the Ethics Club will become a mere 'fans club'.
- Finally, the state should continue to play its traditional role as coordinator of the national development, with more transparency and efficiency, and the emphasis should be on education, health, infrastructure and security. It should also have in mind that no matter the form that development can take; the implication of those concerned cannot be undermined. Therefore, young people must be given the possibility to ensure their own survival through a system of decision-making that puts them at the centre.

Notes

1. José Bové is a veteran activist and promoter of anti-globalization who poses as a French farmer. His most recent caper involved the destruction of a field trial of biotechnologically-improved rice and genetically-modified crops at a test laboratory near Montpellier, in Southern France. He had previously been found guilty of the demolition of a half-built McDonalds restaurant in Milan. On 22 November 2001 scientists and farmers, from the North and the South, joined hands in a day of action defending democracy and independent science and jobs.
2. Globalise resistance – opposing the growth of corporate power www.resist.org.uk. The global years of action against globalization: Zapatista uprising in 1996, Seattle in 1999, Washington DC in 2000, Quebec and Prague in 2001, and Geneva and Evian in 2003.
3. Taking into consideration the advantages of the knowledge-based economy, a National Agency for Information and Communication Technology (NAICT) has been created by a presidential decree N° 2002/092 of 8 April 2002. The Agency's main mission is to promote and follow up government action in the field of information and telecommunication technologies as well as to promote easy access to new technologies for all citizens. It is also charged with assuring the respect of ethics, morals and privacy in the use of new technologies (*Cameroon Tribune*, N° 7572/3861 10 April 2002, pp. 10 – 11. Previous to the creation of NAICT, the Head of State Mr. Paul Biya and First Lady Mrs Chantal Biya inaugurated Internet Centers in two High Schools in Yaounde (Lycee Leclerc and Lycee Bilingue d'Essos).
4. Such as where a refugee child in Sierra Leone sees that the cost of a life in his village is worth less than a cost of life in Kosovo.
5. In some Cameroonian villages, people or villagers know each other.
6. National Youth day in Cameroon symbolizes the reunification of the two Cameroons. In fact, in 1961 French and English-speaking Cameroonians agreed in Fouban to (re)unite and reform one big strong and modern nation. The Fouban accords provided for a bilingual, bicultural federation in which English and French speaking would develop and prosper in harmony and mutual trust. This day was instituted on 11 February 1966.
7. Good governance is important for countries at all stages of development. www.imf.org.
8. Dr Bernard Nsokika Fonlon is now a legend, Nso history society publication N° 3, Kumbo Town, 1988, p. 107.
9. Opinion expressed by the Institute for Global Ethics UK Trust.
10. Paula Dobriansky remarks that governance also means the absence of corruption. Corruption damages economic development and reform, impedes the ability of developing countries to attract foreign developing investment, hinders the growth of democratic institutions,

and concentrates power in the hands of a few (in 'Principles of good governance', *Afrique Etats-Unis*, N° 2, April 2003, p. 7).

11. A former Secretary General at the Presidency, Minister of Post and Telecommunications and Director general of National Social Insurance Fund are under custody for corruption charges. Some corrupt transport officials were sanctioned by the Minister of transport.
12. GERDDES, Groupe d'Etudes et de Recherche en Démocratie Développement Economique et Social/Studies and Research Group on Democracy, Economic and Social Development).
13. On Cameroon Radio and Television (CRTV): television every Thursday from 21:30 pm (elapse time: 1 hour); radio: every Friday from 8:30 pm (elapse time 2 hours).

References

- Abdullah, I., 2002, 'The Marginality Factor in African Conflicts', Lecture, CODESRIA Youth Conference, October 2002, Dakar.
- African Studies Review*, September 2002, Vol. 45, Issue 2, pp. 1-26.
- Ake, C., 1995, 'The New World Order: The View from Africa', in H-H. Holm and G. Sorensen, eds., *Whose World Order: Uneven Globalization and the End of the Cold War*, London, Westview Press, pp. 22-23.
- Aly, A.A.H.M., 1994, *Economic Corporation in Africa: In search of Direction*, Boulder, Colorado: Lynne Rienner Publishers, p. 37, cited by Lee, M.C. 'Development, Co-operation and Integration in the SADC Region', in Nabudere, D.W., ed., *Globalization and the Post-colonial African State*, Harare: AAPS Book, pp. 11 and 124.
- Amin, S., 2003, *Obsolescent Capitalism: Contemporary Politics and Global Disorder*, Third World Forum, Dakar, Senegal: Zed Books.
- Appadurai, A., 1990, 'Disjuncture and Difference in the Global Cultural Economy', *Public Culture* 2 (2), pp. 1-33.
- Appadurai, A., 1995, 'The Production of Locality', in Fardon, R., ed., *Counterwork*, London: Routledge.
- Appadurai, A., 2001, *Après le colonialisme: les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris: Payot.
- Ateba Eyene, C., 1999, *La jeunesse camerounaise et l'Ethique de responsabilité*, Yaoundé: Ed. Sphinx.
- Ateba Eyene, C., 2002, *Comprendre l'Ethique: du discours à la pratique, de l'écart à la normalisation de l'écart*, Yaoundé: Ed. AMM.
- Ateba Eyene, C., 2002, *Le Général Pierre Semengue: toute une vie dans les armées*, Yaoundé: Editions Clé.
- Ayissi, L., 2003, *Corruption et Gouvernance*, Yaoundé: Presses Universitaires de Yaoundé.
- Barber, K., ed., 1997, *Readings in African Popular Culture*, Oxford: James Currey, pp. 151-163.
- Bayart, J-F., 1985, *L'Etat au Cameroun*, 2nd édition, Paris: PFNSP.
- Bayart, J-F., 1992, *The State in Africa: The Politics of Belly*, London: Longman.

- Berger, P. and Luckman, T., 1986, *La construction sociale de la réalité*, Meridien Klincksieck.
- Biel, R., 2000, *The New Imperialism: Crisis and Contradictions in North/South Relations*, Zed Books.
- Bishops of Cameroon, 2000, *Pastoral Letter*, September, p. 20, cited by F. Eboussi Boulaga, 2001.
- Biya, P., 2001, Speech during the 21st Africa-France summit held in Yaounde, Cameroon, 18-19 January, on the theme 'Africa in the Wake of Globalization'.
- Blair, A., no date, cited by 'Africa Local Development Union', www.aldu.org. URL consulted in September 2005.
- Boltanski, L. and Chiapello, E., 1999, *Le nouvel esprit du capitalisme*, Paris: Gallimard.
- Calhoun, C., 1994, *Neither Gods nor Emperors: Students and the Struggle for Democracy in China*, Berkeley: University of California Press.
- Calhoun, C., 2000, 'Pierre Bourdieu' in G. Ritzer, ed., *Social Theorists of the 20th Century*, MA: Blackwell.
- Calhoun, C., 2004, 'Imagining Solidarity: Cosmopolitanism, Constitutional Patriotism and the Public Sphere', in De Greiff, P. and Cronin, C., eds., *Transnational Politics*, Cambridge MA: MIT Press.
- Callinicos, A., et al., 1994, *Marxism and the New Imperialism*, London: Bookmarks.
- Cameroon Tribune*, N°7271/3560, Friday 19 January 2001, p. 10.
- Cameroon Tribune*, N° 7231/3560, Friday 19 January 2001, 'Pistes pour une mondialisation humanisée', p. 4.
- Cameroon Tribune*, N° 7880/4161, Friday 4 July 2003, 'Students Enter Globalization Train', p. 10.
- Cameroon Tribune*, N° 7842/4131, 8 May 2003, 'Corruption: PM Opens New Fighting Fronts', p. 11.
- Clayton, J.T., 2002, *Public Participation in Public Decisions: New skills and Strategies for Public Managers*, San Francisco, California, Jossey-Bass Inc., p. 1.
- Comaroff, J. and J., 2005, 'Reflections on Youth, from the Past to the Post Colony' in Honwana, A. Alcinda and De Boek, P., eds., *Makers and Breakers, Made and Broken: Children and Youth as Emerging Categories in Postcolonial Africa*, Oxford: James Currey. Also in Downey, G. and Fisher M.S. eds., *Frontiers of Capital: Ethnographic Reflections on the New Economy*, Duke University Press.
- Consodine, M., 2002, 'The End of the Line? Accountable Governance in the Age of Networks, Partnerships and Joined-up Services', *Governance*, Volume 15, Number 1.
- DeLancey, M.W., 1989, *Cameroon: Dependence and Independence*, Boulder, London: Westview Press, p. 115.
- Diamond, L. and Plattner, M., eds., 1996, *Civil-Military Relations and Democracy: The Johns Hopkins University Press and the National Endowment for Democracy*.

- Diouf, M., 2001, 'Urban Youth and Senegalese Politics: 1988-1994', *Public Culture* 8, 2, p. 225.
- Do or Die*, Issue 8, 'Globalization. Origins – History – Analysis – Resistance', www.eco-action.org.
- Durkheim E., 1981, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris: PUF, p. 58.
- Eboussi Boulaga F. and Zinga, V.S., 2001, *Fight against Corruption. Is There Anything Impossible with Cameroonians*, Presses universitaires d'Afrique, Yaounde, p. 7.
- Eyoh, D., 1998a, 'Conflicting Narratives of Anglophone Protest and the Politics of Identity in Cameroon', *Journal of Contemporary African Studies*, pp. 2 and 16.
- Eyoh, D., 1998b, 'Through the Prism of a Local Tragedy: Political Liberalization, Regionalism and Elite Struggles for Power in Cameroon', in *Africa*, Vol. 68 (3), pp. 338-359.
- Falk, Richard, 2002, *Predatory Globalization, A critique*, Oxford: Polity Press.
- Forje, J.W., 2002, 'Rethinking and Integrating the Social Sciences as an Indispensable Instrument for Development and Poverty Alleviation', *Revue Africaine d'Etudes Politiques et Stratégiques*, FSJP, University of Yaounde II, N° 2.
- Gatsi, J., 2001, *La société civile au Cameroun*, Presses Universitaires d'Afrique.
- Giddens, A., 1979, *Central Problems in Social Theory: Action, Structure and Contradiction in Social Analysis*, London: Macmillan Press Limited.
- Gowan, P., 2001, *New Left Review*, Series II, N° 11.
- Held, D. and McGrew, A., 2002, *Globalization/Anti-Globalization*, Oxford: Polity Press, Blackwell Publishers, pp. 73 and 132.
- Held, D. and Koenig-Archibugi, M., 2003, *Taming Globalization*, Oxford: Polity Press, Blackwell Publishers.
- Hirst, P. and Thompson, G., 1999, *Globalization in Question: The International Economy and the Possibilities of Governance*, Oxford: Polity Press, Blackwell Publishers.
- Insight*, Newsmagazine N° 002, April 2003, 'Aid in Exchange for Good Governance'.
- Institute of Development Studies Research Globalization, www.ids.ac.u
- Joseph, R., 2003, 'State, Governance and Insecurity in Africa', *Democracy and Development*, *Journal of West African Affairs*, Harmattan Edition, Vol. 3, Number 2, pp. 12-14.
- Konings, P., 2002, 'University Students' Revolt Ethnic Militia, and Violence During Political Liberalization in Cameroon', *African Studies Review*, September, Vol.45, Issue 2, pp. 179-205.
- Kontchou Kouomegn, A., 1984, 'Administration et politique en Afrique francophone ou de l'autocratie bureaucratique', Conac, G., dir., *Les grands services publics dans les états francophones d'Afrique Noire*, Paris: Economica, pp. 3-52.
- Mbembe, A., 1997, 'The Thing and Its Double in Cameroonian Cartoons', in Barber K., ed., *Readings in African Popular Culture*, Oxford: James Currey, pp. 151-163.

- Monga, C., 1996, *The Anthropology of Anger: Civil Society and Democracy in Africa*, Boulder, CO: Lynne Rienner, p. 116.
- Monga, C., 1997, 'Cartoons in Cameroon: Anger and Political Derision under Monocracy', in Anyidoho, K., ed., *The Word Behind Bars and the Paradox of Exile*, Evanston, Illinois: North Western University Press, pp. 146-169 (on the red cartoon one could read in 1991: 'Paul Biya Must Go').
- Murdock, G., 'Citizens, Consumers and Public Culture' cited by Urry, J., 1998, in 'Globalization and Citizenship', paper presented at the World Congress of Sociology, Montréal, July, www.comp.lancaster.ac.uk.sociology.
- Nabudere, D.W., 2000, Globalization, the African Post-colonial State, Post-traditionalism, and the New World Order', in Nabudere, D.W., ed., *Globalization and the Post-colonial African State*, Harare: AAPS Book, p. 11.
- Nyamnjoh, F.B. and Jua N.B., no date, 'African Universities in Crisis and the Promotion of a Democratic Culture: The Political Economy of Violence in African Educational Systems'.
- Nyamnjoh, F.B., no date, 'Cameroon: Over Twelve Years of Cosmetic Democracy', News From the Nordic Africa Institute, www.nai.un.se
- Oumaroudjam Yaya, 2003, *Le Nid National: quelques brindilles pour son édification*, Editions Sherpa d'Afrique du Sud.
- Pogge, T., 2002, *World Poverty and Human Rights Cosmopolitan Responsibilities and Reform*, Oxford: Polity Press.
- Ribot, J.C., 2002, *Democratic Decentralization of Natural Resources: Institutionalizing Popular Participation*, Washington DC: World Resources Institute.
- Sindjoun, L., 1994, 'Cameroon: Le système politique face aux enjeux de la transition démocratique (1990-1993)', *Politique Africaine*, Paris: Karthala. *The Herald* N° 1388.
- The Post*, N° 0476, 'Bribery of Officials, Falsifications of Recruiting Commission Reports', Harmattan, N° 056.
- Titi Nwel, P., ed., 1999, *De la corruption au Cameroun, Study by GERDDES*, Cameroon: Friedrich-Ebert STIFTUNG.
- Urry, J., 1998, 'Globalization and Citizenship', paper presented at the World Congress of Sociology, Montréal, July, www.comp.lancaster.ac.uk.sociology, p. 3.





La mosquée au Cameroun : espace public ou espace privé ?¹

Hamadou Adama*

Résumé

De par sa centralité dans la vie des musulmans, la mosquée n'échappe pas au débat en cours sur l'effervescence religieuse en Afrique subsaharienne. Au Cameroun, sa définition pose problème et engendre de nombreuses controverses aussi bien dans la communauté musulmane qu'au sein des instances dirigeantes étatiques. Pour les musulmans, la mosquée est un espace privé dédié au culte et au recueillement. Par conséquent, toute tentative de réglementation relèverait d'une intrusion coupable, voire d'une provocation délibérée à laquelle il serait licite de répondre par des moyens appropriés. Du côté des autorités administratives en revanche, la mosquée est un espace public qu'il convient de réglementer en codifiant son administration. L'objet de cet article est de revenir sur la compréhension que les uns et les autres se font de la définition d'une mosquée et sur la dynamique de cet espace si particulier dans la vie du musulman. La prolifération des mosquées et l'absence de toute réglementation en la matière sont autant de facteurs de complexification qui entretiennent l'ambiguïté quant à l'identification et à l'administration de cet espace musulman.

Abstract

By its centrality in Moslems' life, the mosque is at the heart of the ongoing debate on religious effervescence in sub-Saharan Africa. In Cameroun, its definition poses a problem and entails numerous controversies, both in the Moslem community and in the state leading religious instances. For the Moslems, the mosque is a private space dedicated to the cult and to contemplation. Consequently, any attempt of regulation results from a guilty intrusion, or even a

* Université de Ngaoundéré, FALSH, Cameroun.
Email : h_adama@yahoo.fr

deliberate provocation to which it would be lawful to respond accordingly. On the other hand, on the part of the administrative authorities, the mosque is a public space that needs to be regulated through the codification of its administration. The purpose of this article is to come back to the different understanding that people have of the definition of a mosque and on the dynamics within this so special space in the life of a Moslem. The proliferation of mosques and the absence of relevant regulation are compounding factors that maintain ambiguity as to the identification and administration of this Moslem space.

Introduction

Étymologiquement, la mosquée désigne le lieu où se prosternent les fidèles musulmans (*masjid*) ou celui où ils se rassemblent (*jami'*) pour célébrer l'office religieux. Outre les fonctions religieuses qui lui sont inhérentes, il arrive également que la mosquée accueille des manifestations profanes. Le déroulement de ces dernières fonctions à l'intérieur de l'espace sacré des musulmans contribue dès lors à l'élargissement de la base de définition de la mosquée qui devient, ce faisant, un espace privilégié de socialisation communautaire et une tribune (*minbar*) par excellence du haut duquel l'imam harangue les croyants musulmans, lors des prières collectives hebdomadaires (Sourdel 1996).

Avec sa typologie multiple et son architecture originale, la mosquée est, de par sa centralité dans la vie du musulman, devenue par ailleurs un espace de confrontation et un enjeu de convoitise que se disputent acteurs religieux et pouvoirs publics. Une telle mutation est rendue possible du fait de la politisation et de la (mass) médiatisation de plus en plus croissante de l'islam et des musulmans tant au plan local que sur la scène internationale.

Pour le cas spécifique du Cameroun, la définition de cet espace culturel pose problème et engendre de nombreuses controverses aussi bien dans la communauté musulmane qu'au sein des instances dirigeantes étatiques. Pour les croyants musulmans, la mosquée serait un espace privé, au sens où il n'appartient qu'aux musulmans, dédié à la célébration exclusive de l'office religieux et au recueillement. Par conséquent, toute tentative extérieure pour administrer un tel espace, en tentant de légiférer certains des aspects sociopolitiques liés à l'implantation de la mosquée dans un environnement donné, relèverait d'une intrusion coupable, voire d'une provocation délibérée à laquelle il serait licite de répondre par des moyens appropriés. Du côté des autorités administratives en revanche, la mosquée serait, de par son statut, sa vocation et sa fonctionnalité, un espace public dont il conviendrait de réglementer non seulement

l'architecture et la sonorisation, mais aussi la parole prononcée au sein de l'édifice, les thématiques abordées et les orateurs attirés, afin de s'assurer la fidélité et l'adhésion des uns et des autres à ses options sociopolitiques et sécuritaires. Entre les deux positions visiblement inconciliables se trouve celle des chefs coutumiers qui sont, de par les traditions locales et islamiques, les dépositaires, gardiens et protecteurs des lieux du culte musulman (are there any documents that demonstrate the state's interference in what goes on in the mosque ? (Adama 2006).

Au regard de l'effervescence islamique actuelle au Cameroun et de l'approche transnationale des religions qui favorisent des élans communautaristes au détriment des logiques étatiques, il apparaît clairement que l'État cherche à affirmer sa présence dans les mosquées (sources), du moins dans celles situées en zones urbaines, tout en restant discret pour éviter la stigmatisation et compromettre, éventuellement, la régularité de la fréquentation des fidèles.

Cet article revient sur la compréhension conceptuelle que les uns et les autres se font du statut ainsi que du rôle d'une mosquée au Cameroun et sur la dynamique de cet espace si particulier dans la vie du croyant musulman. L'édification d'une mosquée, à la faveur des réformes foncières successives, par des particuliers détenteurs par ailleurs des titres de propriété foncière et l'absence ou plutôt le déficit de l'État et de ses structures spécialisées de tout le processus d'aménagement des zones d'habitation urbaine sont là des facteurs de complexification qui continuent d'entretenir l'ambiguïté quant à l'identification et à l'administration conséquente de cet espace musulman.

Historique et typologie des mosquées

L'histoire de la mosquée au Cameroun est intimement liée à celle de l'expansion islamique et à la fondation de la cité musulmane dans le nord du pays. Apparue à la faveur des conquêtes djihadistes du début du XIXe siècle enclenchées par Ousman dan Fodio et relayées par son lieutenant Modibbo Adama pour ce qui concerne tout au moins le sud du califat de Sokoto (Fombina, ou Adamawa), la mosquée constitue le centre géographique et le noyau spirituel de la ville, du quartier ou du village. C'est à partir de cette implantation névralgique que se développent le quartier, la ville ou le village (Adama 2004).

Au Cameroun, on observe deux types de mosquées : celles qui sont des bâtiments à l'intérieur desquels les fidèles accomplissent les prières quotidiennes et les espaces ouverts qui accueillent les fidèles, à l'occasion des deux fêtes musulmanes annuelles, à savoir la fête de la rupture du jeûne (*'Aid el-fitr*) et la fête du Sacrifice (*'Aid al-adha*). Les espaces ouverts

délimités par de simples rangées de pierres ou d'arbres existent depuis la première moitié du XIXe siècle dans la partie sahélienne du Cameroun. Quant aux bâtiments construits avec des matériaux définitifs, possédant une forme architecturale spécifique (minarets, coupoles, arcades et arabesques), le premier modèle a été érigé en 1949 à Ngaoundéré, grâce au concours des architectes luthériens américains de la *Sudan Mission* (Mohammadou, Adama, Lode 2002).

L'histoire retiendra en effet qu'après avoir constaté la solidité des églises luthériennes et leur résistance aux intempéries diverses, les responsables musulmans de la ville de Ngaoundéré ont sollicité le concours des techniciens en bâtiment de la *Sudan Mission* et de la *Norwegian Missionary Society* pour la construction en matériaux définitifs de la mosquée centrale de la ville dans le dessein d'arrimer l'appartenance confessionnelle de la cité à la foi islamique. Le modèle achevé étonna de par sa ressemblance à une chapelle scandinave (voir photo en annexe), ce qui suscita l'ire des marabouts et finit par convaincre le *laamiido* de Ngaoundéré à ordonner sa démolition. Grâce aux solides liens de coopération technique entretenue avec la communauté musulmane de Yola au Nigeria, un nouveau bâtiment plus proche du modèle maghrébin a été réalisé en 1955 en lieu et place de l'édifice rasé, à la satisfaction de la communauté musulmane. Qu'elle soit constituée d'un espace ouvert démarqué ou d'un bâtiment normé, la mosquée est, du point de vue historique, l'émanation d'une volonté populaire, une initiative de l'autorité religieuse, un projet communautaire piloté par le chef spirituel qui en assure, une fois le projet achevé, le gardiennage, la tutelle, le fonctionnement et la coordination des activités et services annexes dans et autour de l'édifice religieux (where is this information coming from ? (Interviews avec Modibo Aladji Ibrahim Mal goni, Ngaoundéré, 1998).

Rétrospectivement et de par la tradition des populations camerounaises, c'est au *laamido*, en sa double qualité de chef politique et religieux, qu'il revient le choix définitif du site d'implantation de la première mosquée ou mosquée centrale² dans chaque nouvelle localité passée sous son contrôle. Il le fait en concertation avec ses principaux conseillers juridiques (*imam, alkali*), après avoir adopté les lignes directrices du plan d'urbanisation du site choisi. Sa qualité de chef spirituel en charge de l'ordonnancement du sacré et du bien-être collectif l'emporte ici sur ses attributs politiques et militaires. De même que l'emplacement d'un quartier, d'un village ou d'une ville ne se fait pas de manière fortuite, de même le choix du site devant abriter une mosquée relève d'une combinaison de plusieurs facteurs parmi lesquels l'intervention de l'ordre

transcendantal occupe une place prépondérante. Bien que destiné à la célébration du culte musulman, de nombreux sacrifices et offrandes interviennent néanmoins dans le processus pour faire du site choisi un lieu d'élection privilégiée, de bénédiction par Dieu (*Allah*) et les Anciens, de prospérité individuelle et collective (Observations du terrain et interviews à Ngaoundéré, 1998-2000).

L'ordre astral joue également un rôle prépondérant dans le processus d'implantation d'une mosquée. Le lieu, le moment de l'implantation (aurore), la direction de la niche, à savoir la Ka'ba qui doit en effet correspondre à la ligne oblique indiquée par l'étoile polaire, sont autant de symboles qui illustrent parfaitement l'importance accordée à l'ordre astral dans la fixation d'une mosquée au Cameroun. Autant l'aurore, avec toutes ses richesses symboliques, est le signe de la puissance du Dieu céleste et l'annonce de sa victoire sur le monde des ténèbres, autant l'étoile polaire joue dans la symbolique universelle un rôle privilégié du centre de l'univers, l'endroit le plus haut de la terre, la Ka'ba, puisque « l'étoile polaire prouve qu'elle se trouve exactement au-dessous du centre du ciel » (Eliade 1964). Dans la tradition islamique, l'étoile est aussi théophanie, une manifestation de Dieu dans la nuit de la foi, pour préserver de toutes les embûches du chemin qui conduit la créature vers son Créateur. Investie de nombreuses fonctionnalités magico-religieuses et représentée dans les manuscrits musulmans par une figure entrecroisée qui rappelle une figure géométrique à cinq branches, l'étoile polaire se retrouve à profusion dans la géomancie et l'épistolaire ésotérique des musulmans du Cameroun.

De manière cadastrale, l'implantation d'une mosquée détermine et fixe le plan directeur d'une ville musulmane. À l'instar de la cité orientale construite autour de la mosquée, du souk et du palais royal, la ville musulmane au Cameroun emprunte aussi ce schéma directeur dans le plan d'aménagement de la cité. La présence d'une mosquée dans une localité vient de ce fait parachever, physiquement et symboliquement, la fixation d'une ville, autour de la cité. Elle inaugure tout autant la répartition, entre les différentes entités hétérogènes, des charges administratives au sein de l'appareil dirigeant, en amorçant par voie de conséquence la mise en place d'un processus de contrôle de l'exécutif (*faada*). La formation du commandement musulman évolue ainsi, progressivement, en incorporant, par alliances politiques ou matrimoniales et par conversions, les éléments étrangers et autochtones, à divers niveaux, dans la gestion et l'administration de la ville musulmane. Avec l'édification du palais royal (espace politique) et la fixation de la place du marché hebdomadaire (espace économique) comme

piliers centraux dans la politique d'aménagement des zones urbaines et rurales, la construction de mosquée centrale (espace religieux) représente le sommet d'un triangle symbolique dont les bases reposent sur les deux autres parties du tripode. L'éventualité d'une rotation des personnalités au sommet de chaque pilier ne peut véritablement perturber la répartition des charges entre les différents grands groupes ethniques (peul, hausa, kanuri, kotoko, bamum) qui composent la communauté musulmane camerounaise. La stabilité politique et la paix sociale sont ainsi garanties par la reproduction de cet équilibre ouvert et assimilationniste d'éléments hétérogènes par des modalités que nous venons de rappeler plus haut.

En revanche, l'arrivée des Européens sur les côtes atlantiques du Cameroun à la fin du XIXe siècle va constituer le premier facteur de perturbation dont l'ondulation se ressentira dans toutes les structurations socioéconomiques, politiques et religieuses. En s'emparant des résidences royales ou en encourageant des révolutions de palais pour installer des hommes-liges favorables à leur présence, les colons pensaient certainement s'emparer du sommet de la hiérarchie du commandement musulman, alors que l'effectivité de la réalité du pouvoir, pour reprendre une fois de plus la parabole du triangle, se trouve véritablement dans la mosquée. Il y a donc eu manifestement, du côté des Européens, une appréciation approximative des sphères et sites d'autorité en terre musulmane, une confusion entre les détenteurs de la légalité et ceux de la légitimité. Du coup, la mosquée, qui incarne le lieu de la légitimité et de l'autorité réelles dans une sorte de césaropapisme local, va progressivement s'émanciper de tout contrôle de l'exécutif qu'elle aura pris soin, au préalable, de délégitimer pour se constituer en un espace de résistance, de contestation et d'insubordination. Les enjeux inhérents à une telle mutation sont pluriels.

Colonisation, mutations socio-religieuses et tentatives de privatisation de la mosquée

Historiquement et religieusement en effet, la mosquée prise dans son acception générale, à l'instar du palais et du marché, est un espace public qui ne peut faire l'objet d'une appropriation privée. Si les deux derniers cités, à savoir le palais et le marché, sont aujourd'hui encore des espaces publics régulés par des réglementations et législations spécifiques, la mosquée échappe, dans l'esprit et dans les faits, à toute régulation par les textes administratifs étatiques, et son statut actuel fait l'objet de controverses, voire de confrontations entre pouvoirs publics et autorités

religieuses. La convoitise de cet « espace-enjeu » à la définition ambiguë s'enracine dans les différents conflits entre religion et État, entre logiques *ummistes* et logiques étatiques qui ont émaillé l'histoire de l'islam à travers le temps et l'espace. Pour le cas spécifique du Cameroun, ces conflits autour de ces espaces émergents et aux conséquences imprévisibles datent de la période coloniale (1884-1960).

La présence allemande (1884-1916) tout comme celle de la France (1916-1960) au Cameroun et singulièrement dans sa partie septentrionale ont, toutes deux, été marquées par une violence destructrice due notamment à l'introduction d'armes à feu qui déséquilibre ainsi les rapports de forces en faveur des troupes européennes. Elles sont aussi connues comme étant des périodes de déstructuration de l'ordre musulman, de traques de chefs spirituels (marabouts) et de déportations de résistants à l'administration coloniale. Pour y faire face, la structure organisationnelle locale connaît une mutation importante dont l'une des caractéristiques est le remplacement au sommet de la hiérarchie administrative des *arbe* (chefs militaires et politiques) par des *moodibbe* (chefs religieux et politiques). L'arrivée des leaders religieux au pouvoir introduit une nouvelle donne dans les règles successorales, dans la constitution des dynasties royales et dans l'appropriation des espaces. La direction de la prière et la prise des charges religieuses dans une mosquée deviennent désormais des étapes incontournables dans le parcours des candidats potentiels aux fonctions suprêmes dans une unité administrative musulmane (*lamidat*). Le savoir islamique remplace de fait les règles successorales locales héritées des traditions pastorales (droit de sang, succession par ordre de primogéniture, etc.) et s'impose désormais comme le critère fondamental dans le choix d'un chef au sein de la communauté musulmane. Ce privilège reconnu aux orateurs des mosquées renforce la centralité de celles-ci dans la vie communautaire, en consolidant également des relations translocales avec notamment le Nigeria et le Tchad, au détriment des liens étatiques. Le nouveau pouvoir des marabouts alimente tout autant des ambitions individuelles, confrériques et corporatistes, tant à l'intérieur du corps des ulémas qu'à l'extérieur de celui-ci. La compétition ainsi entretenue déteint bien évidemment sur le statut et le rôle de la mosquée au Cameroun, en ouvrant désormais la voie à l'instrumentalisation de toutes sortes et en donnant lieu à une redéfinition du caractère intrinsèquement public dévolu au lieu du culte musulman.

Si, en effet, la déstructuration de l'ordre musulman était inscrite dans le calendrier du projet colonial, l'entrée en scène des marabouts au sommet de l'État était l'hypothèse la moins vraisemblable, encore moins

celle de la pérennisation des théocrates au pouvoir. L'arrivée des chefs religieux au sommet de la hiérarchie administrative et les tentatives de ceux-ci de réislamisation de la société, en faisant fi des traditions coutumières séculaires, déclenchent un peu partout le mécontentement des gens ordinaires et ouvrent la voie à l'émergence des luttes intestines au sein même de l'oligarchie dirigeante. L'imam devenu chef politique appelé à faire face aux vents contraires pour asseoir son autorité consacre désormais ses premiers moments au pouvoir à écarter ses adversaires politiques de la direction des mosquées, à les pourchasser dans tout le royaume, à éborgner ceux qui se laissent capturer et à éliminer physiquement ceux de ses adversaires les plus charismatiques. Une telle campagne d'épuration, entreprise sous le couvert d'une (ré)instauration d'un « islam pur », aboutit incontestablement à la désarticulation de l'opposition religieuse, constituée essentiellement par les adeptes de mahdisme pourchassés également par les forces coloniales, à l'instar des partisans du Gonnî Wadday (Mohammadou 1992) et de Hayatou de Balda (Njeuma 1971).

Pour sauver leurs vies et espérer une revanche ultérieure, les opposants à l'ordre maraboutique, interdits de prière dans la mosquée centrale, se sont éparpillés à la périphérie des royaumes protégés par les armées coloniales et se sont construits des mosquées à l'intérieur de leurs demeures privées, réservées aux disciples de leurs affiliations confrériques ou idéologiques. C'est à ce moment colonial précis, croyons-nous, qu'il convient de situer l'amorce du processus de privatisation des mosquées au Cameroun. En intégrant ainsi la mosquée dans l'enceinte de l'espace domiciliaire, celle-ci échappe, statutairement et de ce fait, à la législation régissant le domaine public.

Au fil des décennies, cette habitude est devenue courante, ce d'autant plus que la récompense accordée, selon les textes islamiques, à celui qui fait bâtir une mosquée (demeure de Dieu unique) est immense. La difficulté naît généralement lors de la disparition de l'initiateur du projet de construction de mosquée ou lorsqu'interviennent des situations insurrectionnelles obligeant l'intervention des pouvoirs publics. En cas de transfert de propriété notamment ou de gestion à la communauté musulmane légalement constituée en structure associative ou alors dans le cadre d'une mutation foncière en faveur des autorités publiques, les mosquées domiciliaires voient leur statut modifié et redeviennent des lieux publics, en dépit de leurs spécificités culturelles. Le fait qu'une mosquée reste, y compris pendant l'office religieux, sous le contrôle des

agents affectés à cet effet par le propriétaire des lieux perturbe en effet la définition et la compréhension conceptuelles d'un espace public tel que défini par les théoriciens de l'École de Francfort. Si on convient cependant que, de par l'esprit coranique et la tradition islamique (Coran, LXXII, 18), la mosquée a un statut public consacré qui ne souffre d'aucune contestation, on voit bien que dans la réalité sociale, elle assume par ailleurs des fonctions privées, en se constituant de fait comme le siège d'une opposition idéologique (réformisme), confrérique (tidjaniyya, qadiriyya) et politique (mahdiyya) à l'ordre établi.

Il est vrai que, pour des cas semblables, l'objection selon laquelle l'exercice des fonctions privées, au-delà de son statut intrinsèquement public, ne suffirait pas pour autant, à lui seul, à faire basculer la qualification de la mutation de son statut d'un espace public vers un espace privé, serait recevable dans le contexte camerounais, tant et si bien qu'il est difficile, au stade actuel des réalités sur le terrain, de faire véritablement le distinguo entre le statut et le rôle des mosquées. On voit bien que ceux qui sont censés apporter un éclairage sur les frontières éventuelles entre le sacré et le profane sont parties prenantes de ces espaces-enjeux.

D'un autre côté, s'il est en effet admis que les caractéristiques d'un espace privé sont proches de celles relevant de l'exclusivité, de l'individualité, de la protection, de la réglementation et du contrôle, on ne pourrait alors valablement qualifier la mosquée d'espace privé. Même si les contraintes sécuritaires conjoncturelles peuvent imposer un certain contrôle à l'entrée des portes d'accès à ce lieu de culte, il reste que l'anonymat des croyants ne peut être levé et la jouissance des lieux ne relève pas de l'exclusivité des « propriétaires » légaux. Ce fait traduit à suffisance tout l'embarras et toute l'ambiguïté inhérents à une (re)définition conceptuelle pertinente, à l'heure actuelle, de l'espace-mosquée au Cameroun.

Pour l'essentiel, on pourrait retenir tout de même que sous la colonisation européenne, on a assisté un peu partout au Cameroun à un enclenchement du processus de privatisation de la mosquée, du fait notamment de l'atomisation de l'offre religieuse. Ces tentatives de privatisation-cession du lieu de culte tirent leurs racines dans l'organisation de la dissidence et de l'indocilité face à l'ordre colonial et à ses « collaborateurs » et « auxiliaires » religieux installés au pouvoir. En fondant leur action sur la radicalisation de l'insubordination et sur la légitimité de la contestation que confère la maîtrise du savoir islamique face à une théocratie « égarée » du « vrai » chemin de la foi islamique, les marabouts dissidents ont littéralement investi la périphérie du pouvoir

et y ont construit des mosquées domiciliaires qui ont servi de rames de lancement à de multiples attaques contre ceux qu'ils qualifient d'« impies » et d'« associationnistes ». Le travestissement des espaces religieux est pour le cas d'espèce un simple procédé d'instrumentalisation que les uns et les autres utilisent pour parvenir à des objectifs singuliers, tout en se prévalant chacun de porte-parole « légitime » de toute une communauté. L'indépendance du Cameroun en 1960 et l'émergence d'un nouvel État laïc avec une politique d'urbanisation conséquente vont impulser une nouvelle dynamique dans la redéfinition de la mosquée et aider, probablement, à la clarification de son statut et de ses attributions.

Tentatives de réglementation et de régulation du culte musulman

L'État camerounais dispose d'une importante réglementation en matière d'organisation et de gestion de l'espace public. L'application effective de cet arsenal juridique dans un contexte en pleine mutation où les influences extérieures prennent de plus en plus le pas sur les réalités locales est un défi permanent pour les pouvoirs publics.

L'histoire et la tradition culturelle des peuples font généralement de la terre un bien indivisible communautaire. La gestion des espaces territoriaux relève alors, conformément au dispositif coutumier, du « commandement indigène » représenté au Cameroun par les chefs des groupements ethniques. Au milieu des années 1970, l'État du Cameroun s'approprie, à travers les réformes foncières successives,³ la prérogative de la gestion des terres, en transformant le « patrimoine collectif » en « domaine national », ce qui aboutit à la mise à l'écart des autorités coutumières, reléguées au simple rang d'auxiliaires de l'administration publique. En dépit de quelques résistances enregistrées dans l'arrière-pays, l'accès à la propriété foncière par des personnes privées est désormais ouvert. Tout citoyen peut, conformément aux nouvelles dispositions législatives, accéder à la propriété foncière soit par voie d'immatriculation directe (cas des territoires communautaires), soit par concession en empruntant la procédure de gré à gré auprès de l'autorité administrative compétente (cas du domaine privé de l'État). La nouvelle réglementation ouvre ainsi une course effrénée à l'immatriculation foncière, notamment dans les zones urbaines. Des particuliers fortunés en profitent pour s'approprier de vastes domaines sur lesquels ils érigent des mosquées au style architectural futuriste qu'ils mettent partiellement à la disposition de la communauté musulmane, en continuant d'assurer les dépenses de fonctionnement du bâtiment.

À Garoua par exemple, le chef de l'État Ahmadou Ahidjo (1960-1982), étant lui-même musulman, ouvre la voie de fort belle manière, en acquérant un vaste domaine dans le centre de sa ville natale par voie d'immatriculation directe pour y construire, avec le concours des fonds saoudiens, une imposante mosquée. En renonçant quelques années plus tard à ses droits sur le domaine en question, il transforme celui-ci, par voie de concession, en domaine privé de l'État, tout en s'assurant au préalable que le terrain ainsi concédé ne pourrait en aucun cas faire l'objet d'un morcellement quelconque, d'une mutation ou d'une transaction en faveur d'une tierce personne. De même et au regard de sa double qualité de chef de l'État et de propriétaire initial du domaine cadastré, il a continué, tout au long de son règne, à exercer un droit de regard sur l'orientation idéologique des gestionnaires de la mosquée, afin de s'assurer qu'elle ne serve pas de cadre aux prêches des disciples de la tidjaniyya honnie ou de lieu de mobilisation d'une opposition quelconque à son régime. À l'instar d'Ahidjo, de nombreux commerçants ont bâti de somptueuses mosquées à l'architecture orientale dans les années 1970 et 1980 sur des terrains dont ils détiennent des titres de propriété.

Rétrospectivement, on se doit de constater que les années 1970 marquent en tous points un tournant important dans la mise en place et la consolidation de la politique foncière au Cameroun. C'est au cours de cette décennie en effet que l'État crée des établissements publics d'aménagement, à l'instar de la Mission d'aménagement et de gestion des zones industrielles (MAGZI)⁴ et de la Mission d'aménagement et d'équipement des terrains urbains et ruraux (MAETUR),⁵ placés sous la tutelle du Ministère de l'Urbanisme et de l'Habitat (MINUH).

C'est aussi au cours de cette décennie 1970 que de nombreux étudiants camerounais partis étudier les sciences religieuses islamiques dans les universités moyen-orientales retournent au pays. Ces arabisants ou nouveaux érudits (*ulémas*) – ainsi dénommés pour les distinguer des marabouts n'ayant suivi qu'une formation religieuse sans nécessairement pouvoir s'exprimer en arabe – vont contribuer à l'introduction de nouveaux critères dans la qualification des compétences que doivent désormais posséder tout postulant à la charge de guide spirituel (*imam*) dans une mosquée. Face à la résistance qu'ils rencontrent de la part des marabouts alliés du régime en place et adeptes pour la plupart de la qadiriyya, les arabisants se regroupent en associations légalement reconnues pour bénéficier, formellement, des subventions extérieures affectées à la propagation de l'islam (*da'wa*). L'expérience de solidarité confraternelle acquise en terre d'islam, doublée de la maîtrise de la langue

arabe et de la connaissance du circuit administratif et financier des bailleurs arabes, raffermir en consolidant davantage la position centrale des arabisants dans l'espace islamique camerounais. Plusieurs directions des mosquées, notamment celles situées dans des zones urbaines, leur sont confiées. L'impact idéologique de leur présence dans les structures dirigeantes des mosquées et la (mass) médiatisation du corpus islamique constituent quelques-uns des principaux éléments qui vont convaincre les pouvoirs publics de la nécessité de réguler le lieu de culte musulman, afin que cet espace devenu enjeu important n'échappe à son contrôle et, le cas échéant, ne se radicalise et n'entretienne en alimentant des controverses à son action publique.

L'une des conséquences importantes de l'entrée en scène des arabisants dans le champ religieux camerounais est que celle-ci fait voler en éclats les anciennes alliances scellées entre l'autorité coutumière garante d'un islam accommodant et les marabouts promoteurs d'un islam confrérique. Le réformisme ou le salafisme wahhabite prôné par les arabisants bénéficiaires d'importants financements extérieurs attire de nombreux fidèles musulmans vers les mosquées où ils officient régulièrement. L'afflux des fidèles dans ces lieux tenus par des religieux jeunes et charismatiques tout comme l'apport financier des commerçants locaux aboutissent par ailleurs à l'acquisition de nouveaux espaces, à la réalisation des travaux de rénovation et d'agrandissement des lieux de prière et à l'équipement des mosquées en matériel de sonorisation performant. Les dénominations des mosquées s'émancipent progressivement de la tutelle du bâtisseur pour intégrer des registres religieux et historiques. En lieu et place de la dénomination habituelle des mosquées qui était en fait suivie de celle du patronyme du maître d'œuvre (Mosquée Alhadji Issa, Mosquée Alhadji Dewa, etc.), elles optent désormais pour des filiations spirituelles affichées, un peu comme pour traduire l'expression de l'universalité du lieu du culte. En baptisant les mosquées « Mosquée al-Huda' », « Mosquée Imam Ali », « Mosquée Imam Mâlik », etc., les arabisants expriment aussi leur volonté de se soustraire à la logique étatique et leur réticence à concéder une autre présence que la leur dans cet espace musulman. Des inscriptions calligraphiques, du reste artistiquement bien élaborées, apparaissent au-dessus de la porte centrale des mosquées affirmant, de la manière la plus solennelle, la paternité (Dieu) et la fonctionnalité (prière) de la mosquée. Il est ainsi réaffirmé que « Oui, et les mosquées sont pour Dieu : n'appelez donc personne avec Dieu » (*Innal maçajida lillah falâ tad'u ma'allah ahad*) (Coran, LXXII : 18).

Les initiatives des arabisants allant dans le sens de la restitution de la mosquée dans son contexte islamique qui fait de ce lieu un espace public appartenant exclusivement à Dieu sont loin d'être unanimes. De nombreuses oppositions jalonnent la concrétisation de telles actions tant au plan administratif que cadastral.

S'agissant des aspects relatifs à l'immatriculation foncière et domaniale des espaces devant servir à la construction d'une mosquée, on vient de voir qu'il est pratiquement impossible à l'État de contrôler la procédure, à partir du moment où le requérant remplit les conditions exigibles par les lois et règlements en vigueur. Il est d'autant plus difficile à décourager de telles initiatives puisque le candidat à l'immatriculation foncière n'est pas tenu, en l'état de la législation actuelle, de déclarer la fonction qu'il affectera à la parcelle à immatriculer. En milieu urbain et lorsqu'il s'agit seulement d'un morcellement ou d'une mutation du domaine privé de l'État, la réglementation distingue tout au plus les zones d'habitation des zones industrielles et commerciales. En dehors de ce cas de figure, le requérant est libre d'affecter la fonctionnalité de son choix au terrain dont il aura acquis un titre de propriété auprès des structures décentralisées compétentes du ministère de l'urbanisme. La régulation des espaces affectés aux lieux de culte musulman qui se trouve être pratiquement impossible à réaliser en amont semble faisable en aval, notamment lors de l'obtention d'un permis de bâtir.

Dans des régions habitées par une population majoritairement musulmane, la question ne se pose pas avec autant d'acuité que dans celles où les musulmans constituent une minorité sociologique. Au Nord-Cameroun par exemple, région influencée par la tradition islamique, les dossiers de demande de permis de bâtir une mosquée introduits par des particuliers détenteurs de titre de propriété n'ont, à notre connaissance, jamais fait l'objet de rejet par les responsables des collectivités municipales. Il en est de même pour ceux des dossiers introduits dans le cadre des travaux d'agrandissement, de rénovation ou de sonorisation. À l'inverse, dans la partie méridionale du pays où le christianisme est la religion dominante, les autorisations de construction d'une mosquée ne sont données que pour des sites situés dans des quartiers à grande concentration musulmane et le respect des cahiers des charges en matière d'architecture extérieure du bâtiment est plus strict qu'au Nord-Cameroun. Les autorités municipales sont un peu plus regardantes sur les distances des mosquées, la hauteur du minaret, l'altitude du site devant abriter le lieu du culte ainsi que son envergure au sol. Symboliquement, il n'est pas toléré qu'une mosquée surplombe une cathédrale dans une ville au relief

accidenté. C'est aussi ce qui explique, en partie, la construction d'un complexe islamique dans une vallée, à Yaoundé, en lieu et place du « Mont de la piété » qui avait été initialement retenu pour abriter le centre islamique.

La sonorisation des mosquées constitue, à n'en point douter, un autre terrain de conflictualité entre autorités religieuses islamiques et pouvoirs publics, tant au Nord-Cameroun que dans le sud du pays. Pendant que les pouvoirs publics tentent de canaliser la portée et l'amplitude des haut-parleurs placés sur les minarets de mosquées et orientés vers l'extérieur dans le souci de préserver le droit à la tranquillité des riverains, les muezzins avancent le besoin et la nécessité de répandre le plus loin possible l'appel à la prière. Si une telle attitude des religieux peut se comprendre en territoire musulman, encore que nombre de musulmans émettent des réserves sur cette surenchère sonore, elle devient contre-productive dès lors qu'elle déprécie l'image de l'islam, en suscitant mécontentements et hostilité dans le voisinage. La tradition islamique qui voudrait que la distance entre deux mosquées tienne compte de la portée sonore des cordes vocales du muezzin ou de celle des installations de sonorisation peine à être partout respectée. Pour certains, les mosquées sont effectivement « bruyantes » au point de contribuer à la dévalorisation du prix des loyers dans leurs environnements immédiats. Les arguments avancés par d'autres musulmans comportent néanmoins un certain degré de pertinence. Pour l'essentiel, ces derniers affirment, à travers un échantillon des réponses obtenues, que la sonorisation de l'appel à la prière du muezzin :

- sert d'horloge au quartier, notamment pour le lever du matin,
- à l'intérieur du lieu de culte, fait entendre les prières aux femmes qui sont à l'écart des hommes, afin qu'elles puissent mieux suivre,
- apporte la prière à domicile pour les malades, les infirmes, les occupés, etc., et fait profiter tout un chacun des bienfaits de la religion parfaite.

La réalité en est que les musulmans ne sont pas les seuls à faire du bruit dans l'espace public. Beaucoup plus bruyantes sont en effet les activités nocturnes des chrétiens de certaines Églises prophétiques – principalement les Églises chrétiennes célestes (Église du Christianisme céleste – ECC – et ses Églises séparées) et la plupart des Églises et missions évangéliques de style pentecôtiste.

Au-delà des arguments aussi pertinents soient-ils des uns et des autres, toujours est-il que la production de cette « pollution sonore » qui déborde des séances cultuelles pour incommoder le voisinage ne fait pas, pour l'heure, l'objet d'une application autoritaire de la réglementation par les

pouvoirs publics camerounais. L'approche choisie est celle de la conciliation et du « bon sens », en se réfugiant derrière la morale publique, étant donné que la sociabilité ne tolère pas les excès tant au Nord-Cameroun où règne un islam sociologique que dans le sud du pays où les réseaux commerçants venus du Sahel ont contribué à mettre en place un islam plutôt cohabitationniste de nature libérale.

Outre les ambiguïtés liées aux fondements juridiques et institutionnels de son implantation et aux modalités de la régulation de sa sonorisation par « le bas », la mosquée fait tout autant l'objet de convoitises. Les enjeux liés à son appropriation par des associations, des individus ou ceux relatifs à la régulation de ses différentes fonctions par les pouvoirs publics alimentent de nombreuses discussions dans la société civile camerounaise.

Enjeux, contestations et négociations

Les musulmans représentent environ 30 pour cent de la population camerounaise estimée aujourd'hui à près de 20 millions d'habitants. Ce taux est en progression constante. L'islam avance notamment par les migrations urbaines, dans des agglomérations au sud de la savane soudanienne, où il étend ses réseaux commerciaux. On observe ainsi une « descente » de l'islam dans les grandes villes de la forêt équatoriale et du littoral atlantique. De multiples mosquées se construisent dans ces villes méridionales, à l'initiative des communautés religieuses, mais aussi des fidèles enrichis par le commerce qui font acte de prestige social et d'assurance *post mortem* pour obtenir le paradis, en offrant des oratoires à leur voisinage. De grandes mosquées s'édifient, comme c'est le cas récemment à Yaoundé (Briqueterie, Tsinga, Essos), pour marquer à la fois l'unité de l'*umma*, l'importance du nombre de fidèles et les nouvelles frontières islamiques. Les minorités musulmanes des réseaux de commerce en zone forestière (notamment hausa et yoruba) semblent ainsi quitter leur attitude traditionnelle de réserve pour s'affirmer en tant que communauté religieuse.

De même, les mouvements prosélytes (Ahmadiyya, Tabligh), plus rationalistes que l'islam des congrégations anciennes, y trouvent leur compte. Ils mettent l'accent sur le devoir missionnaire des fidèles et pratiquent le porte-à-porte. Ils s'adressent à des fidèles de conviction individuelle capables d'être prosélytes et acceptant de lutter contre les coutumes locales qui seront contraires au Coran et à la Sunna. L'engagement au sein de la Ahmadiyya est d'autant plus méritoire que les autres musulmans ont mis ce mouvement à l'index, considérant que son fondateur, Ahmad, voulait prendre la place du Prophète. Les mouvements fondamentalistes, d'inspiration wahhabite, essaient, quant

à eux, de phagocyter les communautés existantes, mais celles-ci semblent résister (y compris dans le Nord où l'islam est majoritaire). Plus politisée, l'influence chiïte liée à la Révolution iranienne, qui fut un temps active dans certains pays comme par exemple au Sénégal, ne se manifeste guère au Cameroun. La présence de ces « fondamentalistes » se traduit souvent par un prosélytisme sonore, les haut-parleurs des mosquées étant dirigés vers l'extérieur et déversant dans le voisinage l'intégral des offices, et par une intolérance religieuse qu'on qualifierait aujourd'hui d'archaïque, étant donné qu'elle débouche sur un exclusivisme social.

Quant aux anciennes confréries, comme la Tidjanyya et la Qadiriyya, elles ne font plus guère parler d'elles dans le cas du Cameroun. Le soufisme n'en profite pas moins lui aussi de l'individuation des fidèles. On n'enregistre pas sur le champ religieux camerounais la présence de mouvements soufi.

Si l'islam « sociologique » descend du Nord au Sud, celui des nouveaux mouvements issus de l'islam global que nous venons de citer part de la côte vers l'intérieur. Dans les deux cas, la mosquée est un passage obligé et un lieu privilégié de reproduction. Non seulement elle sert d'abris temporaires aux migrants dans les deux sens migratoires, mais aussi c'est généralement de ce lieu que sont délivrés les prêches de ralliement et d'endoctrinement des fidèles. Les tentatives d'appropriation et de contrôle des mosquées afin de s'assurer la fidélité des imams deviennent de ce fait des enjeux d'importance nationale. Pour l'heure, les principaux acteurs qui occupent l'espace religieux islamique sont les marabouts et les arabisants.

Traditionnellement alliés au pouvoir coutumier, les marabouts ont, depuis toujours, accompagné et encadré la communauté musulmane tant à l'école coranique, près des tribunaux coutumiers que dans les mosquées dont la gestion relève du *laamiido*. Ils ont l'exclusivité de l'animation des activités culturelles dans les mosquées centrales et assistent les chefs traditionnels pour dire le droit coutumier, en s'inspirant de la tradition locale et des textes islamiques. Leurs prêches hebdomadaires sont généralement monotones et plats, ne contenant cependant aucune trace de violence, d'attaques personnelles ou de colères dissimulées. On peut relever ici que la mosquée centrale dans laquelle ils officient est l'incarnation même de ce qu'est un espace public puisque construite avec des fonds de la communauté (*bayt al-mâl*) et gérée par le chef coutumier. La mosquée centrale, celle-là même qui est intégrée dans la cité musulmane, n'est ni bornée, ni cadastrée, encore moins titrée. Elle demeure aujourd'hui encore sous le contrôle direct du chef coutumier qui en assure le gardiennage, la salubrité et le fonctionnement, ce qui n'est pas le cas des mosquées construites par des particuliers sur fonds propres.

S'agissant par exemple du choix de l'imam devant conduire l'office religieux, les musulmans fortunés se fondent sur leur droit de propriété foncière du site et des fonds propres investis pour la construction d'une mosquée pour revendiquer ce privilège du choix de l'officiant des lieux. Historiquement, la prérogative du choix de l'imam relève de la seule discrétion du chef coutumier. Avec l'entrée du pays dans le cycle de la crise économique depuis le milieu des années 1980, on assiste un peu partout à une vénalité des charges religieuses. Le *laamiido* cède volontiers ces prérogatives tout comme il accorde l'autorisation d'organiser le déroulement de la prière hebdomadaire du vendredi aux promoteurs religieux intéressés contre espèces sonnantes. Dans la réalité des faits, les milieux commerçants sont plus favorables au choix d'un imam arabisant qui reproduirait, au plan local, l'office religieux des lieux saints de l'islam et qui se garderait d'être critique à leur endroit ou au sujet des moyens de leurs enrichissements. En assurant les frais de fonctionnement courant (eau, électricité, salaires et logements des imams), les musulmans fortunés concrétisent ainsi la privatisation de « leurs » mosquées. En retour, celles-ci deviennent de fait les instruments de propagande et de relais de leur vision d'un islam conquérant dédié au service de l'aristocratie commerçante et de la classe dirigeante. Bien que d'apparence publique, la mosquée est ici en réalité un espace semi-privé, un bien que d'aucuns n'ont pas hésité à inscrire dans leur patrimoine immobilier.

À Garoua par exemple, un commerçant fortuné, Alhadji Nassourou, a fait bâtir une somptueuse mosquée en 1988 sur une partie de son domaine privé, en prenant le soin de l'inscrire dans son testament. Quelques années après son décès et après avoir dilapidé les richesses héritées, le fils aîné, agissant en sa qualité d'administrateur des biens de son feu père, a procédé à la vente du domaine familial au plus offrant. Il s'est trouvé que l'acquéreur n'est pas de confession musulmane. La communauté musulmane s'est émue face à ce double sacrilège : la vente d'un terrain sur lequel est bâtie une mosquée et l'acquisition d'un lieu de culte musulman par un chrétien. L'« affaire » allait prendre une toute autre tournure lorsqu'interviennent les pouvoirs publics qui saisissent les juridictions compétentes pour invalider la transaction foncière, en procédant au morcellement du titre de propriété initiale. La partie du terrain sur laquelle a été bâtie la mosquée a été déclarée d'utilité publique et le reste remis à l'acquéreur légal. Pour dissiper toute tentative d'instrumentalisation éventuelle, et vider le contentieux qui plombait les relations intercommunautaires, l'acquéreur dudit terrain a préféré renoncer à ses droits en réclamant le remboursement investi, ce qui fut fait à la satisfaction des parties.

Une chose est certaine, c'est que l'intervention de l'État a permis d'éviter un conflit dont le prolongement aurait probablement pris la tournure d'une confrontation interreligieuse entre musulmans et chrétiens. En revanche, la question de la (re)définition conceptuelle du statut et du rôle de la mosquée dans la société camerounaise reste entière. Un pas important vient certes d'être franchi dans le sens d'une régulation de l'espace culturel musulman. La présence de l'État dans la gestion des affaires musulmanes se fera désormais moins discrète.

Le rôle de l'État

Depuis la fin des années 1970, l'influence de plus en plus grandissante des arabisants dans la communauté musulmane nationale et la montée de l'islamisme tant sur la sphère régionale (Nigeria) que sur la scène internationale (Arabie Saoudite, Europe occidentale, Afghanistan, etc.) ont mis au premier plan le poids de la religion dans la politique. Pour gérer les communautés musulmanes de plus en plus nombreuses et plurielles, l'État a dû chercher parmi elles des interlocuteurs, en particulier des autorités religieuses qui leur paraissaient insaisissables. L'idée de la constitution d'un corps d'ulémas officiels date en effet de 1963, avec la création d'une Association culturelle islamique du Cameroun (ACIC) chargée de la gestion des écoles franco-arabes et des lieux de culte musulman sur l'ensemble du pays. Mais il a fallu attendre la fin des années 1980 pour que la volonté politique débouche sur des actions concrètes œuvrant dans le sens de l'institutionnalisation de l'islam au Cameroun.⁶

Gérée au départ par des intellectuels musulmans « europhones » (Kane 2003) proches du régime d'Ahidjo, l'ACIC n'a pas su trouver en son sein les compétences intellectuelles susceptibles d'enrayer la montée en puissance des arabisants dans le champ islamique. Sa légalité conférée par les pouvoirs publics et sa prétention à la représentativité de la communauté musulmane nationale ont été progressivement remises en cause par de jeunes et dynamiques associations islamiques émergentes venues des milieux des arabisants. L'émergence, à partir des mosquées, d'autorités religieuses dissidentes autour de quelques ulémas charismatiques ou d'organisations translocales dans un contexte d'effervescence religieuse et de crise économique doublée d'une dislocation des structures traditionnelles de sociabilité, bénéficie d'un soutien populaire sans précédent au sein de la communauté musulmane. Ces élites religieuses porteuses de contestation de l'ordre maraboutique procèdent d'un travail de reconnaissance, au sens d'acceptation, de sa clientèle musulmane et de ses sources d'autorité par le pouvoir politique. Elles espèrent l'établissement d'un dialogue direct avec l'État dans le souci

de disqualification des marabouts du champ islamique et de positionnement en interlocuteurs alternatifs, fiables et légitimés par la maîtrise de l'arabe et du corpus coranique.

De fait, l'activisme des arabisants – notamment dans le domaine associatif, éducatif et médiatique – aboutit à la mise à l'écart des marabouts en faveur de la nouvelle rhétorique distillée par l'éloquence et le charisme des arabisants. Tirant profit de la nouvelle donne conjoncturelle, l'État s'adapte à la situation émergente et reconnaît en 1988 deux autres associations islamiques fondées par des arabisants. Il s'agit de l'Association de solidarité pour la vocation islamique du Cameroun (ASSOVIC) et de la Jeunesse islamique du Cameroun (JIC). Cette reconnaissance de l'État qui tient compte de nouvelles forces en présence sous-tend en effet une volonté des pouvoirs publics de contrôler indirectement les mouvements islamiques, en s'assurant un droit de regard sur les activités des principaux orateurs des mosquées. Si on y ajoute la capacité de conviction des arabisants, leur audience tant au sein des musulmans locaux que sur la scène arabophone internationale ainsi que leur ingéniosité dans la mobilisation des ressources financières pour la construction d'infrastructures socio-éducatives, on comprend aisément que le revirement de la politique gouvernementale à leur égard tienne aussi compte de la volonté de récupération et d'instrumentalisation des forces émergentes afin de désamorcer, éventuellement, leur capacité de nuisance. À dire vrai, c'est une stratégie qui s'est avérée efficace à court terme.

Ainsi, sans avoir à recourir à l'application d'une législation redoutée qui cristalliserait les mécontentements et stigmatiserait toute une communauté en la victimisant, l'État a su nouer de nouvelles alliances avec les chefs spirituels musulmans en leur recommandant d'user de leurs compétences pour non seulement réguler les modalités d'accès à l'imamat, mais aussi, en cas de nécessité ou d'apologie à la violence, de prévenir et d'attirer l'attention des pouvoirs publics au nom de la préservation de l'ordre social. En assurant désormais l'interface entre la communauté musulmane et les autorités administratives, les associations des arabisants en ont profité pour s'installer et asseoir leur influence dans les principales mosquées urbaines. Presque toutes tiennent des prêches et sermons conciliants à l'endroit du régime en place, tout en restant sensibles aux solidarités translocales. En retour, l'État leur accorde des privilèges protocolaires et leur aménage des facilités d'accès aux médias du service public.

Au final, les arabisants ont ainsi réussi à reléguer les marabouts au second plan en claironnant que leurs activités souterraines seraient contraires aux normes islamiques et proches des pratiques

associationnistes. De même, ils ont tout autant convaincu les chefs coutumiers d'opérer un choix réaliste en s'alliant à leurs convictions au risque de faire l'objet de condamnations (*fatwa*) et de voir la légitimité islamique qui auréole leur titre de chef de la communauté musulmane remise en cause. La grande conséquence de cette cabbale contre les marabouts est que celle-ci se traduit par la présence des arabisants à pratiquement tous les postes d'imam dans les mosquées et d'assesseurs dans les palais. C'est du haut des structures dirigeantes des mosquées (re)devenues lieux publics ouverts à tous les croyants que les arabisants vont amorcer le processus de réislamisation de la société musulmane camerounaise.

Parallèlement à cette stratégie d'approche politique mise en place pour réguler l'espace affecté au culte musulman, des initiatives locales ont été élaborées auprès des municipalités dans l'objectif de mettre sur pied un cadre réglementaire approprié devant canaliser les désagréments que pourrait engendrer la « pollution sonore » causée par les haut-parleurs des mosquées. En réalité, le cadre réglementaire en question relève beaucoup plus de la dissuasion que de la répression. Les structures décentralisées du Ministère de l'urbanisme et de l'habitat (MINUH) en charge de l'application de la législation réprimant les nuisances sonores ne disposent ni des moyens techniques permettant de quantifier le degré des décibels émis par chaque mosquée, encore moins la volonté de le faire étant donné que ce ministère a été, depuis plus de deux décennies, confié à des musulmans. Les agents du MINUH, outre le fait qu'ils ne sont rarement pressés par l'urgence, se montrent toujours « raisonnables », visant des normes pas trop « élevées », et tenant compte des réalités de leur environnement. On ne saurait, au Cameroun en particulier, être trop prudent pour des interventions où les intervenants risquent de recevoir « des coups », soit directement lorsque les populations se fâchent, soit surtout indirectement par personnes interposées, voire par magie.

Dans l'ensemble, l'État intervient dans la reconnaissance et la non-reconnaissance de certaines des sources de l'autorité religieuse musulmane, par la surveillance, la mise en suspicion de certaines organisations religieuses et l'encouragement d'autres. Dans l'un et l'autre cas, son entrée en scène contribue tout au moins à la qualification et à la définition de la mosquée dont le statut public semble, intrinsèquement et consubstantiellement, l'emporter sur toute autre considération.

Conclusion

À la formulation interrogative de l'intitulé de la présente communication, il nous est apparu qu'au regard des dispositions pertinentes des sources

fondamentales islamiques et de tradition des populations musulmanes, la mosquée est un espace public dédié exclusivement au culte monothéiste. Elle ne peut en conséquence faire l'objet d'appropriation individuelle et sa fonctionnalité ne peut non plus être altérée ou dévoyée pour servir des objectifs autres que ceux prescrits par Celui au nom duquel elle a été édifiée.

Dans la pratique des habitudes coutumières des populations islamisées et dans les expériences des peuples colonisés au regard de leur appropriation du droit positif, il a pu y avoir des lectures contextuelles des lois et règlements que des esprits brillants ont su exploiter à bon escient pour en tirer grand profit. Reste alors à (ré)inventer les modalités d'approche et de gestion de ces espaces partagés investis par des enjeux autrement plus puissants qu'on ne peut appréhender que par la pluridisciplinarité.

Annexe

Mosquée centrale de Ngaoundéré, 1949



© Projet Ngaoundéré-Anthropos/Sawtu Linjiila, (Ngaoundéré, Cameroun), réalisé en coopération avec les archives de la Norwegian Missionary Society (Stavanger, Norvège), PCD : 0418-092.

Notes

1. Je remercie Five Colleges African Scholars Program (USA) pour l'appui financier obtenu dans le cadre de la présentation de ce travail lors de la 12e Assemblée générale du CODESRIA, 7-11 décembre 2008, Yaoundé, Cameroun.
2. Par mosquée centrale, nous entendons la première mosquée bâtie dans une localité donnée, celle-là même qui se trouve à proximité du palais ou de la résidence du chef de la communauté musulmane et dans laquelle le roi (laamiido) ou le chef musulman (sarkin hausawa) accomplit ses prières.
3. Il s'agit des ordonnances n°74/1, 74/2 et 74/3 du 6 juillet 1974 fixant le régime foncier national ainsi que de leurs trois décrets d'application, décrets n° 76/165, 76/166 et 76/167 du 27 avril 1976.
4. Décret n°71 DF 95 du 1er mars 1971 portant création de la MAGZI.
5. Décret n°77/193 du 23 juin 1977 portant création de la MAETUR.
6. Créée dans le cadre d'une loi en 1967 (Loi n° 67/LF.19 du 12 juin 1967), ce n'est qu'en 1988 que sera signé le décret portant reconnaissance de l'ACIC (Décret n°88/319 du 7 mars 1988).

Références bibliographiques

- Eliade, M., 1949, *Traité d'histoire des religions*, préface de Georges Dumézil, édition revue et corrigée par Georges Dumézil, Paris : Payot, « Bibliothèque scientifique », nouvelle édition 1964, 1974. 1977, 1983, 1989.
- Gaborieau, M. et Zeghal, M., 2004, « Autorités religieuses en islam », *Archives des Sciences sociales des religions*, 125, janvier-mars, pp. 5-21.
- Hamadou, A., 2004, *L'islam au Cameroun : entre tradition et modernité*, Paris : L'Harmattan.
- Hamadou, A., 2006, « Islam and State in Cameroon: Between Tension and Accommodation », in Shimada Yoshihito, ed., *African Traditional Kingdoms Studies III*, pp. 57-73, Nagoya : Nagoya University Press.
- Kane, O., 2003, *Intellectuels non europhones*, Dakar : CODESRIA, document de travail n°1.
- Le Saint Coran*, Traduction de Mohammad Hamidullah.
- Mohammadou, E., 1992, « Le soulèvement mahdiste de Goni Waday dans la Haute-Bénoué (juillet 1907) », *Africa*, 4, *Senri Ethnological Studies*, n° 31, pp. 423-464.
- Mohsen, K., 2003, « An Introduction to the Public and Private Debate in Islam », *Social Research*, Vol. 70, n° 3, pp.559-680.
- Njeuma, M.Z., 1971, « Adamawa and Mahdism : The Carreer of Hayatu Ibn Sa'id in Adamawa, 1878-1898 », *The Journal of African History*, Vol. 12, n° 1, pp. 61-77.
- Sourdel, D. et Sourdel, J., 1996, *Dictionnaire historique de l'islam*, Paris : PUF.



The African Anthropologist, Vol 17, Nos. 1&2, 2010, pp. 63 - 79

© Council for the Development of Social Science Research in Africa, 2013
(ISSN 1024-0969)

Patriarchy and Institutionalised Sexism in the Nigerian University System: The Case of the University of Port Harcourt

Kinikanwo Aznunda Anele*

Abstract

As observed in some quarters, discrimination against women is a profound but subtle sickness that is inveterate in the subconscious of both men and women, as well as in the structure of our society. This makes it one of the hardest sources of inequality to obliterate, since it affects the women folk from within and outside. It is not strange to observe that men are usually very uncomfortable in accepting the authority of women at home and in the workplace because it is a patriarchal society where everything starts and ends with men. Ordinarily, one would suppose that the ascriptive role of women would be limited to the family and other spheres, but not extended to the university system, which serves as a model in contemporary society. Data available on the university system in general in Nigeria, and in particular on the University of Port Harcourt, irresistibly point to the fact that gender discrimination is the order of the day. Men were, and are, appointed to important positions where crucial decisions impinging on the life of everybody are taken. Even if the population of women in the system is insignificant compared to that of men, the few qualified women who could be considered for appointment to certain positions are sidelined. The only reason for this gender discrimination that we refer to as institutionalised sexism is the patriarchal culture and ideology that equally influences the way women are treated in the larger society. Thus, this article focuses on the analysis of the impact of patriarchy on gender discrimination in a system that orchestrates equality of sexes and achieved, rather than ascribed, status.

* Sociology Department, Faculty of Social Sciences, University of Port Harcourt, Rivers State, Nigeria. Email: anelekinika@yahoo.com

Résumé

Comme observé dans certains milieux, la discrimination contre les femmes est une maladie profonde mais subtile, qui est invétérée dans le subconscient aussi bien des hommes que des femmes, de même que dans la structure de notre société. Ceci en fait une des sources d'inégalité les plus dures à enlever puisqu'elle affecte les femmes de l'intérieur et de l'extérieur. Il n'est pas étrange d'observer que les hommes sont généralement très inconfortables en acceptant l'autorité des femmes à la maison et sur le lieu de travail parce que c'est une société patriarcale où tout commence et se termine avec les hommes. Ordinairement, on pourrait supposer que le rôle dévolu aux femmes se limite aux sphères familiales et autres, mais ne s'étend pas au système universitaire, qui sert de modèle dans la société contemporaine. Les données disponibles sur le système universitaire en général, au Nigeria, et en particulier sur l'Université de Port Harcourt montrent irrésistiblement que la discrimination sexuelle est à l'ordre du jour. Des hommes ont été, et sont, nommés aux postes importants où des décisions cruciales affectant la vie de tous, sont prises. Même si la population de femmes du système est insignifiante comparée à celle des hommes, les quelques femmes qualifiées qui pourraient être considérées pour les nominations à certains postes sont mises sur la touche. La seule raison de cette discrimination sexuelle que nous appelons sexisme institutionnalisé, c'est la culture et l'idéologie patriarcales qui influencent également la façon dont les femmes sont traitées dans la société au sens large. Ainsi, cet article se concentre sur l'analyse de l'impact du patriarcat sur la discrimination sexuelle dans un système qui orchestre l'égalité des sexes et un statut réalisé plutôt qu'attribué.

Introduction

An indubitable fact of life is that contemporary human society is dominated by the male gender. Kinikanwo A. Anele (2006:125) lends credence to this assertion thus: 'The world as presently constituted is patriarchally structured and therefore male-dominated. Gender inequality is a striking feature of this global structure. Inequality between the sexes manifests in different ways, including education'. The nature and degree of male dominance varies from one society to another, globally. However, the implications have far-reaching impact on the relationship between both sexes. For example, men are being accused of marginalising and socially excluding women.

Nigeria is a peripheral capitalist country that ordinarily should exhibit most of the features of the capitalist West, such as rationalisation,

organisation of the public bureaucracy in line with the Weberian ideal typical bureaucracy, and application of the sense of industrialism. This is characterised by cultural rationalisation, the universal application of scientific methods to problem solving, a division of labour, time discipline and deferred gratification, and bureaucracy and administration by rules, *inter alia* (Marshall 1998:311).

We are not oblivious of the seeming exception to the kernel of industrial society as provided by the example of Japan, wherein ascriptive elements still persist in the industrial culture, which is said 'to be compatible with a high rate of technological advance, aided organisational functioning, and prevented industrial unrest' (Marshall 1998:310). In any case, as Max Weber (cited in Marshall *op. cit.*) rightly opined, as a general rule, industrial or modern societies 'tend over time to base the allocation of people to positions on their achievements, especially their education and technical competence, rather than on traditional ascriptive characteristics, such as family connections, race, or gender'.

Nigerian universities epitomise public bureaucracy. In the majority of cases, officials of bureaucracy are not elected but appointed. Weber was right in his postulation that bureaucracy implies rationality cum calculability which 'involves mass democracy, a levelling process by which all become formally equal before the law, so that arbitrary treatment diminishes' (Marshall *op. cit.* p. 49).

Practical experience shows that the Weberian ideal typical bureaucracy cannot be exactly replicated. Nevertheless, bureaucratic organisations follow Weber's prescription to a reasonable extent. The Nigerian university system has exhibited different aspects of the ideal type of bureaucracy. Thus, an emerging reality is that it seems Nigerian universities, as exemplified by the University of Port Harcourt, extol sexism, as well as ascription and institutionalised discrimination in the appointment of staff to important administrative positions. Usually, women are disadvantaged, as marked inequality is raised to a high pedestal.

Regrettably, research on themes such as agriculture, law, rural women, family planning and women's education is common (CIDA 1988; Oppong 1984; Ityavyar and Obiajunwa 1992) compared to the paucity of research on the vexed issue of patriarchy and its negative impact on the female gender. It appears that research attention has been completely taken away from the invidiousness of patriarchy in the university system generally regarded as a citadel of learning, centre of excellence, and purveyor of modern civilisation. Lack of funding may be the major reason for this neglect.

The present work focuses on the gender sensitivity of the administration of the University of Port Harcourt. Specifically, it examines the extent to which successive vice-chancellors of the university have considered women in appointing people to important administrative positions. It is the intent of this article to establish a relationship between the attitude of the vice-chancellors towards the appointment of women to administrative positions and the cultural phenomenon of patriarchy.

Patriarchy and Sexism: An Overview

As posited by many feminist writers and corroborated by daily experience, we live in a patriarchal world; in a society where men have much of the power in the families, tend to be employed in better-paid and higher status jobs compared to women, and 'tend to monopolise positions of political power' (Haralambos *et al.* 2000:13). Anthony Giddens and Mitchell Duneier (2000:185, 195, 206) defined patriarchy in line with the above view. According to them, patriarchy refers to male dominance in a society. They further argued that, 'there are no known societies that are not patriarchal, although the degree and character of inequalities between the sexes varies considerably cross-culturally'. We concur with this opinion.

Radical feminism equally avers that society is dominated and ruled by men. From this theoretical prism, women are seen to be exploited by men due, mainly, to the fact that they embark on unpaid labour for the selfish aggrandisement of men. This is actualised through the sexual division of labour that assigned the role of childcare and housework to women and by being denied access to positions of power (Haralambos *et al., op. cit.* p. 136). Indeed, whereas men are conceived as constituting the ruling class, women are seen as the ruled, dominated and subject class.

We differ from the radical feminist position that men and women constitute separate social classes. Social class is an economic category and cannot be reduced to mere sex, since social class cuts across the sexes. Anthony Giddens (1973:88) lends credence to this. In his reappraisal of the Marxian standpoint on social classes he asserted that, 'classes only come into existence when a surplus product is generated, such that a division of labour is possible between those who produce and those who do not; and such that the latter are placed in an exploitative relation vis-à-vis the former'.

Kate Millett's (1970) discourse on patriarchy emphasised the basis of the phenomenon in society. For her, eight factors are capable of perpetuating patriarchy. They include: (i) biology, (ii) ideology, (iii) sociological factors,

(iv) class and subordination, (v) education, (vi) myth and religion, (vii) psychology, and (viii) physical force (culled from Haralambos *op. cit.*, p. 146). Implicit in Millett's analysis of patriarchy is her recognition of the multi-factoral approach for better appreciation of the subject matter.

Aspects of Gordon Marshall's (1998:485) treatment of patriarchy agree with Millett's view. The latter's literal conception of patriarchy is that it is 'rule of the father'. Tracing it to its origin, he posited that the term was originally used to describe social systems based on the authority of male heads of household. This agrees with the view that patriarchy is the structuring of society on the basis of family units, where fathers have primary responsibility for the welfare of their families. Arising from this duty to members of their families, they (men) exercise authority over them. Therefore, it becomes logical to uphold the view that matriarchy as constituting a stage of cultural development is presently discredited; or simply put, a strictly matriarchal society never existed (this position is a rebuttal to the intellectual edifice of Engels, 1948). Margaret Mead (1973) was vehement in her assertion on the inadmissibility of the claim that women rule some societies. As she put it, 'All the claims so glibly made about societies ruled by women are nonsense. We have no reason to believe that they ever existed... men everywhere have been in charge of running the show... men have been the leaders in public affairs and the final authorities at home'. It is important to note here that Chinweizu (1990) constitutes a very strong critique of Mead's position.

The necessary implication of patriarchy as adumbrated herein is that patriarchy and sexism are likened to two sides of the same coin. *Sex per se* is not the problem but the use made of it by society that borders on gender. In differentiating the two, Anthony Giddens and Mitchell Duneier (2000:179) opined thus: 'while sex refers to physical differences of the body, gender concerns the psychological, social and cultural differences between males and females'.

Sexism refers to unfair and unwarranted discrimination of people based on the biological phenomenon of sex. As it is obvious, sexism is decipherable in both the individual and institutional spheres. What is common to the two levels is that sexism functions in such a way that it preserves and reinforces inequality between men and women, such as differential sexual access to education and privileged occupational positions in Nigerian universities and other sectors.

Brief Exposition of the Theoretical Foundation of Patriarchy and Institutionalised Sexism

Different theoretical approaches have evolved to explain the phenomenon of patriarchy. Dennis A. Ityavyar and Stella N. Obiajunwa (1992:11-32) identified some of them and they include: conservatism, modernisation feminism, critical feminism, Marxism, socialist or radical feminism, and Marxist feminism. It is their contention that no one theory can effectively capture the nuances of gender studies in the world. According to them:

For in as much as the socio-economic conditions of Nigerian women differ from those of other societies, especially those of advanced capitalism, no one feminist theory should be expected to guide a meaningful analysis of the condition of women in both places. The unique historical constellation of the socio-economy of Africa and the indelible imprint of that history on their women suggests that imported feminist theories will be irrelevant and invalid in studying Nigerian women (Ityavyar and Obiajunwa 1992).

Though the above assertion on the difference between the advanced capitalist countries and the developing nations cannot be rebutted, the authors failed to realise (or emphasise) that women, globally, share one thing in common: they are commonly exploited by men. For this reason, some of the feminist theories can reasonably be said to be aspatial. We found succour in, and adopted, the theory of patriarchy propounded by Sylvia Walby (1990).

She believes in the indispensability of patriarchy in the understanding of gender inequality. In operationalising patriarchy, she identified the following six patriarchal structures that guarantee male dominance over women: paid work, patriarchal relations within the household, patriarchal culture, sexuality, male violence towards women, and the state. Of particular interest in Walby's analysis is her recognition of the dynamic nature of patriarchy. It changed from private patriarchy in the nineteenth century to public patriarchy in the twentieth century. Differentiating one from the other, she posited that private patriarchy is characterised by the dominance of women by an individual patriarch – the male head of household. Here, the head of a household personally exercises control over women,

individually and directly in the relatively private sphere of the home... the man in his position as husband or father who is the direct oppressor and beneficiary, individually and directly, of the subordination of women. (Walby *op. cit.*)

However, with the effluxion of time and ravaging impact of capitalism, private patriarchy has metamorphosed into public patriarchy which, according to her,

is a form in which women have access to both public and private arenas. They are not barred from the public arenas, but are nonetheless subordinated within them. (Walby *op. cit.*)

Expounding Walby's analysis of public patriarchy, Haralambos *et al.* (2000) suggested that there is a tendency to quarantine women 'into certain jobs which are lower paid and are given a lower status than men's jobs'. As it were, the dominant structures of public patriarchy become the apparatuses of the state and employment. Thus, women are subordinated in public bureaucracy such as the university system. Such subordination could be likened to the phenomenon of institutionalised discrimination which, according to Gordon Marshall (1998:318), 'can result from the majority simply adhering unthinkingly to the existing organisational rules or social norms'.

The Patriarchal Nature of the Appointment of Staff to Strategic Positions at the University of Port Harcourt

As a general rule, the staff of bureaucratic organisations is recruited through appointment rather than election. Though bureaucracy is seen as 'a body of administrative officials, and the procedures and tasks involved in a particular system of administration' (Marshall 1998:48), Max Weber not only discussed it within the context of rationalisation but also related it to democracy and dominion. Dominion here refers to the legitimate and institutionalised cum impersonal exercise of power, in consonance with rational rules.

Using the Weberian ideal type construct as a point of departure, Stanislav Andreski (1984), cited in Gordon Marshall (*op. cit.*), identified four meanings of bureaucracy thus:

- (i) the set of people who perform the administrative functions in the manner described by Weber;
- (ii) the network of relationships in which they are enmeshed;
- (iii) the amount of power they wield as a body; and
- (iv) the various kinds of malfunctioning of the administrative machine.

As posited by Stanislav Andreski, the concept of bureaucracy should be reserved for the third meaning above, that is: 'the condition when the power of the administrators is greater than that of any other group of

leaders or holders of authority'. The views of Max Weber and Stanislav Andreski on power relation in a bureaucracy are in tandem. It is against the backdrop of power exercisable by the occupants of certain positions in the university system that we examine herein the gender sensitivity of appointments to very important positions.

The positions of authority under reference here include: members of the governing council, principal officers (Vice-Chancellor, Deputy Vice-Chancellor (Administration), Deputy Vice-Chancellor (Academic), Registrar, Bursar, and Librarian), members of the Senate, Provost of the College of Health Sciences, Deans of Faculties, Heads of Departments, BoardMembers, Directors of academic departments, and members of committees.

The Governing Council which represents primarily the Visitor to the University (the Head of State and Commander-in-Chief of the Armed Forces, the President of the Federal Republic of Nigeria, for all Federal Universities; and State Governors for State Universities) is the highest body in the hierarchy of university administration. Its major concern is with broad policies and decisions on university governance. Every council comprises external and internal members. The former which encompasses the Pro-Chancellor and Chairman of Council are usually appointed by the Visitor. On the other hand, the latter who represent different interests or groups are appointed and/or elected from members of staff of the university.

A lot of intrigues, politics and politicking are involved in the choice of external members of the Council. Politicians and high-ranking bureaucrats eventually decide those to be appointed. It is submitted that the staff of a university do not have a hand in the choice of external members. Nevertheless, the university chooses internal members from its staff. At the University of Port Harcourt, four members are elected from the Senate, two from the Congregation, and one from the Convocation. Although the Vice-Chancellor and Deputy Vice-Chancellors are from the university, they are usually regarded as part of the external members because the Vice-Chancellor is an appointee of the Visitor; he and his deputies often do the Government's bidding. There is evidence to suggest that the history of the Governing Council in this university is that of male domination, as the table below shows.

As could be gleaned from Table 1, there were more internal members than external members between 1983-1989 (62%), 1994-1996 (62%), the reconstituted Council of 2000-2005 (62%), and 2005- to date (62%).

Table 1: Membership of the Governing Council by Sex since the Inception of the University

Vice-Chancellor/tenure of Council under him.		COUNCIL MEMBERS				
		No.	Sex		Internal members	External members
			M	F		
1.	Prof. Donald E.U. Ekong (1978-1984)	15	14 (93%)	1 (7%)	6 (40%)	9 (60%)
2.	Prof. S.J.S Cooley (1983-1989)	16	15 (94%)	1 (6%)	10 (62.5%)	6 (37.5%)
3.	Prof. K.A. Harrison (1989-1992)	18	17 (94%)	1 (6%)	8 (44%)	10 (56%)
4.	Prof. N.M. Gadzama (1993-1994)	13	11 (85%)	2 (15%)	3 (23%)	10 (77%)
5.	Prof. A.T. Salau (1994-1994)	13	12 (92%)	1 (8%)	8 (62%)	5 (38%)
6.	Prof. N.D. Briggs (1995-1996)	13	12 (92%)	1 (8%)	8 (62%)	5 (38%)
7.	Prof. Theo Vincent (1996-1999)	13	11 (85%)	2 (15%)	3 (23%)	10 (77%)
8.	Prof. N.D. Briggs (2000-2005)	20	18 (90%)	2 (10%)	8 (40%)	12 (60%)
		13	12 (92%)	1 (8%)	8 (62%)	5 (38%)
9.	Prof. Don. M. Baridam (2005-to date)	13	12 (92%)	1 (8%)	8 (62%)	5 (38%)

Source: Council Unit, the University of Port Harcourt: during the tenure of Prof. N.D. Briggs, between 2000-2005, the Pro-Chancellor and Chairman of Council was changed and the Council dissolved. A new Council was constituted and membership reduced from 20 to 13.

While the composition of the Council during these periods could be described as salutary, its sex composition leaves much to be desired as it is a quick reminder of gender oppression that is characteristic of the larger society. Except thrice when two females served in each Council, it seems to be a convention that one woman must serve at a time. Interestingly, both the Visitor and the university community seem to be in agreement that women should not participate at that level of university governance. This 'wonderful' coincidence may not be far from the fact that the Visitor is a male and key role players in the university are males. Thus, they seem to be guarding very seriously their dominance over women. As a matter of fact, the opinion of Kate Millett (1970) in her book 'Sexual Politics' aptly captures the above. Just as Max Weber posited that bureaucracy is founded on dominion or exercise of power which is legitimised and institutionalised, Millett was quite persuasive in her argument that political relationships are organised on the basis of patriarchy, a system in which 'male shall dominate female'. It is her belief that patriarchy is the 'most pervasive ideology of our culture, its most fundamental concept of power' (cited in Haralambos *et al.* 2000:145).

Table 2: Principal Officers of the University and their Sex

SN	Vice-Chancellors/ duration	Sex	Deputy Vice- Chancellors/ duration	Sex	Registrar/ duration	Sex	Bursar/ duration	Sex	Librarian/ duration	Sex
1.	Prof. D.E.U. Ekong 1976-1982	M	Prof. E.J. Alagoa 1980/81-1982	M	Mr. M.E. Akpe 1976-1985	M	Mr. M.S.N. Mbajjogu 1976-1981	M	Mr. G.B. Affia 1976-1997	M
2.	Prof. S.J.S. Cooley 1982-1990	M	Prof. F.O. Onofeghara 1982-1986 Prof. A. O. Ewwaraye 1986-1990	M	Chief Okogbule Wonodi 1986-1994	M	Mr. P.M. Igoni 1981-1983	M	Dr. N.P. Obokoh 1997/98-2003	M
3.	Prof. K.A. Harrison 1990-1993	M	Prof. A.T. Salau 1991-1994	M	Chief Emman Acheru 1994-2000	M	Mr. S.B. Deeyor 1983-1997	M	Prof. E.O. Ayalogu (Acting) 2003-2005	M
4.	Prof. N.M. Gadzama (Acting) 1993-1994	M	Prof. A.T. Salau	M	Dr. Chris Tamuno 2000-2005	F	Mr. M.N. Ekeh (Acting/Substantive) 1997-2006	M	Mr. J.O. Aina 2005-Date	M
5.	Prof. A.T. Salau (Acting) 1994-1995	M	—	—	Mr. M.N. Onyige 2005-Date	M	Mr. M.A. Roman 2006-Date	M		
6.	Prof. N.D. Briggs (Acting) 1995-1996	M	—	—						
7.	Prof. Theo Vincent 1996-1999	M	Prof. E.O. Anosike (Admin.) 1997-2000	M						
8.	Prof. N.D. Briggs (Acting) 1999-2000	M	Prof. J.D. Okoh (Academic) 1998 Prof. J.D. Okoh (Academic) 2002	M						

Table 2 (Contd.): Principal Officers of the University and their Sex

SN	Vice-Chancellors/ duration	Sex	Deputy Vice- Chancellors/ duration	Sex	Registrar/ duration	Sex	Bursar/ duration	Sex	Librarian/ duration	Sex
9.	Prof. N.D. Briggs (Substantive) 2000-2005	M	Prof. A.C.I. Anusiem (Admin.) 2000-2003 Prof. M.O.C. Anikpo (Admin.) 2003-2005 Prof. J.O. Enaowho (Academic) 2002-2004	M						
10.	Prof. D.M. Baridam 2005-Date	M	Prof. E.O. Ayalogu (Admin.) 2005-Date Prof. S.W.E. Ibodje (Academic) 2005-2007 Prof. B.J.O. Efiuvewwere (Academic) 2007-Date	M						

Source: Field Work.

NB: From the 1980/81 session when the pioneer Deputy Vice-Chancellor was appointed, only one position existed. However, in 1997 the position was separated into two, hence the positions of Deputy Vice-Chancellor (Administration) and Deputy Vice-Chancellor (Academic).

Social exclusion and marginalisation meted out to women in the university system are even more glaring when we consider the appointment of principal officers as shown in Table 2.

The Vice-Chancellor is the Chief Executive of the University (this does not in any way derogate from the fact that much of the work of the university is done through committees). Indeed, the day-to-day administration of the university is the primary responsibility of the principal officers. Data at our disposal show that since the inception of this University in 1975, no woman has been appointed Vice-Chancellor, Deputy Vice-Chancellor (both Administration and Academic), Bursar, or Librarian. It is only the Registrar's position that a female once occupied between 2000-2005, that is, a single tenure.

Prior to this time, the Visitor appointed whoever he wanted to the position of Vice-Chancellor; such a person could be in the employment of the very university or from another university altogether. Members of the university community were rarely consulted before a Vice-Chancellor would be foisted on them. There were certain developments, such as the quest for university autonomy and increased democratisation of university administration which were orchestrated by the Academic Staff Union of Universities (ASUU) of recent, and which made academic and senior non-teaching staff to participate preliminarily in choosing candidates for the politically (and even materially) plum position of the Vice-Chancellor. No woman has ever shown interest in the race for the Vice-Chancellorship. The reasons for this lackadaisical attitude towards this exalted public office include ascribed status for women, prejudice against women, minority status of women due to their numerical strength (numerical minority) as shown in Table 3 below, and male chauvinism. All these are oiled and lubricated by the patriarchal ideology and culture, which are the bases of gender discrimination.

Table 3 is quite revealing. Of a total number of 948 academic staff in the 2006/2007 academic session, males constitute 84 per cent whereas females are 16 per cent. The total number of both teaching and non-teaching staff is 4,212. Out of this, males are 69 per cent and women 31 per cent. Thus, this table is a reflection of the gendered staff position in other universities in the country. The imbalance in gender staffing is not unconnected with the century-old discrimination against women in education in Africa.

Table 3: Actual Staff Positions by Salary Grade Level, 2006/2007

Gradelevel	Teaching staff		Other academic staff		Senior teaching staff		Senior non-teaching staff		Admin. staff sec.admin. staff		Juniorstaff		Total	
	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
VC&EX.VCs	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0
HATISS 15	116	9	2	0	0	0	5	3	0	0	0	0	123	12
HATISS 14	45	5	0	0	0	0	15	8	0	0	0	0	60	13
HATISS 13	305	52	2	0	13	6	59	36	2	1	0	0	381	95
HATISS 12	0	0	0	0	9	0	3	12	4	3	0	0	16	15
HATISS 11	204	51	3	3	12	1	53	19	0	6	0	0	272	80
HATISS 10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
HATISS 09	169	21	1	1	11	1	94	20	0	11	0	0	275	54
HATISS 08	77	12	1	2	8	1	146	52	40	36	0	0	272	103
HATISS 07	21	11	0	10	9	5	287	114	12	11	0	0	329	151
HATISS 06	0	0	0	0	0	2	120	37	2	0	0	0	122	39
HATISS 05	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	181	84	181	84
HATISS 04	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	187	125	187	125
HATISS 03	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	509	399	509	399
HATISS 02	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	142	114	142	114
HATISS 01	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30	27	30	27
TOTAL	939	161	9	16	62	16	782	301	60	68	1049	749	2901	1311
	Total academic		1125		Total senior non-academic		1289		Total junior		1798		Grand total = 4212	

Source: Bursary Department, University of Port Harcourt.

According to Kinikanwo A. Anele (2006:141-145), factors militating against women in education include: a culture which favours sons and not daughters, gender bias socialisation, division of labour which imposes the duty of providing for the family on daughters, pregnancy, early marriage, poverty which makes most parents choose to send only their sons to school, paucity of the national budget for education, unfriendly schooling environment, and religion.

It is for similar reasons that we do not have a single female Vice-Chancellor in the 27 federal universities and 31 state universities in the country today (www.nuc.edu.ng), though in the past, Professors Grace Alele Williams, Jadesola Akande and Laraba Gambo had been appointed Vice-Chancellors. The result of research by Theresa M. Nmadu and Sebastian S. Maimako (2006:34-46) corroborates our position here. According to them, the university power structure in North Central Nigeria shows that the positions of Pro-Chancellors, Vice-Chancellors, Deputy Vice-Chancellors, and Deans in five universities (ATBU, BSU, NSU, NIABJ, NIJOS) were exclusive preserve for men.

Vice-Chancellors themselves nominate and present professors to the Senate for purposes of electing people for Deputy Vice-Chancellorship. Since the establishment of the university, no Vice-Chancellor has ever nominated a female professor for the positions. The consistency in the choice of males for these positions could not be said to be inadvertent as it is reasonable to suppose that Vice-Chancellors do not want female professors closer to the corridors of institutional powers for fear that they (females) may undermine the authority of the Vice-Chancellors.

The undeclared war against women clinging on to institutional power is glaringly reflected in several appointments and elections made in the university. Deans are usually elected by their respective faculties for a two-year tenure. A dean who is interested could re-contest for another tenure. An exception to the above is the Dean, Student Affairs, who is appointed by the Vice-Chancellor. It is submitted that no female has occupied the office of Dean, Student Affairs since this university came into being. Data at our disposal show that no female has been elected Provost of the College of Health Sciences or Dean of the eleven faculties, except the School of Graduate Studies whose Dean is appointed by the Vice-Chancellor; the incumbent is the only female Dean in the university. Of about 62 Heads of Departments in the university, males comprise about 87 per cent whereas females make up about 10 per cent (records obtained from College of Health Sciences; Attendance Registrar of 341st Meeting of Senate held May 7, 2008; www.uniport.edu.ng, accessed Tuesday, 17 June 2008, slightly differed from each other).

Granted that the Vice-Chancellor appoints Heads of Departments based on the recommendation of the Deans of Faculties, who consider seniority of staff, practical experience shows that the Chief Executive is at liberty to modify whatever recommendations he may get. So far, there is no record of any Vice-Chancellor having modified Deans' recommendations in favour of females, but they do in favour of males. This is reflected in the asymmetrical gendered composition of the present Senate with 174 members (90% males and 10% females).

Males equally preponderate in the appointment of Directors and Acting Directors of academic departments of the university. Out of 23 subsisting departments, only one is headed by a female. The same holds true for the membership of the Board of Governors. For instance, there are only 3 females on a 13-member Board of Governors of the College of Continuing Education. Also, there are 3 females in the 15-member 24th Convocation Ceremony Committee.

An irresistible question at this point is why is it that males are more favoured in appointment to positions of authority in the university than females? Though, numerically, males are more than females, how come the few qualified females available are systematically sidelined? Put differently, could it be a mere coincidence that successive Vice-Chancellors and Visitors to both federal and state universities in Nigeria would systematically appoint more males to positions of authority than females? We submit that the culture of the larger society, which is a critical environment in which the universities operate, has a serious impact on the relationship between males and females at the University of Port Harcourt. As we are aware, our society is patriarchal. It is the same patriarchal culture and ideology that influence the appointment of staff to important positions within the bureaucracy. Thus, patriarchy should be properly seen in the light of gender and family, gender and public office, and male-female relationship. It is in this context we can appreciate the beauty of Mary Daly's (1978) assertion that, 'males and males only are the originators, planners, controllers, and legitimators of patriarchy' (authors like Josephine Effah *et al.* [1995] and Adewale Maja-Pearce [1999] share a similar view).

Conclusion

We set out to examine the impact of patriarchal culture and ideology on the university system, on the appointment of both sexes to important positions where crucial decisions are made. It was painfully observed that the world as presently constituted is dominated by the male gender. As is obvious, the environment in which an organisation is situated does impact on its *modus operandi*, hence Nigerian universities cannot be an exception.

At the University of Port Harcourt like other universities in the country, the spheres of important decision-making include the Governing Council (chaired by the Pro-Chancellor), the Senate (chaired by the Vice-Chancellor), Committee of Deans (chaired by the Vice-Chancellor, who himself is not a Dean), Faculty Board (chaired by the Dean), and Departmental Board (chaired by the Head of Department). The university has institutes and other departments headed by Directors. There are committees through which the university carries out some of its functions. In all these positions, it is quite apparent that the sexes are unwarrantedly disproportionately represented, both in appointments made externally and internally. Of course, an irresistible conclusion is that patriarchy as a well-oiled socio-cultural machine has influenced the choice of men rather than women. Men subconsciously do not feel quite comfortable being bossed by women.

Most people rarely give serious thought to the 'gender war' in the universities due mainly to the assumed equality of opportunities and privileges for both sexes. There is the *a priori* temptation to the effect that, since the university is a citadel of learning and a centre of excellence, it is assumed that what is taught or preached approximates what is practised. Behind the façade of equality of status of sexes, and putting into practice the organising principles of ideal typical bureaucracy, is an inveterate and renewed animus against leadership by the female gender. Adaobi Whyte (2002:6) acknowledged this fact when she said that one of the socio-psychological problems confronting women managers is 'non-acceptance of the authority of women managers by male subordinates'.

The 'gender war' in our ivory tower (universities) has far-reaching implications. It is torpedoing the university system as well as aspects of the Millennium Development Goals, especially those on the eradication of extreme poverty and hunger, and promotion of gender equality and empowerment of women (UNDP, Nigeria 2006). Institutional gender discrimination also runs counter to the intendment of the Convention on the Elimination of Discrimination Against Women (CEDAW). It has equally unprecedentedly conscientised the female gender to an extent at which they are aggregating and forming groups. For instance, there is the University of Port Harcourt Women Association (UPWA) for all senior female staff and the wives of male senior staff.

To be able to curb the inchoate gender cleavages in the university system as a result of discrimination against the females, deliberate policies must be espoused to ensure that the few qualified women are given equal opportunities like their male counterparts. For instance, there is nothing

wrong in ceding one of the Deputy Vice-Chancellorship positions to the females anytime a male is the Vice-Chancellor and vice versa.

Note

This article was first presented as a paper at the Committee of Family Research (CFR) Conference on Family, Diversity and Gender, organised by the International Sociological Association (ISA), in Lisbon, Portugal, 9-13 September 2008.

References

- Anele, K.A., 2006, 'African Women and Education', *International Journal of Development and Policy Studies*, 01, 1 November, pp. 124-150.
- Chinweizu, 1990, *Anatomy of Female Power: A Masculinist Dissection of Matriarchy*, Lagos: Pero Press.
- CIDA, 1988, 'Proceedings for the Initial Workshop for the Canadian-Nigeria Linkage in Women Studies', CIDA, Ife.
- Daly, M., 1978, *Gyn/Ecology: The Meta-ethics of Radical Feminism*, Boston: Beacon Press.
- Effah, J., Mbachu, D. and Onyegbule, S., 1995, 'Unequal Rights: Discriminatory Laws and Practices against Women in Nigeria', Lagos: Constitutional Rights Projects.
- Engels, F., 1948, *The Origin of the Family, Private Property and the State*, Moscow: Progress Publishers.
- Giddens, A., 1973, *The Class Structure of the Advanced Societies*, London: Hutchinson and Co. (Publishers) Ltd.
- Giddens, A. and Duneier, M., 2000, *Introduction to Sociology*, Third Edition, New York and London: W.W. Norton and Company, Inc.
- Haralambos, M., Holborn, M., and R., Heald, 2000, *Sociology: Themes and Perspectives*, Fifth Edition, London: Harper Collins Publishers Ltd.
- Ityaryar, D.A. and Obiajunwa, S.N., 1992, *The State and Women in Nigeria*, Jos: Jos University Press Limited.
- Maja-Pearce, A., 1999, *Annual Report 1998: A CLO Report on the State of Human Rights in Nigeria*, Lagos: Civil Liberties Organisation (CLO).
- Marshall, G., ed., 1998, *A Dictionary of Sociology*, New York: Oxford University Press.
- Mead, M., 1973, 'Review of Sex and Temperament in Three Primitive Societies', *Redbook*, October, p. 48.
- Nmadu, T.M. and Maimako, S.S., 2006, 'Promoting Gender Equality in the Power Structure of Nigerian Universities: A Case Study of Some North Central Universities', *International Journal of Development and Policy Studies*, 01, November, pp. 31-39.
- Opong, C., 1984, 'Case Studies of Women's Roles, Fertility and Family Planning in High Fertility Countries: Ghana and Nigeria', *Women, Work and Demographic Issues*, Geneva: ILO.
- UNDP, Nigeria, 2006, *Niger Delta Human Development Report*, Nigeria: Abuja.
- Walby, S., 1990, *Theorising Patriarchy*, Oxford: Blackwell.





La participation des universitaires au processus de construction/reconstruction de l'espace public au Cameroun

Hilaire de Prince Pokam*

Résumé

Il existe dans la plupart des pays africains une faiblesse de l'unité et de l'intégration de la société nationale. L'Etat est l'acteur dominant, soucieux d'inspirer une unité et une intégration nationales dont l'existence n'est pas toujours évidente. Il détient dès lors le pouvoir politique, économique et social et demeure le principal agent de l'ordre et du changement. L'université, créée surtout au lendemain des indépendances, apparaît comme un précieux instrument de la politique des pouvoirs publics. Au Cameroun plus précisément, où elle est considérée comme le symbole de l'indépendance si chèrement acquise, l'université est commise pour contribuer à former et à consolider la conscience nationale et pour être un facteur de développement en fournissant les cadres adaptés aux besoins de main-d'œuvre et susceptibles de devenir des agents de développement. Les textes de création des nouvelles universités de 1993, de même que ceux sur l'orientation de l'enseignement supérieur, assignent également à l'institution universitaire d'autres missions telles que la diffusion du progrès et de la démocratie, la promotion du bilinguisme. Dès lors, on comprend aisément pourquoi l'université et ses agents s'engagent et investissent toutes les sphères de l'espace public camerounais. L'article tente de déterminer, à travers l'analyse des différentes interactions qui se nouent entre les universitaires (entendus ici comme enseignants) et l'espace public depuis la création de l'université fédérale en 1962, le processus par lequel ces universitaires participent à la construction/reconstruction de cet espace. Il insiste surtout sur la sphère politique dans laquelle les universitaires semblent plus engagés pour déterminer leur poids exact au sein de cette sphère et le type d'intellectuel auquel ils appartiennent.

* Université de Dschang, Cameroun. E-mail : princepokamh@yahoo.fr

Abstract

There exists in most African countries a weakness of unity and integration of the national society. As the dominant actor, the State's purpose is to inspire national unity and integration whose existence is not always obvious. It then holds the political, economic and social power and remains the main agent of order and change. Created mainly in the aftermath of independences, the University has come to be a precious instrument of the policy of public powers. In Cameroon more precisely, where it is considered as the symbol of the independence so dearly acquired, the university is commissioned to contribute to forming and consolidating national conscience and to be a factor of development by providing the frameworks adapted to the needs in manpower and development agents. The texts for the creation of the new universities of 1993, as well as those on the orientation of higher education, also assign to the University other missions such as the dissemination of progress and democracy, the promotion of bilingualism. One easily understands, therefore, why the university and its agents commit themselves and take over all the spheres of the Cameroonian public space. Through the analysis of different interactions between the academia (teachers) and the public space since the creation of the Federal University in 1962, the article attempts to determine the process through which academics participate in the construction/reconstruction of this space. It mostly insists on the political sphere in which academics seem to be more engaged, to gauge their weight within this sphere, and the type of intellectual which they adhere to.

Dans la plupart des pays africains, l'espace public est organisé par et autour de l'État. Il en est de même au Cameroun, où toutes les sphères qui le composent sont directement l'émanation de l'État, ou en sont pénétrées, à l'instar de l'espace public dans la société bourgeoise analysé par J. Habermas (1992). La sphère politique se structure autour de l'État et ses transformations. Car tous les processus politiques et institutionnels, depuis l'accession à l'indépendance, sont assujettis à cette hantise. Au lendemain de l'indépendance, l'impératif immédiat des nouveaux dirigeants est de construire et surtout de consolider l'État face aux multiples clivages et incertitudes internes nés des luttes entre les différents acteurs politiques et groupes sociaux pour le contrôle de ce nouveau statut du pays. L'un des mécanismes mis en place sera de produire et de renforcer l'appareil d'État et du pouvoir. Cela se traduit par les processus de monopolisation politique dont le parti unique et la forme unitaire de l'État constitueront les expressions les plus achevées. Parallèlement, les partis politiques issus du processus d'accession à l'indépendance sont regroupés dans une seule formation politique en

1966. La sphère politique se rétrécit et s'unifie progressivement sous la houlette d'un État omniprésent qui organise par ce même biais sa centralité. Les idéologies d'unité et d'intégration nationales en sont les vecteurs directs. Même si les mouvements des années 90 ont remis en cause le monopole de l'offre politique et de son expression, ils ne semblent pas encore entamer cette centralité, surtout dans la sphère politique. La reconfiguration de cette sphère, amorcée depuis cette période avec les transitions politiques, tend toujours à mettre l'État au cœur du processus. Il est l'objet d'une confrontation entre différents groupes sociaux tant pour son organisation que pour son appropriation.

Cette omnipotence de l'État subordonne également la sphère économique. L'acteur étatique est jusqu'au début de la crise économique en 1985 le principal entrepreneur et planificateur économique. Elle traverse également les sphères socioculturelles de l'espace public. Car le processus d'unification de l'espace politique s'accompagne d'une même tendance dans l'espace social et culturel. L'unité et l'intégration nationales ne sont pas seulement politiques, mais aussi sociales. Les formes de regroupements sociaux sont parasitées et assujetties à la logique étatique, ce qui annihile tout processus de formation d'espaces sociaux en dehors de l'appareil strict du pouvoir. Dans le même registre, la sphère culturelle est sous influence directe de l'État. Il en est ainsi de la sphère littéraire et médiatique, qui est dominée pendant longtemps par une presse officielle, une radio nationale et une télévision nationale opérationnelles à partir de 1985. Dans cet espace public « vassalisé » par l'État, l'université, en tant qu'institution publique, est en interaction avec son environnement dont elle est le produit et qu'elle anime aussi par ses actions.

En effet, l'université, créée au lendemain des indépendances, apparaît comme un précieux instrument de la politique des pouvoirs publics en Afrique. Au Cameroun plus précisément, où elle est considérée comme le symbole de l'indépendance si chèrement acquise, elle est commise pour contribuer à former et à consolider la conscience nationale¹ et pour être un facteur de développement en fournissant les cadres adaptés aux besoins de main-d'œuvre et susceptibles de devenir des agents de développement. Il s'agit fondamentalement de rendre l'université conforme aux autres institutions nationales mises en place par le régime post-colonial. C'est ainsi que le Conseil de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique et Technique, qui s'était réuni en décembre 1974, recommandera que l'université s'engage désormais plus politiquement, pour se conformer aux principes politiques dégagés par l'Union Nationale Camerounaise (UNC), parti unique au pouvoir. Les textes de création des nouvelles universités de 1993, ainsi que ceux sur l'orientation de l'enseignement supérieur, assignent aussi à l'université des missions qui

transcendent le cadre académique. Il s'agit, entre autres, de développement, de fabrication de la conscience nationale, de formation des cadres, de diffusion du progrès et de la démocratie, de promotion du bilinguisme (Décret du 19 janvier 1993 et loi du 16 avril 2001). Dès lors, l'université doit s'engager et investir d'autres sphères de l'espace public. Cette tâche incombe principalement aux enseignants que l'on retrouvera désormais dans toutes les sphères, et plus particulièrement la sphère politique, qui se structure autour de l'appareil de l'État et ses multiples transformations (Njeuma 1999:391)² Car la plume devrait constituer la pierre fondamentale de la construction nationale, selon les autorités dirigeantes. Ceci d'autant plus que les universitaires sont les détenteurs monopolistiques d'un savoir qui est un capital qu'ils vont investir dans le marché politique.

Le problème qui nous préoccupe dans le cadre de cette étude est celui de savoir comment les universitaires participent au processus de construction/reconstruction de l'espace public au Cameroun. Pour parvenir à une solution idoine, le paradigme constructiviste nous semble la voie la mieux indiquée. Car nous partons de l'idée que l'espace public camerounais est construit et que les universitaires y participent, ce qui conforte la thèse principale du constructivisme selon laquelle « le réel, ou tel objet qui en relève, est construit » (Keucheyan 2007:99).

Dans cette perspective constructiviste en effet, les réalités sociales sont appréhendées comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs individuels et collectifs (Corcuff 1995:17). Cet enchevêtrement de constructions plurielles, individuelles et collectives, ne relevant d'ailleurs pas nécessairement d'une claire volonté, tend à échapper au contrôle des différents acteurs en présence. Le mot construction renvoie tout à la fois aux produits (plus ou moins durables ou temporaires) des élaborations antérieures et aux processus en cours de restructuration. L'historicité constitue alors une notion majeure pour le constructivisme, sous un triple aspect : le monde social se construit à partir des pré-construits passés, les formes sociales passées sont reproduites, appropriées, déplacées et transformées, alors que d'autres sont inventées, dans les pratiques et les interactions de la vie quotidienne des acteurs, cet héritage passé et ce travail quotidien ouvrent sur un champ de possibles dans l'à-venir (Corcuff 1995:17-18). Ceci suppose un moment de dé-construction – c'est-à-dire d'interrogation de ce qui se présente comme « donné », « naturel », « intemporel », « nécessaire » et/ou « homogène » – et appelle ensuite des investigations sur les processus de construction de la réalité sociale (moment de reconstruction) (Corcuff 1995:19). En plus, la construction n'est jamais unilatérale. Toute construction est symétrique, en ce sens qu'elle agit aussi bien sur l'esprit que sur le monde qui l'entoure (Keucheyan 2007:123).

La thèse qui éclairera cette approche à l'analyse des différentes interactions qui se nouent entre les universitaires et l'espace public camerounais depuis la création de l'université fédérale en 1962 à l'avènement de six universités³ issues de la réforme de 1993, en passant par la période de l'Université de Yaoundé, est que les universitaires, comme le souhaitent Marx et Sartre, sont des acteurs sociaux et, par conséquent, participent à la vie de la société camerounaise. En remplaçant la figure de l'académicien par celle du citoyen-savant, ils participent au processus de restructuration de l'espace public camerounais qui n'est pas une réalité naturelle, au double plan symbolique et pratique. Sur le plan symbolique, ils produisent, en entretenant un rapport théorique et intellectuel avec celui-ci, des représentations et discours savants qui participent à sa construction. Sur le plan pratique, ils sont engagés dans la gestion de cet espace en y agissant. Au cours de ce processus, se construit en même temps une nouvelle identité qui les situe dans une posture très proche de celle de l'intellectuel organique chère à A. Gramsci.⁴

La construction/reconstruction symbolique de l'espace public par les représentations et discours savants

Les universitaires, maîtres de la parole et familiers de l'écrit, qui ont pour métier de penser, adoptent une attitude intellectuelle par rapport à l'espace public camerounais à travers des représentations et le langage, qui participent, comme l'écrit P. Bourdieu, à la construction de la réalité sociale (Corcuff 1995:36). Ils s'illustrent par des prises de parole et des propositions d'action, qui semblent pour eux un devoir, surtout à l'endroit des citoyens, ce que suggérait déjà T. Melone en 1962, en écrivant qu'étant donné que la grande masse du peuple est inculte, il appartient aux intellectuels de jouer un rôle de guide, de poser les questions et d'y répondre, d'être la bouche et la tête du peuple (Melone 1962).

La prise de parole

La prise de parole des universitaires fut presque à sens unique sous le régime monolithique, mais a pris de l'ampleur depuis la période des mutations politiques et sociales des années 90, avant de se confirmer avec la récente révision constitutionnelle. Elle a, quel que soit le contexte, contribué à la construction de l'espace public camerounais. Car, en s'efforçant de manipuler les visions du monde, en manipulant la structure de la perception du monde, en manipulant les mots et, à travers eux, les principes de la construction de la réalité, les universitaires camerounais confortent la théorie dite de Sapir-Worf, ou de Humboldt-Cassirer, selon laquelle la réalité se construit à travers des structures verbales (Bourdieu 1987:119).

Une activité à sens unique sous le régime monolithique

Pendant longtemps, le régime politique camerounais, qui reposait surtout sur l'intimidation ou l'autocensure pour emporter l'adhésion de tous, n'a pas favorisé l'éclosion d'une pensée contraire à la pensée légitime pourtant nécessaire à la consolidation de la construction de l'unité et de l'intégration nationales, à tel point que la voie de l'exil était la mieux indiquée pour exprimer ses idées, surtout de la part des universitaires.⁵ Aussi, certains enseignants courageux, ayant des prises de position osées et contraires à l'ordre politico-étatique, ont-ils été exclus de l'université. Il s'agit principalement de M. H. Enonchong, enseignant à la Faculté de Droit et du Révérend Père E. Mveng, enseignant à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines (Njeuma 1999:407). Cette propension à exclure l'universitaire de son institution n'est pas l'apanage des pays africains. Elle est caractéristique de tout régime autoritaire, même en Occident, comme le démontre à merveille le modèle français sous le système napoléonien.⁶

Cette situation n'était donc pas de nature à favoriser l'éclosion et l'épanouissement de l'intellectuel critique dont la fonction « consiste à s'ériger en conscience critique, à contester l'ordre, les valeurs de la société, les décisions d'un gouvernement » (Leymarie 2001:13). C'est la raison pour laquelle les trois premières décennies de l'université se sont déroulées dans un contexte d'autocratie politique où les médias, strictement contrôlés par les pouvoirs publics, étaient les seuls lieux d'expression et où la censure était monnaie courante. Une radio nationale (Radio Cameroun), un quotidien national (la Presse du Cameroun transformée en Cameroon Tribune en 1974), un journal catholique (L'effort camerounais), un journal protestant (La semaine camerounaise), une chaîne de télévision nationale (Cameroon télévision) structuraient la sphère médiatique.

Pendant toute cette période, aucun article ou aucune prise de position exprimant une opinion divergente de celle du gouvernement n'a été exprimée dans ces médias. On comprend pourquoi les prises de position des universitaires en faveur de l'ordre politico-étatique camerounais étaient le plus souvent médiatisées. Ceux-ci étaient sollicités pour donner leur sentiment sur les sujets les plus divers ou sollicitaient eux-mêmes les médias afin de porter à la connaissance du grand public leurs points de vue sur une question donnée, en qualité de savants. Un exemple tiré de *Cameroon Tribune* nous permettra de mieux cerner cette réalité, à travers la lutte pour le monopole de la représentation légitime du monde socio-politique que se sont livrés certains universitaires.

En 1979, M. Joseph Owona écrit deux articles sur les élections monopartisanes sélectives et les élections monopartisanes compétitives (*Cameroon Tribune* n°1369 et 1370 de janvier 1979). En 1983, il fait partie des trois universitaires qui collaborent à l'édition spéciale du quotidien national consacrée au premier anniversaire de l'accession du président Paul Biya au pouvoir. Les deux autres enseignants sont MM. Ebénézer Njoh Mouelle et Jean-Pierre Fogui. Leurs prises de position ne peuvent être bien appréhendées que si nous les situons dans un contexte marqué par un problème de bicéphalisme à la tête de l'État, entre M. Biya et son prédécesseur, A. Ahidjo, qui a conservé la direction du parti après sa démission, ainsi que l'annonce d'un complot contre la sécurité de l'État par P. Biya au mois d'août 1983.

Leurs écrits épousent largement ce contexte. L'article de M. J. Owona, juriste et chancelier, est intitulé « Le parti et l'État : l'expérience camerounaise de la primauté de l'État ». Il retrace l'histoire ambiguë des relations du parti et de l'État au Cameroun en soulignant la prétention ancienne du parti à l'hégémonie et le démenti évident de la légalité. Dans l'ensemble, il soutient l'idée de la primauté de l'État sur le parti, idée qui conforte les positions du nouveau pouvoir et l'État lui-même, ce qui permet au chef de l'État d'être mieux armé dans la réalisation des missions de développement et de démocratisation du pays (*Cameroon Tribune* du 6 novembre 1983:21).

L'article du philosophe Njoh Mouelle, « Une exigence de tous les jours, la rigueur en théorie et en pratique », apporte un éclairage nouveau sur l'étendue de la rigueur que prône le président depuis son accession au pouvoir. Pour M. Mouelle, la rigueur signifie ordre et discipline, réalisme, effort, persévérance, rationalité, honnêteté. C'est aussi la lutte contre le laxisme, l'à-peu-près, le désordre (*Cameroon Tribune* du 6 novembre 1983:16-17). Cet article constitue à lui seul un code de bonne conduite pour les citoyens camerounais, à l'ère de la politique du renouveau incarnée par le M. Biya. Ce code de bonne conduite s'avère indispensable pour tous les agents de l'État dans la réalisation de sa mission de développement et d'intégration nationale.

Quant à l'article du politiste J.-P. Fogui, « *Le futur comme une attitude* », il est une réflexion sur la mutation du 6 novembre et le regard que l'auteur porte sur l'avenir. Il procède à l'adulation du chef de l'État qu'il présente comme un homme obsédé par la légalité républicaine, qui mène un combat singulier pour le renforcement des institutions. Il attribue également un rôle précis aux intellectuels au sein du parti : « désormais, avec un parti nouveau style, un parti vraiment démocratique, ouvert aux débats, les intellectuels joueront sûrement ce rôle de militants d'avant-garde qui est naturellement le leur. Ils ne peuvent le faire qu'en jetant ce masque d'hypocrisie qui avait inhibé presque entièrement leurs capacités

créatrices, leur audace, et leur mentalité prométhéenne » (*Cameroon Tribune* du 6 novembre 1983:27). A propos du multipartisme, M. Fogui conseille d'assimiler d'abord les règles d'unité nationale, de justice sociale et autres à l'intérieur de l'UNC par des débats ouverts et des élections compétitives, en attendant le jour où il faudra élargir l'aire du jeu.

Il faut signaler tout de même qu'avec l'arrivée au pouvoir de M. Paul Biya en 1982, naît timidement l'idée de la contradiction. Sa déclaration faite lors de sa première visite en France en qualité de chef de l'État selon laquelle « tous les Camerounais résidant à l'étranger peuvent rentrer, à tout moment, au pays pour participer à l'œuvre de construction nationale dans le respect des institutions, des lois et règlements du pays » (*Cameroon Tribune* du 6 novembre 1983, p. 3) sera renforcée par cette autre au Congrès de l'UNC à Bamenda en 1985 : « il n'est plus nécessaire, pour exprimer ses opinions, de prendre le maquis, de vivre en exil ou de quitter sa famille ». ⁷ Mais c'est surtout le contexte de revendications démocratiques qui catalyse la prise de parole des universitaires. ⁸

Un véritable catalyseur : les mutations des années 90

Les mutations des années 1990 pendant lesquelles s'amorcent les processus de démocratisation dans la plupart des États africains mettent au devant de la scène beaucoup d'universitaires. Certains se mobilisent en vue de la mise en place d'un nouvel ordre politique alors que d'autres soutiennent le statu quo. Car, projetés au devant de la scène publique, ils jouent différents rôles et se posent en acteurs principaux de l'orchestration et de l'amplification des mouvements sociaux. Les formes d'investissement de ceux-ci dans le débat vont être orientées et piégées par la logique de l'État et de sa gestion. Ils participent à la structuration du débat public sur les mutations politiques et sociales. Leurs interventions se déclinent sous des formes différentes dont le dénominateur commun reste l'avènement de l'État de droit à travers le remodelage de l'appareil d'État. Cette transformation, qui renvoie ipso facto à un ordre social nouveau, cristallise le regard sur les symboles de la démocratie, à savoir les structures politiques et sociales, l'organisation du jeu politique. Il en est ainsi des technologies politiques (code électoral), des institutions à mettre en place et de leurs mécanismes (Constitution, nature du régime, charte des droits de l'homme et des libertés, etc.). Il en est également des modalités d'accès à l'État de droit, notamment la conférence nationale, le calendrier politique, autant de domaines qui structurent leurs prises de position.

En effet, les prises de position portent surtout sur le calendrier politique qui oppose les universitaires. La confrontation se focalise, entre autres, sur la nécessité ou non d'une conférence nationale (rencontre,

concertation, etc.), ainsi que sur le calendrier électoral. Certains, à l'instar du littéraire Siga Asanga, y sont non seulement favorables, mais la posent parfois comme le préalable et la condition d'une mutation réussie. Pour eux, ou du moins la plupart d'entre eux, la conférence nationale permettrait ainsi de poser les bases « saines » et de redéfinir un contrat social (voir les interventions des auteurs dans le journal *Challenge Hebdo* du 9 au 16 janvier 1991). Le juriste Maurice Kamto rejoint cette thèse en 1993, lors du débat sur les assises constitutionnelles (« Le gouvernement a enfin compris la nécessité d'une conférence nationale », *Le Messager* du 30 mars 1993). D'autres en revanche, qui soutiennent le statu quo, dont le philosophe Hubert Mono Dzana, y sont hostiles et y voient une maladie infantile des pays africains (*Challenge Hebdo* du 9 au 16 janvier 1991). Dans le même registre, le juriste Joseph-Marie Bipoun Woum ne trouve pas de fondement juridique à la conférence nationale. Pour eux, le calendrier politique doit être celui fixé par le gouvernement.

Au-delà de ces prises de position des universitaires favorables à la définition d'un nouvel ordre, leur intérêt réside dans leur contribution à la délégitimation d'un calendrier politique. Or celui-ci ne réside pas tant dans l'importance de leurs propositions que dans leurs propriétés sociales des locuteurs savamment mises en scène. En effet, ils sont qualifiés de « brain trust qui comptent dans le nouveau paysage politique » (*Challenge Hebdo* du 9 au 16 janvier 1991). Également, leur présentation, qui combine à la fois leur trajectoire professionnelle et des qualificatifs personnels tels que « la pertinence des analyses, l'éthique intellectuelle, etc. », tend à construire la figure de l'intellectuel. Et les prises de position, loin d'être de simples points de vue des citoyens ordinaires, consacrent ainsi la conférence nationale en question légitime de la transition. Justement, le pouvoir de la pensée transforme le concept de conférence nationale en une question de sens social qui ordonne le devenir du Cameroun. Au travers du rôle « d'éclaireur et de censeur » qui leur est reconnu, voire attribué dans certaines circonstances, les universitaires contribuent bon gré mal gré à structurer le jeu politique, ce que confirme la récente révision constitutionnelle.

Une confirmation : la récente révision constitutionnelle

Le scénario des motions de soutien et des appels à la révision de la Constitution de 1996 (à partir du mois d'octobre 2007), ainsi que la session parlementaire qui a examiné le projet de texte proposé par le chef de l'État et la révision constitutionnelle elle-même (mars-avril 2008) n'ont pas laissé indifférents une bonne partie des universitaires camerounais. En dehors de la participation aux multiples débats télévisés sur cette question, certains ont pris leur plume pour mieux expliciter leurs

positions, en mobilisant le discours savant qui participe à la construction des visions du monde qui contribuent elles-mêmes à la construction de ce monde (Bourdieu 1987:155). La contribution de trois enseignants nous semble très édifiante. Elle nous laisse percevoir la variété de positions, même entre ceux qui pratiquent la même discipline. Car ces points de vue différents, le mot même le dit, sont des vues prises à partir d'un point, c'est-à-dire à partir d'une position déterminée dans l'espace social. Et nous savons aussi qu'il y aura des points de vue différents ou même antagonistes, puisque les points de vue dépendent du point à partir duquel ils sont pris, puisque la vision que chaque agent a de l'espace dépend de sa position dans cet espace (Bourdieu 1987:155). Il s'agit de Mathias Eric Owona Nguini (politiste), de Janvier Onana (politiste) et d'Alain Didier Olinga (juriste). Ils ont exploré, chacun, l'un des temps forts du processus de révision.

M. Owona Nguini a écrit un article intitulé « À propos de la révision constitutionnelle : une campagne politique de restauration d'une hyper présidence », dans le journal indépendant, *La Nouvelle Expression* (n°2122 du 05-12-2007, p. 6). Il y soutient que la scénographie des motions de soutien et des appels à la révision de la Constitution mise en place par le parti au pouvoir, participe du travail politique ultra-conservateur de pulvérisation constitutionnelle et institutionnelle des chances d'une alternance démocratique à la présidence figurée comme tête de l'État. Pour lui, le spectacle politique conformiste, légitimiste et clientéliste des appels à modification de la Constitution en vue d'un repositionnement de M. Paul Biya comme détenteur viager de la charge gouvernementale suprême qu'est le président de la République, vise à la restauration politique et institutionnelle de la présidence perpétuelle et personnelle. Il relève d'une campagne politique de restauration d'une hyper présidence souverainiste déliée des obligations contraignantes de temps posées par l'article 6.2 de la Constitution de janvier 1996. Telle n'est pas la position soutenue par J. Onana, qui semble une réponse à son collègue, car il est plutôt plus optimiste.

Dans un article publié dans le quotidien gouvernemental *Cameroon Tribune* au titre évocateur : « Révision constitutionnelle : trois raisons d'être optimiste » (*Cameroon Tribune* du 19-03-2008:3), il justifie la révision. Ceci dans un contexte où le débat sur cette révision continue de diviser l'opinion publique camerounaise, et en pleine session parlementaire au cours de laquelle la révision est envisagée.

Pour lui, l'engagement pris par le chef de l'État de répondre aux attentes exprimées n'héberge nulle équivoque dont il soit donné de tirer argument pour suspecter, ainsi que certains semblent prompts à le faire, ni une manipulation normative, ni un verrouillage de la compétition

présidentielle à venir, qui, elle, devrait en tout état de cause n'être sanctionnée que par le verdict des urnes. Ensuite, il admet que le régime démocratique a pour principe essentiel la possibilité inscrite dans son concept même d'une constante reinterprétation corrective des pratiques par lesquelles il s'actualise. Enfin, il conclut que c'est en refusant de se laisser distraire des préoccupations constamment inscrites dans son agenda, c'est à prendre la mesure de la responsabilité qu'il sait être la sienne devant l'histoire que Paul Biya invite ses compatriotes.⁹ Malgré ces explications, la Constitution modifiée et promulguée par le chef de l'État n'a pas emporté l'adhésion de tous les universitaires, surtout A-D. Olinga.

La Constitution modifiée par l'Assemblée nationale au cours de sa session de mars-avril 2008 avait pour innovations essentielles la levée du verrou de la limitation des mandats du président de la République et l'irresponsabilité de celui-ci pour tous les actes qu'il aura posés dans l'exercice de ses fonctions. À ce propos, A-D. Olinga a publié un opuscule intitulé « La révision constitutionnelle du 14 avril 2008 au Cameroun ». Dans ce document, il revient aussi bien sur la procédure ayant fini par consacrer cette modification constitutionnelle que sur les éléments essentiels et les enjeux des articles modifiés. Sur la procédure de révision par exemple, il affirme que la compétence de l'instance saisie du projet de révision est discutable au regard de la loi fondamentale en vigueur. En ce qui concerne la gestion de la vacance du pouvoir, il souhaite que la Constitution modifiée encadre mieux la marge de manœuvre de l'intérimaire à la présidence de la République. Sur le mandat des députés que le chef de l'État peut raccourcir, il note de réels soucis autour de la locution « quand les circonstances l'exigent ». Ceci permet, selon lui, la prise de décisions purement opportunistes vis-à-vis de l'Assemblée nationale dans une logique instrumentale. Par-delà ces prises de parole, les universitaires procèdent parfois à des propositions d'action.

Propositions d'action

Au travers du rôle « d'éclaireur et de censeur » qui leur est reconnu, voire attribué dans certaines circonstances, les universitaires contribuent bon gré mal gré à structurer le jeu politique. Il en est de même des propositions qu'ils élaborent dans l'espace public, surtout dans la sphère politique, en vue de légitimer l'ordre politico-étatique pendant la période du monolithisme politique ou de rectifier cet ordre depuis les mutations des années 90. Car ils sont conscients que pour changer le monde, il faut changer les manières de faire le monde, c'est-à-dire la vision du monde (Bourdieu 1987:163).

Des propositions d'action en vue de la légitimation de l'ordre politico-étatique

Au Cameroun, l'effort de légitimation n'est pas le seul fait des autorités dirigeantes. Certains universitaires au service du pouvoir savent eux aussi tenir des discours de légitimation du pouvoir au travers des publications. Ils mettent au point des arguments, théories ayant pour effet objectif de justifier l'ordre établi, de légitimer les rapports de forces existants. Cette catégorie d'universitaires constitue ce que P. Bourdieu appelle la fraction intellectuelle de la classe dominante (Accardo 1983:122). Car elle renforce l'autorité du pouvoir d'autant plus que « gouverner, c'est faire croire » (cité par Debray Régis, 1979, *Le pouvoir intellectuel en France*, Paris : Ramsay, p. 8), comme le disait déjà Machiavel. La littérature est l'un des lieux privilégiés où s'expriment abondamment ces universitaires.

Certaines de leurs publications scientifiques concernent l'État camerounais et participent à sa construction ou à sa consolidation, faisant une fois de plus de leurs auteurs des agents de développement. Car l'université étant liée à l'État, ses recherches ne sauraient faire abstraction de cet État. Ceci d'autant plus que dans la société camerounaise comme dans la plupart des pays africains, l'universitaire a le monopole de la parole autorisée. Les recherches contribuent à la légitimation du pouvoir politique en abordant des problèmes de société et autres. Il serait impossible, dans le cadre de cette étude, de donner une liste exhaustive de la production scientifique de l'ensemble des universitaires camerounais qui portent sur l'État. Néanmoins, nous nous limiterons à la présentation de quelques-uns, en tenant compte des thèmes traités : réunification, unité et intégration nationales, chefferies traditionnelles, administration et politique étrangère.

Sur la réunification, certains travaux portent sur la forme de l'État camerounais ainsi que sur les normes qui le régissent dans le sens de leur légitimation. C'est le cas de *Cameroon constitutional law. Federalism in mixed common-law and civil-law system* (1967) de H. N. A. Enonchong. Cet ouvrage paraît pendant la période de la réunification du pays, et son auteur se propose de justifier l'existence du fédéralisme en approuvant les normes juridiques qui l'organisent. Pour mieux légitimer ses prises de position auprès des Camerounais, il accorde au vice-président de la République, J. N. Foncha, la rédaction de l'avant-propos et au ministre de la Justice celle de la préface. Toujours sur la réunification, Ndonko Wilfred publie *Planning for economic development in a federal State: the case of Cameroon* (1975). Ndiva Kofele-Kale, quant à lui, publie *An african experiment of nation building: the bilingual Cameroon Republic since reunification* (1980), *Tribesmen and patriots : political culture in a poly-ethnic african State* (1981) et Zang Atangana Joseph-Marie, *Les forces politiques au Cameroun réunifié* (1989).

Sur l'unité et l'intégration nationales qui constituent la préoccupation majeure de l'État depuis son indépendance, nous pouvons citer Johnson Willard, *The Cameroon federation : political integration in a fragmentary society* (1970), Jos-Blaise Alima, *Les chemins de l'unité nationale (comment se forge une nation ?) : l'exemple du Camerounais* (1977) et J.-P. Fogui, *L'intégration politique au Cameroun : une analyse centre-périphérie* (1990). Avant de faire un bref aperçu de l'ouvrage de J.-P. Fogui qui nous paraît le plus important sur l'analyse de l'intégration politique, il faut noter qu'il constitue une forte participation de son auteur au développement politique du Cameroun. D'abord, il dédie son ouvrage à son pays et sa préface est rédigée par le Pr Ebénézer Njoh Mouelle, qui est en même temps conseiller à la présidence de la République et légitime ainsi au mieux les analyses de l'auteur. Ensuite, ce livre examine une question qui préoccupe les Camerounais et leurs dirigeants depuis plusieurs années : l'intégration politique au Cameroun. Il soutient que cette intégration politique est davantage feinte que réelle. À côté de l'intégration politique, il traite également de l'intégration nationale qui reste à faire, car elle suppose, selon lui, le passage de la conscience tribale et ethnique à la conscience nationale. Cette politique d'intégration nationale est surtout remise en cause par la politique de l'équilibre régional. La plupart des écrits de B. Fonlon portent sur le bilinguisme, qui est l'un des facteurs de l'intégration nationale. Ils sont publiés dans sa revue *Abbia* où il promeut ce bilinguisme en présentant tous les articles dans les deux langues officielles du pays.¹⁰

Sur les chefferies traditionnelles, plusieurs universitaires ont également fait des publications dans un contexte où l'État s'interrogeait sur son rapport avec ces institutions depuis l'indépendance. Il s'agit par exemple de Koe-Ntonga Jean, *La décadence des chefferies traditionnelles et ses incidences sur les institutions politiques, économiques et sociales* (1967) ; Essama Philippe-Roger, *Structures traditionnelles et nouvelles autorités administratives et politiques dans la République fédérale du Cameroun : essai de sociologie politique* (1969) ; Michael Aletum Tabwe, *Political conflicts within the traditional and modern institutions of the Bafut-Cameroon* (1974) et Nkui Nchoji Paul, *Grassfields kings and chiefs and modern politics* (1977).

D'autres travaux portent sur l'administration camerounaise au moment où les autorités dirigeantes s'interrogent sur les possibilités de sa perfection et la nature du lien qu'elle doit entretenir avec le pouvoir politique. Il s'agit par exemple de *L'administration publique camerounaise, contribution à l'étude des systèmes politiques africains d'administration publique* (1986) de Roger Gabriel Nlep et de *Pouvoir et droit en Afrique noire* (1987) de M. Kamto.

En matière de politique étrangère du Cameroun, Adamou Ndam Njoya publie *Le Cameroun dans les relations internationales*. Il y analyse les actions de son pays sur le plan international dans un contexte où, après avoir

consolidé son unité sur le plan national, le Cameroun cherche à s'affirmer sur le plan international. Pour mieux légitimer son œuvre auprès de ses concitoyens, il la dédie au chef de l'État A. Ahidjo. À côté de ces publications sur l'État, des colloques, tables rondes et séminaires organisés par les universitaires portent souvent sur les problèmes du pays.

En dehors de ces œuvres scientifiques non dénuées d'a priori légitimant, certains universitaires procèdent à des publications essentiellement dithyrambiques qui n'en constituent pas moins un acte d'engagement, étant donné que « parler c'est agir », comme l'écrit Sartre. Dans l'impossibilité de les présenter tous dans le cadre de ce travail, nous nous limiterons à quelques-uns d'entre eux en fonction des thèmes abordés.

Sur la politique du président Ahidjo, Martin Eno Belinga publie en 1975 *La Révolution pacifique du 20 mai*, un ouvrage extrêmement élogieux envers le chef de l'État, trois ans après la création de l'État unitaire. M. Joseph Charles Doumba et Jean-Pierre Fogui publient également quelques mois avant le départ de l'ancien président en 1982, *Vers le Mont Cameroun*. Ce livre est un essai politique qui fait le bilan du trajet couvert jusqu'à l'avant-veille de ce départ.

Sur l'arrivée du président Biya au pouvoir, Eno Belinga, cette fois-ci, compose en l'honneur du premier Camerounais une chanson en 1983. La radio gouvernementale choisit celle-ci pour servir d'indicateur de fin à tous ses journaux parlés. Au cours de la même année et dans le cadre de la commémoration du 11^e anniversaire de la République Unie du Cameroun, l'Université de Yaoundé, à travers un groupe d'enseignants, publie *Paul Biya ou l'incarnation de la rigueur*. Ce groupe se compose de l'actuel ministre de l'Enseignement supérieur, Jacques Fame Ndong, d'Etoga Eily, de Georges Ngango et de Jean Mfoulou. Cet ouvrage est une biographie du nouveau chef de l'État, qui met en exergue ses qualités de meneur d'homme. Toujours en 1983, Charly Gabriel Mbock publie *Le renouveau camerounais : certitudes et défis*. Il publie ensuite en 1985 *L'intention démocratique*, qui laisse percevoir les qualités d'ouverture politique du chef de l'État au moment où le président Biya prône la démocratisation de la vie politique camerounaise dans le cadre du parti unique. Au cours de la même année, Hubert Mono Ndzana, quant à lui, publie *L'idée sociale chez Paul Biya*, dans lequel il expose et explique la politique du chef de l'État. Par-delà ces publications, des universitaires procèdent à la rectification de l'ordre politico-étatique, surtout depuis les mutations des années 90.

Des propositions d'action en vue de la rectification de l'ordre politico-étatique

C'est le second créneau à travers lequel certains universitaires favorables à l'émergence d'un nouvel ordre politique s'impliquent dans le débat lors des mutations des années de brasse. Elles portent sur des objets divers et variés, se déclinent sous forme de livre blanc,¹¹ de projets de Constitution¹² ou de réformes,¹³ etc., ayant valeur d'expertise scientifique à usage direct dans l'espace politique et social. Elles sont très souvent liées aux domaines de compétence reconnue ou revendiquée par les intéressés et donnent lieu à des joutes dans les champs académiques et politiques. Elles engendrent parfois des contre-propositions. L'exemple du projet de Constitution de M. Kamto est assez révélateur. Son initiative suscite de vives critiques et réserves chez plusieurs agents sociaux. La plus importante est celle de J. Owona en sa qualité d'expert constitutionnaliste¹⁴ et de ministre du gouvernement dans la mesure où elle s'inscrit, de par même la multi-positionnalité de son auteur, dans les champs scientifique et politique. Le débat entre les deux universitaires s'institue dans l'espace social comme celui de spécialistes de questions constitutionnelles et ayant ainsi une certaine légitimité dans le cadre des mutations politiques. C'est donc dire que les interventions des universitaires à travers leurs propositions et les réactions suscitées contribuent à la structuration du champ du débat politique sur les transitions politiques.

Au-delà de la pertinence des propositions avancées, ces interventions instituent ainsi les questions abordées en objets du débat politique et/ou en modalités de transitions vers la démocratie. Non pas que ces questions soient nouvelles dans le champ politique, mais l'expertise scientifique des universitaires leur confère une certaine légitimité en y apportant une certaine caution morale liée au pouvoir de la pensée et surtout au statut de dépositaire aussi bien des valeurs que de l'expertise sur l'idéologie de démocratie. La mobilisation de cette expertise par les professionnels de la politique dans leurs luttes au gré des situations et des enjeux qui vise à légitimer l'action politique tend à s'appuyer sur la légitimité de l'expertise scientifique et donc à la renforcer pour l'instrumentaliser.

Les universitaires, par leurs prises de parole et propositions d'action, sont effectivement des acteurs du débat civique qui leur permet de transmettre ce qu'ils pensent de l'espace public camerounais. Ce travail purement intellectuel est renforcé par leur engagement au sein des différentes sphères de cet espace.

L'engagement dans la gestion de l'espace public

Les gouvernements africains cherchent de plus en plus à s'appuyer sur des universitaires aspirant eux-mêmes à être de l'élite dirigeante, dans l'œuvre de construction nationale.¹⁵ Liant citoyenneté et savoir scientifique, un grand nombre d'entre eux mettent dès lors leur compétence au service de la nation, en participant à l'accomplissement des missions de l'État. Au Cameroun en particulier, leur entrée dans l'espace public transite par leur engagement militant dans la sphère politique, l'occupation des postes de responsabilité au sein des structures de l'État, l'exercice des fonctions électives ou d'expertise, et enfin leur dévouement comme agents de développement économique, social et culturel.

L'engagement militant dans la sphère politique

L'engagement des universitaires dans la sphère politique emprunte plusieurs canaux. Ils se posent en acteurs de mobilisations, militent dans des structures politiques ou participent à la mise en forme et à la gestion des instances de l'ordre « démocratique ». Ainsi, le savoir n'est plus pour les princes un ornement, mais une composante désormais strictement indispensable du système de gouvernement.

Les acteurs de mobilisations

Les mobilisations des universitaires sont à caractère corporatiste, de soutien au pouvoir ou de nature à mettre en place un nouvel ordre politique. Etant citoyens de l'État camerounais, ceux-ci participent à sa gestion et cherchent à en tirer la plus grande rétribution. Pour y parvenir, ils mènent des actions qui dénoncent les dérives de l'État dans son œuvre de construction nationale et de développement, et qui n'améliorent pas certainement leurs conditions.

Il est à noter que les mobilisations des universitaires contre le système politique sont quasi inexistantes pendant le règne d'Ahidjo. La seule grève menée par les enseignants de l'Université de Yaoundé date de 1973 et coïncide avec le moment où la Fondation Française est en train de passer l'administration de leur institution aux mains des nationaux. Ils se sont opposés au gouvernement afin de refuser le transfert du paiement de leurs salaires du Trésor français au Trésor camerounais, dans le but d'éviter la réduction de leurs avantages. Au contraire, ils insistèrent sur l'augmentation de leurs salaires et indemnités. Malheureusement, l'absence de solidarité de corps étouffa cette aspiration et rendit l'autocensure inévitable au sein d'un campus où le corps enseignant était, depuis plus d'un an, en proie à de graves divisions internes générées par d'âpres manœuvres autour de la succession au poste de vice-chancelier que quitte le recteur Imbert en août 1973 (Mboui 2000:28).

Cette manifestation est la seule menée par les enseignants en vue de l'amélioration de leurs conditions par l'État. Leur silence permanent, depuis lors, semble lié à la nature du système politique qui préconisait la participation de tous à l'œuvre de construction nationale et modelait les universitaires dans ce sens. Il n'est pas surprenant que ceux des enseignants courageux ayant des prises de positions osées et contraires à l'ordre politico-étatique aient été exclus de l'université, comme nous l'avons signalé plus haut. C'est depuis la période des mutations politiques, et surtout la création de nouvelles universités en 1993, que les universitaires se mobilisent de plus en plus pour leurs droits à travers principalement le Syndicat National des Enseignants du Supérieur (SYNES). Cependant, les mobilisations de soutien à l'ordre politique ne sont pas rares de leur part, ceci à travers des manifestations, la participation aux campagnes électorales et d'explication de la politique gouvernementale.

En effet, la légitimation de l'ordre politico-étatique se traduit en partie par des manifestations de soutien soit au chef de l'État, soit à sa politique. Étant donné que les universitaires sont des agents de l'État, ils doivent normalement rester fidèles à la politique du chef de l'État afin de servir d'exemple à l'ensemble des citoyens dans la mesure où ils constituent l'élite de la République. La première session du Conseil de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique de 1974 est convoquée après la grave crise de l'Université de Yaoundé en 1973 évoquée à l'instant. À la fin des travaux, les enseignants adressent une motion de soutien à A. Ahidjo, président de la République, président national de l'UNC, « grand maître des sciences et des arts ». Ils y promettent d'être « politiquement engagés conformément aux principes politiques définis par le parti politique de l'UNC, de servir toujours plus efficacement comme agents de formation et de conscience de l'unité nationale » (cité par *La Messagère* n°022 du 4 mai 1993:8).

Cette motion se présente d'abord comme un acte de conjuration par lequel les universitaires veulent faire oublier au plus vite le passé immédiat marqué par leur agitation, ensuite comme un acte d'engagement et de loyalisme dans la voie tracée par le parti unique que l'on redécouvre un an plus tard. En 1975 en effet, le contexte du deuxième Congrès de l'UNC et la perspective de l'élection présidentielle contribuent à remettre les universitaires au devant de la scène politique. Au siège national de l'UNC, 162 enseignants (sur 172) de l'Université de Yaoundé adressent une motion de soutien au chef de l'État dans laquelle ils réaffirment leur adhésion aux principes du parti UNC et prient le président de la République d'accepter un nouveau mandat à la tête de l'État.

Il est à noter que dans ce contexte d'unanimisme politique où toute tentative de contradiction est sinon interdite du moins réprimée, toutes les catégories sociales, fussent-elles les plus éclairées comme celle des universitaires, sont condamnées à vibrer à l'unisson en faveur du chef de l'État. Il n'est donc pas surprenant qu'après la démission de A. Ahidjo de la présidence du parti en août 1983, M. Joseph Owona, chancelier de l'Université de Yaoundé, se joigne aux autres couches sociales en envoyant au nouveau chef de l'État une motion de soutien au nom des enseignants et des étudiants de son institution. Dans cette motion, il « prie le président de la République de convoquer un congrès extraordinaire chargé d'élire le nouveau président national de l'UNC, exhorte Paul Biya de bien vouloir se porter candidat à la présidence du parti » (*Cameroon Tribune* du 7 septembre 1983:6).

Cette motion en elle-même n'a rien de très original. Tout simplement, elle provient du responsable de la plus haute institution éducative du pays qui se pose en porte-parole des intellectuels et de la jeunesse camerounaise. Le dernier acte de soutien collectif des universitaires au pouvoir et surtout à son chef est la motion de soutien du mois de janvier 2004 par laquelle plus de trois cents enseignants des universités publiques demandaient à M. Paul Biya de se présenter comme candidat à l'élection présidentielle d'octobre 2004 et soutenaient sa candidature dans un contexte politique devenu pluraliste depuis les mutations des années 90.

Lors des élections, plusieurs universitaires participent également aux campagnes. Ce sont d'abord les enseignants occupant des postes de responsabilité dans les structures de l'État, ensuite ceux qui sont dans les instances du parti au pouvoir, enfin ceux qui prétendent aux positions de pouvoir. Ils se rendent surtout dans leur province d'origine (s'ils ne sont pas membres des délégations officielles dont la composition ne tient pas parfois compte de la province d'origine), pour mobiliser les populations afin d'assurer une victoire écrasante au chef de l'État à l'occasion des élections présidentielles ou aux députés et maires lors des élections législatives et municipales. Ce sont des marques de soutien à l'État et à son chef, une manière de ratifier les missions qu'ils assument dans l'intérêt de tous les citoyens. En 1983 par exemple, lors de la campagne pour les élections législatives, M. Victor Anomah Ngu participait aux meetings organisés dans la province du Nord-Ouest. M. Augustin Kontchou Kouomegni fait toujours partie de la délégation chargée d'animer les campagnes électorales, surtout dans l'ouest du pays depuis les années 90.

Des universitaires participent aussi aux campagnes d'explication de la politique gouvernementale à travers des séminaires. Ainsi, en 1977, MM. Adalbert Owona, Polycarpe Oyie Ndzie et Gilbert Biwole ont animé un séminaire d'imprégnation à la doctrine du parti UNC et aux réalités

nationales organisé à Ngaoundéré à l'intention d'une centaine d'étudiants de l'Université de Yaoundé. Cette rencontre était soutenue par l'organisation des femmes de l'UNC. En 1983 également, M. Guillaume Bwelle, secrétaire à la Jeunesse du parti, a fait un exposé à Paris sur « les principes doctrinaux du parti », dans le cadre des séminaires organisés en France et en Grande-Bretagne par l'UNC.

Le contexte de crise économique a encore mis les universitaires au devant de la scène politique, car ils sont une fois de plus sollicités par les autorités dirigeantes. En effet, dans la quête des mesures de sortie de la crise économique, le chef de l'État multiplie les initiatives. Ainsi, lors d'une réunion du RDPC en 1988 présidée par M. Paul Biya lui-même, il est décidé que le Comité central organise dans les chefs-lieux de provinces des séminaires sur la stratégie camerounaise de lutte contre la crise économique. L'objectif de cette opération est d'expliquer aux masses militantes et à l'ensemble de la nation tant les mesures entreprises et envisagées par le gouvernement pour juguler la récession que les comportements, les actes et les changements attendus de chaque Camerounais, militant du parti ou non, dans ce contexte difficile. Au cours de cette opération, certains universitaires se retrouvaient dans la Commission de supervision, d'autres dans les délégations. La Commission de supervision comprenait M. Adalbert Owona (conseiller), M. Polycarpe Oyie Ndzie (chargé de mission et rapporteur) et M. Simon Munzu (chargé de mission). Dans les délégations, on retrouvait dans celle de l'Adamaoua M. James Onobiono (chef de délégation) et M. Marcel Ebode (chargé de mission). MM. François Mbome, Touna Mama, Peter Agbor Tabi, étaient respectivement chargés de mission dans le Littoral, le Sud et le Sud-Ouest. Lors des derniers débats sur la révision constitutionnelle, des universitaires ont également pris part aux campagnes d'explication du parti au pouvoir.

Le militantisme politique

Certains universitaires militent au sein des partis politiques tandis que d'autres appartiennent à des groupes formels ou informels dont la prétention politique est avérée.

Des militants de partis politiques

Les universitaires étaient surtout membres du parti unique dans le système monolithique. Mais, depuis les années 90, ils investissent d'autres partis, suite à la libéralisation du paysage politique. Le contexte du monolithisme politique caractérisé par l'existence d'un seul parti dans l'animation de la vie politique camerounaise depuis la naissance de l'UNC en 1966, par la fusion des partis du Cameroun occidental avec l'Union

Camerounaise, en passant par la création du RDPC quatre ans après l'accession du président Paul Biya au pouvoir, jusqu'aux revendications politiques des années 90, a structuré le comportement politique de la plupart des universitaires. Comportement qui renvoie à la problématique proposée par A. Hirschman (Hirschman 1995), lorsqu'il propose d'analyser le comportement de tout acteur social à partir des notions de sortie(exit), de loyauté (loyalty) et de prise de parole (voice).

Si certains universitaires préféraient l'exit et la prise de parole, la majorité d'entre eux optaient pour la loyauté à travers le militantisme et l'occupation des positions de pouvoir au sein des instances dirigeantes du parti unique. M. Bernard Fonlon est le premier universitaire membre du comité central de l'UNC. Il est suivi en 1975 par M. Victor Anomah Ngu, vice-chancelier de l'Université de Yaoundé depuis septembre 1974, lors du deuxième Congrès ordinaire de l'UNC en 1975. À l'issue du IIIe Congrès ordinaire de l'UNC, d'autres universitaires sont élus au Comité central : M. Bwelle Guillaume est élu membre titulaire, comme M. Fonlon, et M. Mbassi Manga comme membre suppléant.

Le Congrès du renouveau de 1985 accroît le nombre d'universitaires au sein du Comité central du nouveau parti, le RDPC. Bernard Fonlon est élu membre titulaire tandis que Eno Belinga, Georges Ngango, E. Njoh Mouelle et Joseph Owona sont élus membres suppléants. En dehors du Comité central, certains enseignants occupent d'autres postes de responsabilité au sein du parti. Le littéraire Owona Adalbert, par exemple, était conseiller technique auprès du Bureau Politique National de l'UNC. Le politiste Kontchou Kouomegni Augustin, également, est nommé directeur de l'École des Cadres du RDPC en 1989 et le philosophe Njoh Mouelle a été secrétaire général du RDPC.

Cette intégration accrue des universitaires dans les structures du parti s'explique par le fait que disposant d'un capital culturel, ils sont producteurs d'idées de nature à redynamiser le parti, au lieu d'être simplement un instrument d'encadrement de la population, surtout sous Ahidjo. Ce parti devient de plus en plus un instrument de développement politique et économique, donc le bras séculier de l'État sous le règne de M. Paul Biya.

Depuis l'instauration du multipartisme, d'autres universitaires sont devenus membres des partis d'opposition. Il s'agit par exemple de Michael Ndobegang, Tazoha Asongany, Paul Nkui, Clément Nwasiri, Siga Asanga, membres du Social Democratic Front ; Ndam Njoya, Bernard Momo, respectivement président et secrétaire général de l'Union démocratique du Cameroun.

L'appartenance à des groupes politisés

Certains universitaires appartiennent à des associations dont les activités ont une dimension politique. Il s'agit de Carlson Anyangwe, Luc Sindjoun, qui sont respectivement membres du « All Anglophone Conference », « SOS Nation et démocratie ». D'autres à des groupes formels ou informels. Il en est ainsi des associations d'élites régionales, des associations culturelles, comme le « Laakam » du groupe Bamiléké, « Essigan » du groupe Beti, « Mbock Lihaa » du groupe Bassa et Mpoo, « le Ngondo » du groupe Duala, « Les élites du grand Nord », etc.

Ces réseaux d'appartenance, ainsi que le rôle des universitaires en leur sein, sont très difficiles à étudier, compte tenu de la nature diffuse de leur organisation. Toutefois, si la plupart des universitaires ne s'engagent pas ouvertement dans ces structures, ils développent néanmoins des rapports informels avec elles au moment des transitions. Certains, à l'instar de M. Kamto, F. Eboussi Boulaga, A. Kom, C. Agnangwe, ont été donnés à voir et à percevoir comme les intellectuels de l'opposition. D'autres au contraire, dont Bipoun Woum, Louis Paul Ngongo, Marcien Towa, Stanislas Melone, ont été considérés comme les intellectuels du pouvoir. Cette distinction est directement liée à la structure de l'espace social, notamment par les clivages politiques et les affrontements subséquents qui interdisent toute position de neutralité. Elle est également identifiable au travers des lieux d'expression consacrés (presse indépendante/presse gouvernementale) et aux prises de position sur les mutations (conférence nationale, calendrier politique, processus électoraux, etc.).

La participation à la mise en forme et à la gestion des instances de l'ordre « démocratique »

Les universitaires ont également contribué à la mise en forme institutionnelle et politique de l'ordre démocratique. Une fois de plus, le pouvoir de la pensée est sollicité dans cette entreprise de licitation de l'ordre démocratique et de sa légitimation. En effet, la légitimité de la démocratie et des mutations politiques au Cameroun fait appel à un support institutionnel composé d'un ensemble de mécanismes, dont les droits de l'homme, la Constitution, les élections, les libertés, le multipartisme font partie. Leur mise en place obéit à des procédures qui nécessitent des savoirs sur l'idéologie et des savoir-faire techniques dont les universitaires sont les dépositaires. Sous ce registre, leur participation à cette entreprise se décline sous plusieurs formes, parfois complémentaires. Il en est ainsi, par exemple, de leur participation aux débats télévisés sur les problèmes électoraux, tendant très souvent à les

valider comme éléments du processus d'une démocratisation en cours, en dépit des critiques et des réserves des uns et des autres sur des irrégularités, ou de leur participation à différentes instances de la transition.

Il s'agit de la Commission sur le code électoral et sur l'accès aux médias publics à laquelle participent par exemple J. Owona (ministre, expert représentant du gouvernement), R-G Nlep (universitaire indépendant), B. Momo (représentant de parti) ; du Comité technique de la tripartite auquel participent par exemple A. Kontchou Kouomegni (expert, ministre, représentant du gouvernement), J.-M. Bipoun Woum (universitaire indépendant), S. Munzu (représentant de parti), M. Towa (recteur, universitaire indépendant) ; la Commission des droits de l'homme et des libertés à laquelle participent par exemple J-P Fogui (chargé de mission à la présidence de la République), L.-P. Ngongo (universitaire indépendant) ; du comité technique constitutionnel auquel participent par exemple E. N Ngwafor (universitaire indépendant, J. Fame Ndongo (expert, représentant du gouvernement) ou encore de l'Observatoire national des élections auquel participent par exemple D.A Morfaw (universitaire indépendante), N.-C. Ndoko (universitaire indépendante) et Ewang Sone (universitaire indépendant).

Les conditions de participation à ces instances allient parfois l'appartenance à une formation politique et/ou au gouvernement, l'expertise académique et le titre scolaire. Ces deux derniers aspects visent à valider l'entreprise politique en lui apportant la caution de l'expertise scientifique et des représentations sociales associées au statut d'intellectuel. En même temps, cette participation, qui se fait aux côtés des autres acteurs de l'espace public, maintient la relation entre pouvoir de pensée et pouvoir politique, formant ce qu'Aminata Diaw appelle « la démocratie des lettrés » (Diaw 1992). Les trajectoires post-transitions des universitaires manifestent d'ailleurs cet état et le renforcent. Car la plupart d'entre eux, qui se sont directement engagés dans le processus de démocratisation, obtiennent des postes de responsabilité au sein du gouvernement ou de la haute administration, confirmant ainsi leur position d'élite gestionnaire de l'État post-colonial (Ngwe, Pokam 2006:187).

L'occupation des postes de responsabilité au sein des structures de l'État

Certains universitaires participent à la gestion des institutions universitaires et des institutions de recherche tandis que d'autres occupent des postes de responsabilité au sein des ministères et de la présidence de la République.

La gestion des institutions universitaires et des institutions de recherche

Dès sa création en 1962, l'université camerounaise apparut, comme nous l'avons déjà indiqué, comme un instrument de la politique des pouvoirs publics. Les agents chargés de superviser la mise en œuvre de ce projet sont directement nommés par le président de la République et sont surtout des universitaires. Ainsi, certains d'entre eux ont été chanceliers, vice-chanceliers, d'autres sont devenus recteurs, vice-recteurs, doyens, directeurs et directeurs généraux, tant pendant la période de l'université unique qu'après la création de six universités d'État consécutive à la réforme universitaire de 1993. Comme chanceliers, il s'agit de : Joseph Owona, professeur de droit public (août 1983-août 1985); Joël Moulen, professeur de mathématiques (août 1988-avril 1991). Toutes les universités camerounaises créées après la réforme sont dirigées par des recteurs et non plus par un chancelier. Ils sont essentiellement des enseignants de rang magistral.

Les vice-chanceliers enseignants ont été : François Agnely Gandji, professeur de médecine (août 1973-septembre 1974) ; Victor Anomah Ngu, professeur de médecine (septembre 1974-juillet 1982) ; Samuel Domngang, professeur de physique (1er septembre 1982-9 septembre 1984). Ngu Lifangi (1984-1989). Depuis la réforme, les vice-chanceliers sont plutôt appelés vice-recteurs. Ils sont toujours des universitaires, enseignants de rang magistral comme les recteurs.

Les doyens, pendant l'université unique, ont été les Pr. Georges Ngango (1974), Stanislas Melone (1976), Peter Ntamack (1981), Joseph-Marie Bipoun Woum, à la Faculté de Droit et des Sciences Économiques ; MM. Soundjock, Mboui, Mbassi Manga (1974), Njeuma (1979), Ngidjol Ngidjol (1981), Dongmo Jean-Louis, à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines ; MM. Kamsu Kom (1971), Bepelet (1974), Eno Belinga (1981), à la Faculté des Sciences. Dans toutes les six universités d'État actuelles, les doyens sont également des universitaires, enseignants de rang magistral. Il en est de même des directeurs de l'École normale supérieure, avec MM. Mbomo Abane (1970), Soppo Ndongo (1973), Njoh Mouelle (1981), Joël Moulen et de ceux de l'Institut des Relations Internationales, avec Ndam Njoya (1972-1975), Joseph Owona (1976-1983), Louis Paul Ngongo (1983-1988), Jean Emmanuel Mpondi (1988-2004) et, actuellement, Narcisse Mouelle Kombi.

Certains directeurs de l'Institut d'Administration des Entreprises ont été des universitaires. Il s'agit de MM. Tchuidjang (1973), S. Melone (1975), et Ndjieunde (1976). C'est aussi le cas des directeurs généraux des centres

universitaires. Au Centre universitaire de Douala par exemple, avec M. Bipoun Woum (1978) et Ngango (1983).

Jusqu'en 1985, tout le personnel dirigeant de l'université se recrutait parmi les membres du cercle supérieur des universitaires, à l'exception du chancelier. Dans les facultés, ce cercle supérieur est composé des vice-doyens, des chefs de départements. Mais depuis cette date, les chanceliers sont toujours des universitaires. Bien que les doyens des facultés et directeurs des Grandes écoles fussent nommés sous le régime Ahidjo pour une durée de trois ans, renouvelable une fois, ils étaient remerciés dès lors qu'ils ne répondaient plus aux attentes des autorités dirigeantes, ou appelés, en cours de mandat, à d'autres fonctions, lorsque les circonstances s'y prêtaient. Ainsi, M. Njeuma n'a été doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines que pendant deux ans (1979-1981) ; de même, le second mandat de M. Melone comme doyen de la Faculté de Droit et des Sciences Économiques est interrompu après deux années (1976-1981). Si ces départs correspondaient sans aucun doute à des désaveux de la part du pouvoir, d'autres, en revanche, étaient le témoignage de la confiance de celui-ci, qui confirmait la promotion subséquente. C'est le cas de M. Ndam Njoya, directeur de l'IRIC de 1972 à 1975, qui fut appelé à faire partie du gouvernement de juin 1975, en qualité de vice-ministre des Affaires étrangères. Des universitaires se retrouvent également dans l'administration des institutions de recherche.

Les universitaires, qui ont le quasi-monopole des positions de pouvoir à l'université, sont, en revanche, en concurrence serrée dans les institutions de recherche, avec les cadres issus des ministères et organismes publics à caractère technique. Ils y gardent tout de même la prééminence au niveau des directions des instituts de recherche. Sur les 9 instituts que compte l'Office National de la Recherche Scientifique et Technique, 5 sont dirigés par des universitaires. M. Mboui, professeur et ancien doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, est directeur de l'Institut des Sciences Humaines ; M. Kamsu Kom, professeur et ancien doyen de la Faculté des Sciences, est directeur de l'Institut de Recherches Industrielles et Technologiques ; M. Soundjock, professeur et ancien doyen de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, est directeur de l'Institut National d'Éducation ; M. Etoundi Essomba, professeur au Centre Universitaire des Sciences de la Santé, est directeur de l'Institut de Recherche médicale et d'Études des Plantes médicinales ; M. Soba Djallo, chargé d'enseignement à la Faculté des Sciences, est Directeur de l'Institut de Recherches hydrologiques, géologiques et minières.

La transformation de l'Office en une Délégation générale en 1979 se traduit par un écrêtement drastique des positions de pouvoir des universitaires, alors que le nombre de postes de direction à pourvoir

reste pratiquement le même. En effet, la suppression de 4 instituts de recherche (en réalité, intégrés aux 5 subsistants) est « compensée » par la création d'une direction de l'administration générale, d'une direction des programmes et de deux postes de conseillers techniques.

Des dix positions de pouvoir qu'offre la Délégation générale, un seulement est occupé par un enseignant de l'Université de Yaoundé : M. Loung, chargé de cours à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines. Ce dernier fut directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Éducation nationale (1964-1970), ancien conseiller technique au Ministère de l'Éducation nationale puis auprès du chancelier (1970-1980). Un autre universitaire occupe le poste de délégué général à la recherche scientifique et technique (1979-1982).¹⁶

L'occupation des postes de responsabilité au sein des ministères et de la présidence de la République

Des universitaires ont exercé et exercent encore des fonctions gouvernementales, ou ont d'autres responsabilités dans certains ministères et à la présidence de la République.

L'exercice des fonctions gouvernementales

Les universitaires concourent très directement au fonctionnement de l'État en exerçant des fonctions gouvernementales. Ils sont présents au gouvernement dès les premières années de l'indépendance, avec la participation de Bernard Fonlon et Vroumsia Tchinye. Le premier est vice-ministre des Affaires étrangères (1964-1967), ministre des Postes et Télécommunications (1967-1970), ministre de la Santé publique et des Populations (1970-1971). Le second est commissaire à l'Éducation populaire (1962-1964), secrétaire d'État aux Finances (1965-1970), ministre de l'Information et de la Culture (1970-1975).

Ils investissent en force le gouvernement au cours de la seconde décennie : Mme Dorothy Njeuma, MM. Ndam Njoya en 1975, Bwelle et Nkengong Monie en 1979. On constate aussi que les universitaires appelés au gouvernement n'étaient pas des enseignants de rang magistral, les doyens de facultés, les docteurs en sciences ou les agrégés de droit, de science politique ou de sciences économiques.¹⁷ En privant ceux-ci (qui sont, il faut le souligner, en nombre encore très réduit) de toute position de pouvoir hors de l'université qui pourrait les occuper à plein temps, les autorités dirigeantes les consignaient sans doute ainsi à la mise en œuvre effective de la politique de développement de l'État à l'université et à l'animation du savoir au sein du campus, rôles que n'auraient pu assumer les membres des strates secondaires, faute de crédibilité suffisante. Cette tendance va s'inverser avec l'arrivée au pouvoir du président Biya.

Le nouveau chef de l'État prône la politique de l'intégration nationale, la rigueur et la moralisation. Etant lui-même universitaire et conscient de la représentation de l'intellectuel dans la société camerounaise, M. Paul Biya va de plus en plus s'appuyer sur cette catégorie socioprofessionnelle. Ainsi, Georges Ngango, professeur d'économie, entre au gouvernement en 1983. Il est d'abord ministre chargé de mission à la présidence de la République (1983-1985), ensuite ministre de l'Information et de la Culture (1985-1986), enfin ministre de l'Éducation nationale (1986-1989). Après lui, M. Paba Sale Mahamat est nommé ministre délégué auprès du ministre des Affaires étrangères (1984-1988) et M. Joseph Owona devient ministre de la Fonction publique et du contrôle de l'État (1988-1990). D'autres enseignants deviennent secrétaires d'État. C'est le cas de M. Onambele Ela Raphaël à l'Information et à la Culture (1985-1988).

La période des mutations politiques des années 90, qui a connu une participation accrue des universitaires, a propulsé ceux-ci au devant de la scène par l'accroissement de leur nombre dans les gouvernements successifs. Plusieurs d'entre eux sont nommés ministres dès cette période. Il s'agit par exemple d'Augustin Kontchou Koumegni, ministre de 1990 à 2001 et de Joseph-Marie Bipoun Woum. Depuis lors, d'autres universitaires continuent d'entrer au gouvernement, comme l'atteste d'ailleurs le dernier gouvernement formé par le chef de l'État en décembre 2004. M. Lekene Ndonfack, déjà ministre dans le récent gouvernement, devient ministre d'État, ministre du développement urbain et de l'habitat ; M. Jacques Fame Ndong, précédemment ministre de la Communication, devient ministre de l'Enseignement supérieur ; M. Moukoko Mbonjo Pierre, précédemment conseiller au premier ministre, devient ministre de la Communication ; M. Mendo Ze Gervais, précédemment directeur de l'office de radiotélévision nationale, est nommé ministre délégué auprès du ministre de la Communication ; M. Kamto Maurice, précédemment doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université de Yaoundé II, est nommé ministre délégué auprès du ministre de la Justice.

L'expérience a démontré que certaines responsabilités au sein de l'administration universitaire prédisposent certains de leurs bénéficiaires à l'exercice des fonctions gouvernementales. En effet, depuis 1973, date de création du poste de chancelier, ce poste a constitué pour certains un sésame permettant leur accès au gouvernement. Ainsi, M. Robert Mbella Mbappe (magistrat), chancelier de 1974 à 1980, deviendra par la suite ministre à plusieurs reprises ; M. Jean Foumane Akame (magistrat), chancelier de 1980 à 1983, devient aussi ministre par la suite ; M. Joseph Owona, chancelier de 1983 à 1985, est ministre de 1985 à 2004 ; M. Joël Moulen, chancelier de 1988 à 1990, est devenu secrétaire général adjoint du Premier ministre, avec rang de secrétaire d'État.

Cette entrée de plus en plus considérable des universitaires dans les gouvernements au Cameroun est aussi perceptible dans d'autres pays africains tels que la Côte-d'Ivoire et le Gabon.¹⁸ Elle permet d'avancer que les gouvernements africains se font de plus en plus « technocratiques », cherchant à s'appuyer sur des hommes compétents sur le plan technique, mais aussi sur le plan politique et idéologique, c'est-à-dire sur des « technocrates » qui sont une « création » du système en place, ont acquis une compétence administrative ou politique à l'intérieur du système ou, en tout cas, ont fait la preuve de leur adhésion au système et de leur insertion dans ce système.

L'occupation des postes de responsabilité dans les ministères

Des universitaires ont occupé et occupent encore des postes de responsabilité au sein des ministères. Ils sont directeurs, conseillers ou secrétaires généraux. Les directeurs successifs de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Éducation nationale, sous le président Ahidjo, étaient tous issus de l'université : Loung (1964), Eno Belinga (1970), Njoh Mouelle (1972), Bipoun Woum (1973) et Domngang (1978). Engelbert Mveng a été directeur des affaires culturelles au Ministère de l'Éducation nationale (1968-1972) et M. Hentchoya Hemo, directeur de l'Enseignement technique (1978), dans le même département. M. Ngankou Jean-Marie a été directeur de l'administration générale au Ministère de la Jeunesse et des sports (1982-1983). Certains universitaires ont été ou sont secrétaires généraux des ministères : c'est le cas de Mboui Joseph au Ministère de l'Éducation nationale et au Ministère des Mines et de l'Énergie, avant sa nomination comme ministre de l'Éducation nationale en 1989. Comme conseillers techniques, on peut encore citer M Mboui, conseiller technique du Premier ministre (1976-1982) et M. Paba Sale Mahamat, conseiller technique au Ministère de l'Enseignement supérieur.

Des responsables à la présidence de la République

Certains universitaires se retrouvent aussi à la présidence de la République. Ils sont présents au secrétariat général. M. Joseph Owona, par exemple, a été d'abord secrétaire général adjoint (1985-1986) ensuite secrétaire du gouvernement (1986-1988). M. Fonlon Bernard a été chargé de mission (1962-1964), tandis que M. Fogui Jean-Pierre a été d'abord attaché, ensuite chargé de mission. D'autres enseignants sont des conseillers. Car si l'homme de savoir est rarement devenu « roi philosophe », il lui arrive plus souvent d'être le conseiller du prince. M. Bwelle (1972-1975), M. Ngankou (1983-1990) ont été conseillers techniques. M. Bwelle (1975-1979) et M. Noh Mouelle ont été conseillers spéciaux.

Toujours au sein des structures de l'État, M. Owona Adalbert a été chef de la Division législative et linguistique au Secrétariat général de l'Assemblée nationale et conseiller technique auprès du président du Conseil économique et social. M. Nkengong Monie et M. Paba Sale Mahamat ont été, respectivement, ambassadeur du Cameroun au Libéria et ambassadeur au Maroc.

L'exercice des fonctions électives ou d'expertise

Certains universitaires sont des professionnels de la politique par la détention de mandats électifs, d'autres exercent la fonction d'expertise.

L'exercice de la fonction d'expertise

La fonction d'expertise, dont la demande croît avec l'extension de l'intervention de l'État dans la vie sociale, permet systématiquement aux universitaires et, sur un autre mode, d'accéder à la sphère de décision politique. Ils sont particulièrement armés pour y jouer ce rôle nouveau, surtout avec l'instauration du processus démocratique. Déjà sous le régime Ahidjo, leur expertise était sollicitée. Certains d'entre eux, à l'instar d'E. Njoh Mouelle, étaient consultés dans le cadre du parti. Il en est de même sous le régime Biya. Car J. Owona était, par exemple, rapporteur d'un comité restreint de réflexion de l'UNC sur les mutations et actions à promouvoir pour faire de celle-ci un parti de rassemblement de toutes les sensibilités nationales camerounaises. Ce comité était créé par le chef de l'État, président du parti. Cette expertise s'est intensifiée lors du Congrès de Bamenda (1985).

En effet, ce congrès a mis en lumière le rôle actif des universitaires tant dans sa préparation que son déroulement.¹⁹ Ils faisaient partie de plusieurs commissions. La commission de politique économique et financière comprenait Georges Ngango, Laurent Ngimbog. La commission de politique sociale et culturelle comprenait Mme Dorothy Njeuma, Joseph Owona, Samuel Eno Belinga et Bernard Fonlon. Au secrétariat du congrès se trouvaient d'autres universitaires : J. Owona faisait partie des responsables politiques tandis que J.-M. Bipoun Woum, A. Kontchou Koumegni, Kuma'a Ndoumbe III, E. Njoh Mouelle et P. Ntamack étaient parmi les responsables techniques. G. Bwelle faisait partie des délégués au congrès tandis que J-P Fogui figurait parmi les dirigeants et instructeurs de l'École des cadres du parti. Cette expertise a continué surtout lors de la période des transitions, comme nous l'avons déjà indiqué.

La détention de mandats électifs

Des universitaires détiennent ou ont détenu des mandats électifs en devenant députés ou maires du parti au pouvoir ou de l'opposition. Comme députés du parti au pouvoir, on peut citer : MM. E Njoh Mouelle,

A. Akoudou, T. Melone, Lekene Ndongfack, Mbouï. Comme députés de partis d'opposition, on peut citer : A. Ndam Njoya (UDC), Charlie Gabriel Mbock(UPC), Clement Nwasiri et Paul Nkui (SDF) T. Melone (UPC). Parmi les universitaires devenus maires, on peut citer M. Momo Bernard et A. Ndam Njoya.

L'engagement dans les sphères socioéconomique et culturelle

Les universitaires sont enfin des agents de développement économique, social et culturel. Sur le plan social, certains mènent des actions collectives locales. L'analyse exhaustive de ces formes d'action mériterait des investigations plus approfondies qui dépassent le cadre de ce travail. Néanmoins, nous observons que les universitaires sont souvent intégrés, en tant que membres, dans des actions d'associations diverses, particulièrement régionales.

Existant très souvent dans les agglomérations et se constituant sur la base des affinités d'origine (ressortissants de village, d'arrondissement, de département ou de province), ces associations rassemblent les différentes élites de la localité considérée et se donnent des objectifs multiples, entre autres, l'amélioration des conditions de vie de la région des adhérents. Une étude de Kengne Fodouop consacrée à la prise en charge du développement des campagnes par les citoyens du Cameroun en donne un aperçu (Kengne 2003).

Pour l'auteur, les citoyens, parmi lesquels les universitaires, jouent depuis une cinquantaine d'année un rôle déterminant dans le développement des campagnes du Cameroun. Ils financent des infrastructures d'intérêt social comme les routes et les ponts routiers, les écoles, les dispensaires, les foyers culturels, les chapelles et les mosquées, les bâtiments administratifs, les points d'eau potable, les lignes de distribution électrique, etc. En outre, certains d'entre eux font des démarches auprès des autorités publiques compétentes afin qu'elles érigent leurs arrondissements ou villages d'origine en districts, arrondissements, départements, ou encore obtiennent le chef-lieu de la circonscription administrative.

Ces actions sont souvent le fait de ceux qui occupent des positions de pouvoir dans l'appareil d'État et qui mobilisent les ressources de l'État. Elles s'inscrivent souvent et/ou rencontrent les politiques étatiques sur la dynamisation de l'agriculture. En effet, l'État lance, au début des années 1970, sa politique agricole basée sur l'exaltation des valeurs paysannes. Les citoyens sont alors invités à donner l'exemple en créant des plantations et en construisant des habitations modernes dans les campagnes afin de donner un contenu concret au slogan de « redynamisation des communautés ». En même temps, ces processus de modernisation sont

enchâssés dans les politiques de réduction des inégalités entre les différentes catégories sociales et communautés, gage par excellence de l'intégration nationale.

En effet, la présence des infrastructures collectives matérialise celle de l'État et sa « sollicitude » autant qu'elle cristallise l'adhésion à l'État. La politique du développement autocentré sous la présidence Ahidjo résume bien ces deux processus imbriqués. D'un côté, elle est enclenchée et soutenue par l'État, de l'autre, elle est portée et mise en œuvre par les élites des régions parmi lesquelles les universitaires. Du coup, l'attachement filial au lieu de naissance que manifestent les élites dans cette entreprise consolide également leur position de porte-parole des groupes sociaux.

Si nombre d'universitaires agissent à travers les comités de développement, d'autres participent au développement socioéconomique et culturel du pays par le biais des ONG. C'est par exemple le cas de Jean-Baptiste Obama qui a créé en 1968 une association dénommée Foyer d'éducation et d'union (FEU) qui s'est doublée en 1973, de la Fondation pour le développement et l'exploitation de la culture africaine et camerounaise (FONDECAM). Son action est centrée sur la formation et l'insertion des jeunes déshérités aux différents petits métiers tels que le secrétariat, la restauration, le cinéma, la télévision, le théâtre, la musique, etc.

Toujours dans les sphères économique, sociale et culturelle, certains universitaires ont créé des cabinets d'avocat (MM. Kouendjin, Tantoh), des cabinets conseils (Brain Trust de M. Kamto, Juridis de M. Pougoué). D'autres sont également conseillers auprès de certains journaux, comme M. Kamto pour *Mutations*.

En définitive, l'analyse de la participation des universitaires dans le processus de construction/reconstruction de l'espace public au Cameroun nous a permis de percevoir qu'ils investissent de plus en plus cet espace de diverses manières : sur le plan symbolique par la production des représentations et discours savants, sur le plan pratique en s'engageant dans sa gestion. Dotés du pouvoir du savoir, ils concourent à sa restructuration, quelle que soit la posture adoptée. Depuis l'arrivée au pouvoir du président Biya et la libéralisation de l'espace public dans les années 90, leur nombre et leurs actions connaissent une nette augmentation dans cet espace. Ils sont en passe, à côté des administrateurs civils, de constituer la catégorie socioprofessionnelle la plus représentée dans cet espace, à tel point qu'en considérant l'ensemble de la population camerounaise, il ne serait pas exagéré d'affirmer qu'ils sont « les élites de la République » (Charle 1987), ceci d'autant plus que l'État a toujours besoin d'eux pour la modernisation du pays dans tous les secteurs.

Cette participation au processus de construction/reconstruction de l'espace public agit également sur ces universitaires. Elle construit leur

identité, la figure de l'intellectuel camerounais. Car à travers les actions qu'ils mènent, transparaissent leurs diverses fonctions intellectuelles : l'intellectuel critique et l'intellectuel organique. C'est surtout pendant la période du parti unique que quelques universitaires courageux ont exercé la fonction d'intellectuel critique. Celui-ci était inévitablement considéré comme un trublion et un gêneur par les autorités dirigeantes qui cherchaient à préserver le statu quo. C'est la raison pour laquelle F. Eboussi Boulaga, parlant de l'intellectuel exotique, le qualifie « d'intellectuel authentique qui est un marginal conscient, faisant partie des persécutés, des parias conscients » (Eboussi Boulaga:33). On aurait pu penser qu'avec la libéralisation politique des années 90, cette fonction devait être plus soutenue. Malheureusement, la réalité nous prouve le contraire. Car beaucoup parmi ceux qui avaient une plume acerbe ont rejoint l'ordre politique dominant ou préféré garder la posture du savant en exerçant tout simplement la fonction de l'intellectuel technicien.

La fonction d'intellectuel organique semble donc mieux convenir aux universitaires camerounais à travers notre exposé. Certains sont des intellectuels organiques dominants tandis que d'autres sont des intellectuels organiques dominés.

Les intellectuels organiques dominants, par leurs diverses actions dans l'espace public, sont la couche organique du groupe social au pouvoir. Ils sont au service de l'État et de ses institutions en tant qu'intellectuels idéologues et technocrates. Étant organiquement liés au groupe social dominant, les universitaires de cette catégorie exercent la fonction organisatrice de l'hégémonie sociale et de la domination de l'État. On peut dire, en paraphrasant Marx, que « les intellectuels de la classe dominante sont les intellectuels dominants » (Bon, Burnier 1971:19). Une telle posture élargit la fonction de cette couche par rapport aux intellectuels organiques dominés : responsables de la conscience, de l'organisation du groupe social qui lui a donné naissance, elle assume aussi ces fonctions dans le pays tout entier. Sans elle, la société se réduirait à une juxtaposition de propriétés et d'individus, à un conflit obscur et éparpillé, à une série d'intérêts particuliers désordonnés et opposés. Elle remplit cette fonction essentielle de prise de conscience et de structuration. Elle définit, à travers les mécanismes de légitimation évoqués à l'instant, les intérêts fondamentaux et les valeurs du groupe social dominant qui doit assurer le développement du système dans son ensemble et fonder par là sa domination. Cette couche assume simultanément deux fonctions sociales : la fonction du pouvoir – traduction au niveau de la société globale de son rôle de conscience et d'organisation du groupe dominant – et la fonction du savoir – puisqu'elle détient les connaissances à la bonne marche de la société qu'elle met en valeur au cours de leur expertise

principalement, ce qui assure une caution scientifique prestigieuse à la politique gouvernementale.

Les intellectuels organiques dominés, quant à eux, sont ceux qui, n'étant pas au service du pouvoir, se retrouvent dans d'autres structures de la société globale. Ce sont les universitaires qui intègrent des structures de nature à insuffler une dynamique nouvelle à l'espace public.

L'organicité du travail intellectuel de ces deux catégories implique pour l'une la participation au pouvoir de domination et, pour l'autre, la participation à l'action dans la société globale. Ces deux catégories d'intellectuels sont organiquement créées par l'État, surtout à travers l'université. Mode privilégié de la formation des couches intellectuelles, l'université a pour mission de constituer, de conserver et de transmettre le patrimoine culturel. Elle élabore et formalise, selon F. Bon et M.-A. Burnier, la plupart des modèles culturels que diffuse la couche organique (Bon, Burnier:175). C'est dire finalement qu'il existe une relation symbiotique entre les universitaires, l'université et l'espace public, dont le plus grand bénéficiaire est le pouvoir politique, principalement au Cameroun. C'est un scénario semblable au processus moléculaire d'assimilation réciproque des différents segments de l'élite dont la paternité revient à Jean-François Bayart (Bayart 1979).

Notes

1. Il est à noter que la carte d'identité du Cameroun présente plusieurs traits qui sont à la base de plusieurs clivages. Ces divers traits sont : deux langues officielles (français et anglais), deux États fédérés jusqu'en 1972 (le Cameroun occidental anglophone et le Cameroun oriental francophone), trois grandes religions (christianisme, animisme et islam), trois colonisations (allemande, française et anglaise), plus de 200 tribus et toutes les races africaines. Au moment de l'accession du pays à l'indépendance, chacun de ces éléments était le point de départ d'une série de tensions qui, en se combinant et en se nourrissant réciproquement, élevaient des obstacles sur le chemin de l'unité et de l'intégration politique. En simplifiant à l'extrême les données du problème, on pouvait distinguer, d'une part, les antagonismes tribo-politiques, d'autre part, les antagonismes géopolitiques. Pour plus de détails sur ce point, voir Fogui, Jean-Pierre, 1990, *L'intégration politique au Cameroun : une analyse centre-périphérie*, Paris : LGDJ.
2. Martin Z. Njeuma fait observer que l'université était créée comme une institution « nationale » pour accomplir des buts spécifiques dans le développement national et depuis sa création, son nom évolue en fonction des changements politiques et constitutionnels majeurs dans le pays, par exemple, après la réunification, l'université devient

- fédérale et après la création de l'État unitaire, elle prend le nom de l'Université de Yaoundé, Njeuma, Z. Martin, 1999, « Knowledge production in the federal university of Cameroun, 1961-1973 », in Holledah, Lisbet ; Gerrard, Siri ; Njeuma, Z. Martin ; Boutrais, Jean, ed., 1999, *Le pouvoir du savoir de l'arctique aux tropiques*, Paris : Karthala.
3. Il s'agit de l'Université de Yaoundé I, de l'Université de Yaoundé II, de l'Université de Douala, de l'Université de Dschang, de l'Université de Buéa et de l'Université de Ngaoundéré.
 4. Antonio Gramsci décrit l'intellectuel organique de la manière suivante : « chaque groupe social, naissant sur le terrain originel d'une fonction essentielle dans le monde de la production économique, crée en même temps que lui, organiquement, une ou plusieurs couches d'intellectuels qui lui donnent son homogénéité et la conscience de sa propre fonction, non seulement dans le domaine économique, mais aussi dans le domaine politique et social : le chef d'entreprise capitaliste crée avec lui le technicien de l'industrie, le savant de l'économie politique, l'organisateur d'une nouvelle culture, d'un nouveau droit, etc. », Gramsci, Antonio, 1983, *Textes*, Paris : Éditions sociales, p. 239-240.
 5. Fabien Eboussi Boulaga décrit assez clairement le pouvoir sous le régime Ahidjo en ces termes : « il est exercé du commencement à la fin sous une législation d'exception, sous le signe de la violence avec le maquis, une série de massacres. A quoi il faut ajouter des arrestations avec emprisonnement et dépositaire dans de redoutables prisons ou camps de détention avec des indicateurs omniprésents, la peur entretenue par des militaires et des policiers au moyen de maquis et complots fictifs », Eboussi Boulaga, Fabien, 1997, *La démocratie de transit au Cameroun*, Paris : L'Harmattan, p. 27.
 6. Christophe Charle fait observer que « comme les étudiants, les universitaires sont étroitement mêlés, tout au long de cette période politique agitée, aux combats idéologiques. Aussi les régimes autoritaires n'hésitent-ils pas à épurer le corps enseignant : certains professeurs des Facultés de médecine et des lettres de Paris en font les frais en 1822 ; Michelet, Quinet, Michiewicz au Collège de France sont à leur tour exclus à la fin de la monarchie de juillet et de nouveau certains enseignants à la Sorbonne et au Collège de France après le coup d'Etat de 1851 ». Charle, Christophe, 1994, *Histoire des universités*, Paris : PUF.
 7. Cité par Bayart, Jean-François, « La société politique camerounaise (1982-1986), Politique africaine », in *Le réveil du Cameroun*, n°22, p. 28.
 8. Pour plus de détails sur les mutations des années 90 et le rôle des universitaires au cours de ces mutations au Cameroun, lire Ngwe, Luc ; Pokam, Hilaire de Prince ; Mandjack, Albert ; Folefack, Ernest, 2006, « L'Université et les universitaires dans les mutations politiques et éducatives au Cameroun », *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°5, pp. 169-189.

9. D'autres universitaires sont aussi favorables à la révision, à l'instar de M. Magloire Ondoua, agrégé de droit public, qui souhaite que cette révision emprunte la voie du référendum (*Le Messager* du 12-11-2007) ; Mouelle Kombi Narcisse, agrégé de droit public et de science politique, « il fallait rationaliser l'exercice du pouvoir exécutif » (*Cameroon Tribune* du 10 avril 2008) ; M. Kontchou K. Augustin, agrégé de science politique, « L'orientation fondamentale est la modernisation de notre démocratie » (*Cameroon Tribune* du 11 avril 2008).
10. Il s'agit par exemple de « A case for early bilingualism », (Abbia, décembre 1963), « The language problem in Cameroon » (Abbia, février 1969).
11. Un collectif d'universitaires inaugure en signant un livre blanc en 1990 sous forme de contribution au débat démocratique. Celui-ci passe d'abord en revue tous les aspects de la vie politique, économique, sociale, institutionnelle et culturelle du Cameroun et conclut à des dérives. Ensuite, il dresse la liste de propositions de réformes en direction des professionnels de la politique.
12. C'est le cas de Maurice Kamto en 1991.
13. C'est le cas du mémorandum de Kofele-Kale Ndiva remis aux différents protagonistes politiques et portant sur les modalités d'une transition.
14. Joseph Owona est professeur agrégé de droit public, comme Maurice Kamto. Il a été enseignant à l'Université de Yaoundé.
15. C'est par exemple le cas en Égypte. Car considéré comme intellectuel, l'enseignant est appelé par le président Nasser à participer à l'œuvre de construction nationale. Il le perçoit comme étant « celui dont les préoccupations dépassent les limites et ses intérêts personnels et englobent l'intérêt de la société comme un tout (...). L'engagement peut s'étendre pour devenir plus général et atteindre les limites patriotiques et nationales », cité par Roussillon, Alain, 1986, « Sociologie et société en Égypte : le contournement des intellectuels par l'État », in Al-Bishiri, T. et al., *Les intellectuels et le pouvoir. Syrie, Égypte, Tunisie, Algérie*, Le Caire : CEDEJ, p. 106.
16. Cette partie de notre travail doit beaucoup à Ngayap, Pierre Flambeau, 1983, *Cameroun qui gouverne ? De Ahidjo à Biya, l'héritage et l'enjeu*, Paris : L'Harmattan, pp. 22-231.
17. À l'exception peut-être de Mme Dorothy Njeuma qui avait, en 1975, le grade de professeur adjoint (qui correspond aujourd'hui à celui de maître de conférences).
18. Pour plus de détails sur les cas gabonais et ivoirien, voir Nda, Paul, 1984, *Les intellectuels et le pouvoir en Afrique*, Paris : L'Harmattan, pp. 55-58.
19. Pour plus de détails sur cette notion d'assimilation réciproque, lire son livre de référence, Bayart, Jean-François, 1979, *L'État au Cameroun*, Paris : PFNSP.

Références bibliographiques

- Abbia*, décembre 1963, février 1969.
- Accardo, A., 1983, *Initiation à la sociologie de l'illusionnisme social*, Lire Bourdieu, Bordeaux : Le Mascaret.
- Bayart, J-F., 1979, *L'État au Cameroun*, Paris : PFNSP.
- Bayart, J-F., 1986, « La société politique camerounaise (1982-1986), Politique africaine », in *Le réveil du Cameroun*, n° 22, pp. 5-35.
- Bon, F. et Burnier, M-A., 1971, *Les nouveaux intellectuels*, Paris : Seuil.
- Bourdieu, P., 1987, *Choses dites*, Paris : Les Éditions de Minuit.
- Cameroun Tribune* n°1369 et 1370 de janvier 1979, du 6 novembre 1983, du 23 mars 1983, du 7 septembre 1983, du 19 mars 2008, du 10 avril 2008, du 11 avril 2008.
- Challenge Hebdo* du 9 au 16 janvier 1991.
- Charle, C., 1987, *Les élites de la République*, Paris : Fayard.
- Charle, C., 1994, *Histoire des universités*, Paris : PUF.
- Corcuff, P., 1995, *Les nouvelles sociologies*, Paris : Nathan.
- Debray, R., 1979, *Le pouvoir intellectuel en France*, Paris : Ramsay.
- Décret du 19 janvier 1993 et loi du 16 avril 2001.
- Diaw, A., 1992, « La démocratie des lettrés », in Diop, M-C., ed., *Sénégal : trajectoire d'un État*, Dakar : CODESRIA, pp. 299-329.
- Eboussi Boulaga, F., 1997, *La démocratie de transit au Cameroun*, Paris : L'Harmattan.
- Eboussi Boulaga, F., « L'intellectuel exotique », *Politique Africaine*, n° 51, pp. 26-34.
- Fogui, J-P., 1990, *L'intégration politique au Cameroun : une analyse centre-périphérie*, Paris : LGDJ.
- Gramsci, A., 1983, *Textes*, Paris : Éditions sociales, p. 239-240.
- Habermas, J., 1992, *L'espace public*, Paris : Payot.
- Hirschman, A., 1995, *Défection et prise de parole*, Paris : Fayard.
- Kengne, F., 2003, *Citadins et développement des campagnes au Cameroun*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé.
- Keucheyan, R., 2007, *Le constructivisme des origines à nos jours*, Paris : Hermann.
- La Messagère* n° 022 du 4 mai 1993.
- La Nouvelle Expression* n°2122 du 05-12-2007.
- Le Congrès du renouveau Bamenda 21-24 mars 1985.
- Le Messenger* du 30 mars 1993, du 12-11-2007.
- Leymarie, M., 2001, *Les intellectuels et la politique en France*, Paris : PUF.
- Mboui, J., 2000, « La préservation des franchises universitaires », in *Mélanges au Professeur Samuel-Martin Eno Belinga*, Yaoundé : Presses Universitaires de Yaoundé, pp. 23-35.
- Melone, T., 1962, *De la négritude dans la littérature négro-africaine*, Paris : Présence africaine.
- Nda, P., 1984, *Les intellectuels et le pouvoir en Afrique*, Paris : L'Harmattan.
- Ngayap, P.F., 1983, *Cameroun qui gouverne ? De Ahidjo à Biya, l'héritage et l'enjeu*, Paris : L'Harmattan.

- Ngwe, L., Pokam, H-d-P., Mandjack, A. et Folefack, E., 2006, « L'Université et les universitaires dans les mutations politiques et éducatives au Cameroun », in *Cahiers de la recherche sur l'éducation et les savoirs*, n°5, pp. 169-189.
- Njeuma, Z.M., 1999, « Knowledge Production in the Federal University of Cameroun, 1961-1973 », in Holledah, L., Gerrard, S., Njeuma, Z.M. et Boutrais, J., eds., 1999, *Le pouvoir du savoir de l'arctique aux tropiques*, Paris : Karthala, pp. 389-409.
- Roussillon, A., 1986, « Sociologie et société en Egypte : le contournement des intellectuels par l'État », in Al-Bishiri, T. et al., *Les intellectuels et le pouvoir : Syrie, Égypte, Tunisie, Algérie*, Le Caire, CEDEJ, pp. 95-123.